



LA FACE CACHEE DES MACRON

CONTENU INEDIT

Version complétée

La légende dorée de la Sainte Famille
Macron-Noguès-Trogneux-Auzières-&Cie de «*Dieu est parmi nous*»,
à peine plus connu sous le nom d'Emmanuel Macron.



© NBI et L'Ermite ZeQeFan
janvier – mars 2022

<https://t.me/NobrainInside2>



PREMIERE PARTIE

Tout le monde travaille sur la généalogie de Jean-Michel, notamment *Faits & Documents*¹, dont le rédacteur en chef Xavier Poussard a partagé certains éléments de l'enquête de Natasha Rey. Aujourd'hui, c'est au tour de l'Ermite de proposer les fruits de sa quête côté Macron, en commençant par un certain Arthur Macron qui en 1937 a fait parler de lui.

Merci à tous pour ce travail phénoménal et à l'Ermite pour avoir osé aborder indicible.

AUX ASSISES DE LA SOMME

Le Procureur Général demande la peine de mort pour le pharmacien **Macron**

(De notre envoyé spécial HENRI VONOVEN)

Macron a fait revenir hier, au début de la séance, les deux commissaires auxquels il reproche de lui avoir arraché des aveux. Il ne semble pas que cet appel fût une initiative bien heureuse. La veille, il n'avait rien trouvé à répondre aux précisions de ces interrogatoires. De longs silences avaient seuls séparé des protestations sans pouvoir de conviction et prononcées d'une voix blanche et figée.

La nuit ne lui a porté qu'un faible conseil. Il a précisé ses aveux, on le sait, dans une audience demandée au commissaire après un premier interrogatoire encore confus.

— Pourquoi, demande le président, avoir sollicité cette audience? On ne vous demandait plus rien.

— Je voulais prier qu'on ne fit t-elle dit, le jour que Macron abordait ce sujet. Et le fils, sans insister, répond : « Il n'est pas question de cela. »

En même temps, Macron enterrait avec la famille de sa future sa vie de célibataire et faisait publier ses bans. Mme Macron, d'une voix nette, raconte le peu qu'elle a su de ces projets ; puis, en terminant, elle affirme qu'elle ne croit pas son enfant coupable. Elle lui répète ce qu'elle lui a écrit dans une lettre adressée à la prison d'Amiens : « Ne te laisse prendre à aucun piège. Ne te laisse pas abattre. »

Au cours de l'instruction, son fils lui a dit : « Je te jure sur la tombe de papa que je ne suis pas coupable. » Ce serment, il le répète aujourd'hui devant sa mère et ajoute

Le Figaro, 20 novembre 1938

¹ « L'affaire Brigitte Macron », n° 497 à 501 et n° 503



CHAPITRE 1

ARTHUR

Dans ce premier volet, nous allons surtout nous intéresser à notre Président, enfin celui qui nous emmerde, celui donc qui préside le petit pourcentage de population consentante à ses décisions, les pauvres pardonnez-leur ils ne savent pas ce qu'ils font ! Amen

Donc de ce fait comme tout le monde travaille sur la généalogie de Jean-Michel, notre reporter l'Ermite nous a partagé les fruits de sa quête côté Macron, en commençant par un certain Arthur Macron qui en 1937 a fait parler de lui,

C'est le résultat de cette recherche que vous trouverez ci-dessous, avec les mots qui sont les siens, belle lecture à toutes et tous !

PARTAGEZ, PARTAGEZ, PARTAGEZ

LE MONDE DOIT SAVOIR, CEUX QUI SE CACHENT DERRIERE LEUR LEGENDE !!

Le Père Noël nous a offert un petit cadeau « empoisonné » avec l'affaire Arthur Macron, qui se révèle présenter autant d'incohérences et de rebondissements que l'affaire Bri-Michou & Manu, et probablement quelques révélations surprenantes.

Jusqu'à présent, je n'ai pas rencontré deux articles ou deux enquêtes journalistiques qui ne se contredisent pas totalement autant sur des informations factuelles (l'âge, la profession,...) que sur les circonstances du drame, le déroulement de l'enquête, etc. Quand on ne se retrouve pas devant une accumulation de contradictions et d'incohérences dans le même texte... Ce n'est même plus de l'approximation romancée de pisse-copie, c'est du brouillard opaque, du vrai Macron !

Curieusement, Renée Flandre, la fiancée empoisonnée d'Arthur Macron, était originaire de Saleux à 5 kilomètres au sud-ouest d'Amiens, pas très loin du quartier très chic d'Henrville à Amiens où, selon l'hagiographie, Manu vivait rue Gauthier-de-Rumilly... Et la famille de son assassin de fiancé vivait à Namps-au-val... à quelques kilomètres au sud-ouest de Saleux. Arthur, Victor, Vital Macron est né le 10 juillet 1911 à Lens où son père est employé des chemins de fer. Mais sa famille paternelle est originaire de Puisieux dans le Pas-de-Calais... à une quinzaine de km à l'est d'Authie, le berceau des Macron de l'Elysée. Le monde est petit.

On présente en même temps le fiancé comme un fils à papa, un étudiant sans trop de moyens qui ne voulait pas être à la charge des siens, mais qui à 26 ans est déjà propriétaire d'une pharmacie à Bois-Colombes aux portes de Paris (tout en ayant été pharmacien pendant quelque temps à Fressenneville, près d'Abbeville) et d'une automobile (un luxe pas à la portée de quelqu'un de peu fortuné qui vient à peine d'achever ses études et son service militaire en 1936...). Même si on le



présente et l'explique différemment selon les sources, un « secret très grave » liait les fiancés qui devaient se suicider avant ou après leurs noces (pour des motifs absurdes ou totalement nébuleux), alors que Renée Flandre était déjà enceinte de trois mois... et que la mère d'Arthur s'opposait au mariage de son fils... dont elle ignorait tout : un scénario digne de la vie de Brigitte ! Détail qui a son importance : la date du mariage (déjà remis deux fois, dont l'une pour défaut de certaines pièces d'Etat-civil...) était prévue pour le 10 juillet 1937, soit le jour anniversaire d'Arthur Macron.

Selon *Le Figaro* du 20 novembre 1938², la peine de mort est requise contre Macron (Arthur pas Manu, mais patience...) que tout accable et qui a avoué son crime.

Mais *La Croix* du 24 mars 1939³ annonce : « La Cour de cassation a rejeté mercredi le pourvoi d'Arthur Macron, pharmacien à Bois-Colombes, condamné à cinq ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour par les assises de la Seine, le 19 novembre dernier, pour avoir empoisonné sa fiancée, Renée Flandre. »

La Cour de cassation a rejeté mercredi le pourvoi d'Arthur Macron, pharmacien à Bois-Colombes. Condamné à cinq ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour par les assises de la Seine, le 19 novembre dernier, pour avoir empoisonné sa fiancée, Renée Flandre.

La Croix, 24 mars 1939

Cinq ans de travaux forcés quand on est promis à la guillotine avec un dossier accablant est une peine plus qu'étonnante... Et l'homme a réchappé au bagne et à la guerre puisqu'il s'est marié le 15 avril 1952 à Corbie (la commune de naissance du grand-père de Manu : André Henri Gaston Macron) avec Marie-Louise, Henriette Morel avant de décéder le 10 mars 1968 à... Amiens.

Comme le monde est décidément toujours aussi petit l'un des neveux de Manu, le fils de son « frère » Laurent se prénomme... Paul-Arthur.

² <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4100472/f1.item>

³ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k443601t/texteBrut>



Il y a dans la « geste de Manu » quelques fâcheux oublis. Comme M. Auzière, sa fratrie est elle aussi abonnée au rôle de doublure de l'Homme invisible. Finalement, on ne sait toujours pas si Laurent, son frère cadet de 2 ans, a été autorisé à frotter ses fonds de culotte sur les bancs d'Henri IV en compagnie du grand homme. Anecdote ? Pas vraiment. On se retrouve avec le cas unique de l'aîné d'une fratrie de quatre qui a toutes les caractéristiques d'un orphelin ! Frères et sœurs ne sont même pas de simples faire-valoir, ils ne sont que des ombres sans épaisseur. On se contente de les citer ; dans toute son « œuvre » épistolaire Manu consacre seulement quelques lignes à sa famille et des pages entières émues à sa mémé.

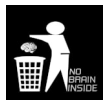
Au moment de « l'exfiltration » de Manu à Paris, on a découvert le rôle central de sa grand-mère maternelle, Germaine Noguès, qui s'avère le seul homme de la famille. Enseignante, elle avait terminé sa carrière comme directrice du collège Sagebien au sud de Henriville, le quartier des Macron et des Trogneux. Installée à quelques rues de chez les parents de Manu, celui-ci y aurait passé l'essentiel de son enfance. C'est elle qui l'aurait initié à la lecture, faisant office de répétitrice et lui assurant ses excellents résultats scolaires. Manu raconte avoir « passé toutes ses vacances d'été et d'hiver à Bagnères-de-Bigorre dans la maison familiale. J'y ai appris à marcher, à pêcher, à jouer au rugby avec mes grands-parents. » Apparemment, son frère et sa sœur n'ont pas bénéficié du même régime de faveur, peut-être parce qu'ils ne faisaient pas partie du même « programme » de sélection/formation destiné à en faire un « élu »...

Une nouvelle fois encore, la confusion règne entre les souvenirs émues de Manu et ceux de ses parents qui, manifestement, ne coïncident pas du tout : eux affirment avoir passé leurs vacances avec leurs enfants dans diverses régions de France et à l'étranger... Il est vrai qu'ils ne s'accordent pas non plus sur la date de leur divorce : 1990 ou... 2010 ! Dans la mesure où Jean-Michel Macron a eu un fils de 15 ans (en 2021) de sa nouvelle épouse, on serait plutôt tenté de pencher pour la date la plus ancienne. Ce qui, en passant, remet en cause une bonne partie du narratif et expliquerait un peu mieux l'absence surprenante de réactions de parents en pleine séparation... et la facilité avec laquelle Brigitte a pu manipuler Manu en pleine tourmente familiale. Pas joli, joli tout ça...

En fait, en filigrane, on voit à l'œuvre n'ont pas une, mais deux manipulatrices pédocriminelles qui loin de s'opposer travaillent de concert !

« Il voue littéralement une admiration et un amour indéfectible à celle qui est sa préceptrice, sa boussole, bref, son pilier affectif. Et pour cause, lorsqu'Emmanuel Macron, alors adolescent, noue une idylle avec sa professeure Brigitte, une femme mariée de 24 ans son aînée, sa grand-mère est bien la seule à le soutenir. » [...] « À l'inverse de la mère d'Emmanuel Macron, Françoise, jalouse de cette relation privilégiée, Brigitte accepte l'importance dévorante de la vieille dame dans la vie de son époux. Il faut dire que cette dernière lui avait donné sa bénédiction. »⁴

⁴ <https://www.programmetv.net/news/evenement/election-presidentielle-2017/115635-qui-etait-germaine-la-grand-mere-et-le-pilier-affectif-d-emmanuel-macron/> (NdE : mars 2022, la page est désormais introuvable)



Même en mettant de côté tout le pathos à la guimauve des journalistes, on comprend que Manu est depuis ses premières couches totalement sous l'influence, le contrôle de sa redoutable grand-mère qui régenté non seulement l'existence du futur grand homme mais aussi celle de toute la famille. L'influence de Brigitte ne vient pas interférer, mais au contraire, vient encore amplifier la mainmise sur l'esprit du jeune homme.

Tout dans la biographie de la grand-mère est d'ailleurs assez suspect. D'abord, concernant le métier du grand-père : pour un biographe il était enseignant comme son épouse, pour un autre ingénieur des Ponts & Chaussées en poste à Rouen... Presque pareil. Quand on en est déjà à accumuler de pareilles contradictions sur des informations aussi anodines, on se dit que l'on va dévider une sacrée pelote ! Dans *Faits & Documents*, on présente Jean-Michel Noguès alternativement comme le frère de la grand-mère... et son fils.

Une rapide recherche montre qu'il ne peut être son frère puisque sa propre mère, Marie-Madeleine Millet, née en 1881, avait 59 ans à la naissance de ce dernier à la fin 1940, âge difficilement compatible à l'époque pour une telle grossesse. De plus, Jean-Michel est né à Nevers où résidait Germaine Noguès après son mariage. En revanche, la confusion sur les liens de parenté de Jean-Michel est peut-être une indication cryptée sur un éventuel inceste...

Contrairement à ce que l'on pourrait penser le baptême de Manu n'a rien d'anecdotique. Déjà parce que, comme d'habitude, on n'est pas fichu de se mettre d'accord sur la date ! Entre les versions de l'hagiographie, on a un petit écart de... deux ans ! Manu a expliqué que ce baptême résultait d'un « choix personnel », donc en bonne logique d'une démarche intime mûrement réfléchie... ce qu'il contredit juste après en disant « n'avoir jamais été très assidu aux offices, mais je n'assiste plus à rien. En tant que président de la République cela va de soi, mais à titre individuel aussi. » Une explication du style : « C'était pour faire plaisir à ma mémé et avoir un stylo Montblanc ! »

On remarquera que les parents du petit Manu, malgré un mariage à l'église pour faire chic, ne sont pas particulièrement portés sur la religion. Et la grand-mère n'aura mis qu'une douzaine d'années pour pousser au baptême et se porter candidate au poste de marraine, accompagnée de son frère/fils comme parrain...

On va maintenant noter quelques particularités... troublantes. Pourquoi l'oncle si discret et pas le grand-père pourtant en vie jusqu'en 2002 ? Parce que celui-ci est encore plus ectoplasmique, complètement supplanté par le fils/frère fruit d'une relation incestueuse ? Non contente de s'installer à deux pas de chez le couple Macron en parfaite belle-mère envahissante, elle fait aussi venir à Dury, proche d'Amiens, Jean-Michel Noguès... Selon certains témoins anonymes (dont un Martin, à Amiens ça coule de source...), Germaine Noguès après avoir nourri des ambitions pour son frère qui ne sera « que » médecin généraliste aurait reporté tous ses espoirs et ses attentions sur son petit-fils.

On notera encore que les premières photos du leader minimo ne sont pas des clichés privés pris dans le cadre familial mais des photos « officielles » prises à l'occasion de son baptême et de sa scolarité en classe de 5ème à la Providence. Et, très curieusement, pour un événement aussi intime et



important dans la vie d'un jeune garçon catholique de 12 ans aucune image de sa mémé et de son tonton, la marraine et le parrain ; rien non plus pour les parents, les frères et sœurs, la famille... On a l'impression d'assister au lancement secret d'un ICBM sur une base nord-coréenne, pas à un baptême ! Les Macron cultivent la discrétion avec autant de talent que leurs voisins Trogneux. Sur le site *Geneastar*, il n'y a aucune indication biographique concernant le couple Macron. On y trouve seulement l'année de naissance de Jean-Michel (1950) mais rien concernant son épouse (pas d'année de naissance, pas de date de mariage, de divorce...).

Né le jour de Noël, Jean-Michel est le candidat « parfait » pour un baptême qui ne doit peut-être pas grand chose au rituel catholique... Symboliquement, sa conception coïnciderait avec le 25 mars, à savoir l'Annonciation faite à Marie de sa grossesse divine, soit donc exactement neuf mois avant la naissance de Jésus à Noël... Et Manus n'est-il pas - étymologiquement - (אֱלֹהִים עִמָּנוּ) « Dieu est parmi nous » ? On constate aussi que, suite à une légère erreur de programmation, Manus est né le 21 décembre et non le 25, et que M. Auzière, l'illustrissime mari invisible de Brigitte décède opportunément le... 24 décembre 2019.



CHAPITRE 2

PRESSIBUS

Un énorme dossier est actuellement⁵ compilé sous format page web (.html) par un généalogiste, nommé Alain Beyrand⁶.

Photos, dates, extraits des enquêtes... une vraie mine d'or !

Il s'explique :

« En tant que passionné de généalogie, j'ai l'habitude de mener de telles enquêtes pour retrouver les parents d'un ancêtre, soupeser chaque hypothèse... **La recherche des documents d'archive administrative ou biographique [par Xavier Poussard] est bien menée. L'auteur constate leur absence en grand nombre ce qui apparaît très vite suspect. Et il en va de même des incohérences qui semblent voulues probablement pour brouiller les pistes.**

Après cette première étude du dossier et avant d'entreprendre une analyse plus approfondie de son contenu, **j'ai voulu connaître les contre-arguments. Quelle ne fut pas ma surprise !** Alors que cette révélation semble enflammer la chronique dans les réseaux sociaux (auxquels je ne participe pas) depuis cinq jours, je n'ai rien trouvé de sérieux dans la presse officielle pour arrêter net la rumeur. Dans le contexte actuel **ce vide est le signe d'un grand embarras**, car, on le sait, par les temps qui courent, les "fake news" sont très vite démenties. Le journal *Libération* mobilisé en première ligne pour sauver la respectabilité du couple présidentiel, présentait bien une "checknews", qui fut reprise, faute de mieux, dans quelques autres journaux. Je l'ai lue avec attention, elle était d'une vacuité complète sur les faits et ne faisait qu'enchaîner les attaques *ad personam* pour discréditer l'enquêtrice Natacha Rey, celle qui a dévoilé les points les plus difficiles à trouver de cette affaire que les services de l'Élysée ont parsemée de fausses pistes.

Malgré l'énormité de l'attaque, le contraste entre le sérieux du dossier à charge et la vacuité factuelle des plaidoiries journalistiques de *Libération* m'a donné l'intime conviction que Xavier Poussard et Natacha Rey disent vrai : Emmanuel Macron, né en 1977, a épousé en 2007 Jean-Michel Trogneux né en 1945, alors devenu sa soeur fictive Brigitte fictivement née en 1953. La transformation se serait faite à la fin des années 1980. Avant Brigitte n'existait pas ou a été "fabriquée" a posteriori, après Jean-Michel a disparu. De père de ses trois enfants, il serait devenu leur mère. Sur cette base, **j'ai procédé comme je le fais en généalogie, j'ai adopté l'hypothèse.** »

⁵ Février 2022 (NdE)

⁶ <http://pressibus.org/gen/trogneux/index.html>



CHAPITRE 3

FONDS DES PAPIERS ALAIN TROGNEUX

En guise de mise en bouche, on sort des macarons :

Alain Trogneux, le petit nouveau de la famille/gang/société secrète Trogneux, est né à Amiens selon un site... ou à Camon (une commune limitrophe) selon les archives Départementales de la Somme (Fonds des papiers Alain Trogneux). La confusion habituelle et délibérée. En revanche sa date de naissance est... remarquable : le 25 décembre 1955. Avec Michou & Manu c'est vraiment Noël tous les jours !

**Répertoire numérique détaillé de la
sous-série 94 J**

Fonds des papiers d'Alain TROGNEUX

Par Xavier DAUGY
assistant principal de conservation du patrimoine

sous la direction de
Olivier de SOLAN, directeur des Archives départementales de la Somme

2012



CHAPITRE 4

GENEAET

Nouvelle invraisemblance concernant l'arbre généalogique des Trogneux subrepticement corrompu par les méchants complotistes dénoncés par Brigimichou !

Aujourd'hui le cas de Maryvonne Trogneux. Sur la page « Famille Trogneux » de Wikipédia⁷ on peut lire :

- └─ **Jean Georges Trogneux** (1909-1994)⁶, fondateur de la maison Trogneux à Amiens. Il épouse Simone Marie Madeleine Pujol (1913-1998)⁷.
 - └─ **Annie Trogneux** (1932). Elle épouse Gérard Boulogne.
 - └─ Christine Boulogne (1957)
 - └─ Thierry Boulogne (1968)
 - └─ **Jean-Claude Trogneux** (1933-2018)^{8, 9}. Il épouse à Amiens le 14 juin 1960 Danièle Courbot. Le couple divorce. Il épouse en secondes noces à Amiens le 26 septembre 1990 Brigitte Poillion, divorcée en 1980 d'Alain Deledicque, médecin en rééducation fonctionnelle et sportive¹¹.
 - └─ Jean-Alexandre Trogneux (1961)
 - └─ Jean-Baptiste Trogneux (1993)
 - └─ Margaux Trogneux (1996)
 - └─ Nathalie Trogneux
 - └─ Martine Trogneux (1964), stomatologue, épouse Hacene Abbar, stomatologue¹².
 - └─ **Maryvonne Trogneux** (1937-1960)¹³. Elle épouse Paul Farcy (1931-1960). Le couple meurt dans un accident de voiture le 24 février 1960¹⁴ à Orvillers-Sorel¹⁵.
 - └─ Nathalie Farcy (1955)

Comme source pour justifier ses informations, Wikipédia renvoie au site *Geneanet* (consulté le 15/01/2022) :

Geneanet Ma généalogie Rechercher Projets Ressources Communauté ADN

Menu **Fraternelle : l'encyclopédie biographique de l'Homo erectus**

Arbre **Fiche** Chronologie

♂ Jean TROGNEUX
(Jean Georges TROGNEUX)

- Né le 26 avril 1909 - Amiens, 80000, Somme, Hauts-de-France, France
- Décédé le 15 janvier 1994 - Amiens, 80000, Somme, Hauts-de-France, France, à l'âge de 84 ans
- Fondateur de la chocolaterie Trogneux à Amiens

1 média disponible

Parents

- Jean TROGNEUX 1881-1951
- Marguerite CHARLIER 1884-1973

Union(s) et enfant(s)

- Marié le 26 septembre 1931, Amiens, 80000, Somme, Hauts-de-France, France, avec Simone PUJOL 1913-1998 dont
 - Annie TROGNEUX ca 1932
 - ♂ Jean-Claude TROGNEUX 1933-2018
 - ♀ Maryvonne TROGNEUX ca 1934-1961

⁷ 28 janvier 2022 (NdE)



Donc, pour résumer Maryvonne Trogneux est née en 1937 mais vers 1934 et morte en 1961 ou 1960, c'est vous qui voyez... Histoire d'enfoncer le clou dans le cercueil, Wikipédia sort son joker :

14. ↑ Plaque commémorative à Albert (Somme) [archive], indiquant l'âge des époux défunts.

Ce qui renvoie sur le site... *Geneanet* qui se contredit sans vergogne en publiant comme preuve la photo suivante :



Le site « réputé » de généalogie publie une information exacte aussitôt contredite par une autre information exacte... Car, si le 24 février 1960 on décède à 23 ans, cela ramène l'année de naissance à 1937... et celle de la mort à un an avant la date exacte publiée juste avant...

On comprend que cette pauvre Michou-Brigitte s'en arrache la perruque...

* * *
*

Pourquoi Brigitte, Michou, etc. ne fait pas ce qui réglerait le problème en deux minutes comme un simple test chromosomique, la présentation de documents d'Etat-civil, Jean-Michel et Brigitte côte-à-côte dans une conférence de presse ? Parce qu'il/elle ne peut pas : tout est faux, manipulé, inventé, incohérent dans son existence et jusqu'à ses dénégations qui n'en sont même pas. Il/elle - tout le Système - est donc condamné à la fuite en avant suicidaire pour tenter de surfer encore un peu sur une gigantesque vague de mensonges qui débouchera sur le chaos.

En fait, avec les aventures de Manu & Michou on découvre suffisamment de perles pour se mettre à ouvrir une boutique de colliers !

Sur l'inénarrable site *Geneanet* on découvre, concernant la généalogie des Macron, ce morceau d'anthologie : Manu petit-fils secret du Maréchal (Pétain, pas Marion). Il s'agit d'un vrai faux Fake



News publié le 20 novembre 2018⁸ par un frère siamois du *Gorafi*. A première vue, il sert d'attrape-nigauds, à seconde vue de publicité pour une formation - payante - aux fake news ; et, à la troisième lecture, d'un désamorçage préventif des rumeurs et interrogations sur la véritable identité de notre très onéreux Manu, en partant du principe que la meilleure défense c'est l'attaque que l'on aura – fausement - opéré contre son propre camp pour éviter que d'autres ne soient tentés d'utiliser le même angle d'approche en les ridiculisant par avance.



Marie CLAIN
(patty23)
21/11/2018

Est-il vrai cet article: je cite "Le professeur Huchon de l'université de Toulouse II, historien, spécialiste de la 1e guerre mondiale, biographie du Maréchal Pétain, lève un coin du voile en révélant les liens du sang qui existent entre le président actuel et l'illustre ancêtre.

En effet, Emmanuel Macron ne serait autre que le petit-fils du Maréchal, secret bien gardé par les services secrets français.
Madeleine de Beaupain du bois d'Harcourt, la grand-mère du président, a entretenu une brève liaison alors qu'elle n'avait que 16 ans avec son icône de la Grande Guerre.
La grossesse, un moment menacée, a été menée à bon terme.
Cette naissance a été suivie du mariage de Madeleine avec le capitaine Bricourt judicieusement promu colonel quelques mois plus tard et mort au front en 1940 dans des circonstances non-élucidées." <https://nordpresse.be/4-2/>

Réponse de Geneanet : cela semble assez farfelu...

⁸ <https://nordpresse.be/4-2/>



CHAPITRE 5

JE NE SUIS PAS TON PERE

Comme on le sait - et notamment Natacha Rey – la communication présidentielle impose un contrôle extrêmement strict sur tout ce qui concerne le narratif officiel de l'histoire d'Emmanuel et Brigitte Macron, surtout vis-à-vis de l'entourage proche du couple présidentiel. Chaque interview accordée est un exercice de propagande soigneusement orchestré et les « révélations » sont autant de mensonges destinés à alimenter le discours officiel... ou de messages discrets.

On en a une démonstration incroyable avec l'article : « Emmanuel Macron : qui est son père, Jean-Michel Macron ? » de Mélinda Correia du 2 février 2021 publié sur le site ohmymag.com⁹. Article apparemment anodin dont l'essentiel est un simple coller-copier de pseudo-révélation publiées par la presse sous le discret contrôle de Mimi Maquerelle Marchand et de la cellule de communication de l'Elysée, sauf l'ultime paragraphe.

Résidant à Amiens, ville d'origine d'Emmanuel Macron, il est aujourd'hui divorcé de Françoise Noguès, la mère du Président, avec qui il a eu deux enfants, Laurent et Estelle, tous les deux médecins. Il s'est remarié avec Hélène Joly, avec qui il a eu un garçon, Gabriel, âgé de 15 ans.

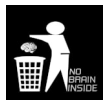
La rédaction du paragraphe est extrêmement claire et ne laisse place à aucune ambiguïté due à une construction incorrecte. Françoise Noguès y est clairement désignée comme « la mère du Président ». On précise en outre qu'avec Jean-Michel Macron, dont elle a divorcé, elle a eu deux enfants, Laurent et Estelle. Et non pas comme on pourrait s'y attendre « deux autres enfants »...

Depuis sa parution le 2 février 2021, il y a maintenant pratiquement un an, l'article n'a fait l'objet d'aucune modification, d'aucune rectification... On a pourtant là l'annonce, certes discrète mais non démentie ou rectifiée discrètement qu'Emmanuel Macron n'est pas le fils de Jean-Michel Macron !

S'agit-il d'un ballon d'essai pour tester les réactions à d'éventuelles révélations scabreuses sur l'histoire du Président ? D'une nouvelle diversion pour mieux brouiller les cartes comme dans avec la révélation canulardesque d'un Manu petit-fils secret du maréchal Pétain ? D'une nouvelle pierre blanche destinée à jalonner un jeu de piste dévastateur ?

Car si Manu n'est pas le fils de Jean-Michel, qui donc est son père ? Jean-Michel bien sûr ! Enfin, l'un des autres Jean-Michel de l'histoire, probablement... celui qui est aussi l'amie « comme elle n'en a pas d'autres » de Françoise Noguès.

⁹ https://www.ohmymag.com/people/emmanuel-macron-qui-est-son-pere-jean-michel-macron_art136510.html



CHAPITRE 6

LE NON-PERE DE MANU DIT BEAUCOUP EN SE TAISANT ET EN PARLANT PEU...

Revenons sur l'article : « Emmanuel Macron : qui est son père, Jean-Michel Macron ? » On nous y décrit un homme « très effacé », qui se dit « allergique à la vie médiatique » qui revendique même dans une autre interview « une forme de distance et d'éloignement ». Rien de bien étonnant puisque : « Depuis des années, la relation entre Emmanuel Macron et son père est assez compliquée. » En réalité, elle est très simple : ils n'ont quasiment aucune relation !

Selon l'article « Emmanuel Macron, les rares confidences de son père Jean-Michel sur la relation compliquée du président de la République avec sa famille » de Luca Andreoli¹⁰ du 31/12/2020, on apprend : « que le contact entre lui et son fils se réduit au très strict minimum. A peine trois ou quatre coups de téléphone par an. » Plus intéressant, on comprend que s'il n'a guère d'atomes crochus avec Manu, celui-ci n'en a manifestement guère plus avec le reste de sa « famille » : « Jean-Michel Macron assure que ces liens minimum, ainsi que ceux très limités avec sa maman, son frère et sa sœur les 'attristent'. » : tous ont droit au même régime sec d'indifférence et d'ingratitude. Il ajoute d'ailleurs : « Mon ex-épouse a des réactions affectives beaucoup plus violentes que moi ». Celle qui est la mère du Président, n'a jamais eu le rôle et le rang de Reine-Mère dévolue à sa grand-mère Germaine Noguès, juste celui de génitrice parce qu'on avait besoin d'un utérus disponible. Jean-Michel Macron manifeste une indifférence certaine, revendiquant même « une forme de distance et d'éloignement », le gendre soumis et mari cocu se venge à sa façon. On est en plein dans les *Nourritures terrestres* d'André Gide, l'auteur fétiche de Manu : « Familles ! Je vous hais ! Foyers clos ; portes refermées ; possession jalouse du bonheur. » Mais aussi dans les *Faux-monnayeurs* qui fait l'apologie de la bâtardise et des relations incestueuses oncle-neveu... Un vrai jeu de piste, surtout quand on sait qu'André Gide a précédé Manu au lycée Henry IV.

Le père « officiel » du Président, bien qu'il soit en « service commandé », s'offre le luxe de dire tout le mal qu'il pense de la carrière de son « rejeton » (ou plutôt rejeté ?) : « Je trouve la politique extrêmement destructrice. Je n'ai pas un grand respect pour ce milieu. » Comment mieux critiquer ce que fait Manu en moins de mots ? Il égratigne au passage la cérémonie triomphale du 7 mai 2017 dans la cour du Louvre qu'il dit ne guère avoir appréciée... tout en faisant semblant d'avoir éprouvé de la fierté pour la réussite de Manu qui a les moyens de lui nuire s'il n'assure pas le service minimum obligé comme lors de la cérémonie d'investiture.

¹⁰ <https://www.programme-tv.net/news/societe/267667-emmanuel-macron-les-rares-confidences-de-son-pere-jean-michel-sur-la-relation-compliquee-du-president-de-la-republique-avec-sa-famille/>



CHAPITRE 7

RETOUR SUR LE CAS DE LA GENITRICE PRESIDENTIELLE

Intéressons-nous à l'article « Qui est Françoise Noguès la mère d'Emmanuel Macron ? » de Chloé Gurdjian¹¹ du 26/04/2017


Dans ce récit hagiographique (on est dans l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2017), on apprend que Françoise Noguès aurait permis à son fils aîné de « grandir dans un cadre protégé. Un quartier huppé d'Amiens, royaume des livres, où la notion de liberté individuelle dépassait tout. » Manu aurait donc été un enfant-roi jouissant d'une extraordinaire autonomie individuelle puisque dans son éducation la notion de liberté individuelle surpassait toute norme... On constate à l'expérience qu'effectivement Manu n'a aucune limite, aucune retenue, aucune empathie : il se comporte en despote sociopathe méprisant les autres, mentant, trichant, volant sans vergogne. On reconnaît bien l'arbre à ses fruits.

Curieusement, là encore dans le tableau idyllique de cette enfance, on fait l'impasse sur le frère et la sœur de Manu. Peut-être n'auraient-ils pas eu droit au même traitement ? Pour nous convaincre du contraire, on nous explique que Françoise Noguès avait « d'ailleurs choisi de ne pas travailler à plein temps pour pouvoir se consacrer à ses trois enfants, Emmanuel, Laurent et Estelle. » Version que contredisent formellement d'autres articles où l'on décrit le couple Macron comme complètement débordés par leur vie professionnelle, et par Manu lui-même dans son livre *Révolution...* « Ma grand-mère m'a appris à travailler. Dès l'âge de 5 ans, une fois l'école terminée, c'est auprès d'elle que je passais de longues heures à apprendre la grammaire, l'histoire, la géographie. Et à lire. » Manu - mais apparemment pas Laurent et Estelle – était donc fourré en permanence chez sa grand-mère maternelle qui l'aurait quasiment élevé, malgré le mi-temps de sa mère... dont on ne sait d'ailleurs pas quand il a débuté, mais pas pendant les jeunes années du futur monarque qui disposait d'une mémé à plein temps pour lui tout seul.

D'ailleurs, une fois de plus, on se trouve confronté à un problème généalogique. Selon la doxa, Manu est officiellement né le 21 décembre 1977, son frère Laurent en 1979 et sa sœur Estelle en 1982. Sauf que... sur Wikidata, Estelle est annoncée comme née le 24 mars 1984 ! Ce que confirme le catalogue SUDOC pour sa thèse de doctorat de médecine à Université Toulouse III – Paul Sabatier qui mentionne une année de naissance en 1984. Décidemment, les Macron-Trognoux sont irrémédiablement fâchés avec la chronologie ! Françoise Noguès n'aurait donc pris un mi-temps qu'après la naissance de sa fille en 1982 ou 1984 selon la version que l'on préfère... Et qui démolit largement le conte de fées journalistique de la mère attentionnée, entièrement dévouée au bien-être et à l'épanouissement de sa progéniture. Enfin d'un tiers de sa progéniture.

¹¹ <https://www.programme-tv.net/news/evenement/election-presidentielle-2017/115127-qui-est-francoise-nogues-la-mere-d-emmanuel-macron/>



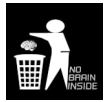
 Identifiant pérenne de la notice :	https://www.sudoc.fr/183971833
Type(s) de contenu (modes de consultation) :	Texte (informatique)
Titre :	Devenir des patients transplantés rénaux ayant reçu un greffon refusé par un autre centre pour cause de "mauvais greffon" / Estelle Macron ; directeur de thèse, Pr. Nassim Kamar
Alphabet du titre :	latin
Auteur(s) :	Macron, Estelle (1984-....) . Auteur Kamar, Nassim (1972-....) . Directeur de thèse Université Toulouse 3 Paul Sabatier (1969-....) . Organisme de soutenance Université Paul Sabatier (Toulouse) , Faculté des sciences médicales Purpan . Organisme de soutenance
Date(s) :	2014
Langue(s) :	français
Pays :	France
Editeur(s) :	Toulouse : Université Paul Sabatier, Toulouse 3 , 2014
Description :	Données textuelles (619 Kb)
Num. de thèse d'exercice :	2014TOU31577
Accès en ligne :	Accès au texte intégral http://thesesante.ups-tlse.fr/622/

D'ailleurs si Manu, dans sa – très courte – œuvre littéraire, s'attarde beaucoup sur sa grand-mère il ne parle pas de son grand-père maternel Jean Noguès, enseignant à la retraite qui avait aussi du temps libre à lui consacrer. Pas plus d'ailleurs que ses biographes qui n'en ont que pour « Manette »... Encore un fantôme avec, comme d'habitude, de curieuses anomalies dans son Etat-civil. Selon le site *Geneastar*, on annonce une naissance en 1914 et un décès en 2002. Le site *Geneanet*, plus généreux, lui octroie une fin de vie en 2013... comme son épouse dont elle était déjà la veuve depuis onze ans. Le fichier des décès lui attribue une date de décès au 14 décembre 2002...

De façon là encore très curieuse, le même fichier des décès signale André Macron comme le grand-père paternel du Président de la République et procède de même avec Jean Gabriel Noguès, le grand-père maternel. En revanche, s'il enregistre son épouse sous son nom de jeune fille (Arribet), il ne mentionne pas son lien de parenté avec Manu alors que pour ce dernier elle était quasiment sa mère... Une façon discrète de cacher l'essentiel ?

LA MATRICE PREND L'EAU.

A peine avais-je soulevé le lièvre de la discordance sur la date de naissance d'Estelle Macron que je découvre la fiche généalogique (si on ose appeler ça de la généalogie...) de Françoise Noguès. Non seulement son père est décédé onze ans après sa mort en 2002, mais plus intéressant... Estelle a disparu ! Si sa - supposée - sœur mort-née apparaît, en revanche la vivante n'a plus droit qu'à une croix !



NOGUES Jean Gabriel
grand-père maternel d'Emmanuel Macron (source: wikidata.org)
Florensac 15/03/1914 - Amiens 14/12/2002

Permalien ↗

Naissance		Décès	
Nom	Nogues	Date	14/12/2002
Prénom(s)	Jean Gabriel	Age	88 ans
Sexe	Masculin	Commune	Amiens (80021)
Date	15/03/1914	Département	80
Commune	Florensac (34101)	Pays	France (FRA)
Département	34	Acte n°	000001301N
Pays	France (FRA)	Source INSEE	fichier 2002 ↗, ligne n°541742

ARRIBET Marie Louise Germaine
Tarbes 05/10/1916 - Amiens 13/04/2013

Permalien ↗

Naissance		Décès	
Nom	Arribet	Date	13/04/2013
Prénom(s)	Marie Louise Germaine	Age	96 ans
Sexe	Féminin	Commune	Amiens (80021)
Date	05/10/1916	Département	80
Commune	Tarbes (65440)	Pays	France (FRA)
Département	65	Acte n°	526
Pays	France (FRA)	Source INSEE	fichier 2013 ↗, ligne n°206887

Geneanet Ma généalogie Rechercher Projets Ressources Communauté ADN

Menu **Fraternelle : l'encyclopédie biographique de l'Homo erectus**

Arbre Fiche Chronologie

Françoise NOGUÈS
Françoise Macron-Noguès

- Née le 8 décembre 1950 - Poix-de-Picardie, 80290, Somme, Hauts-de-France, France
- Age : 71 ans
- Docteur en médecine, Médecin-conseil à la Sécurité sociale

1 média disponible

Parents

- Jean NOGUÈS 1914-2013
- Germaine ARRIBET 1916-2013

Union(s) et enfant(s)

- Mariée vers 1976 avec Jean-Michel MACRON 1951 (voir note), divorcés en 2010 dont
 - Ne MACRON 1976-1976
 - Emmanuel MACRON 1977
 - Laurent MACRON 1979
 - xx

MACRON Andre Henri Gaston
grand-père paternel d'Emmanuel Macron (source: wikidata.org)
Corbie 09/05/1920 - Amiens 06/11/2010

Permalien ↗

Naissance		Décès	
Nom	Macron	Date	06/11/2010
Prénom(s)	Andre Henri Gaston	Age	90 ans
Sexe	Masculin	Commune	Amiens (80021)
Date	09/05/1920	Département	80
Commune	Corbie (80212)	Pays	France (FRA)
Département	80	Acte n°	1367 N
Pays	France (FRA)	Source INSEE	fichier 2010 ↗, ligne n°492339



CHAPITRE 8

FAUX, USAGES ET ABUS DE FAUX... MENANT VERS DE NOUVELLES PISTES...

La fiche « généalogique » de Françoise Noguès est le dernier exemple en date des « anomalies », erreurs, contradictions, absurdités et autres mensonges dont le dossier Macron-Troigneux est farci au point où l'on se demande ce qui est vrai ou vraisemblable dans leur histoire. On peut donc alors légitimement s'interroger sur la raison d'être d'une telle situation.

Toute la communication présidentielle est verrouillée de façon encore plus paranoïaque que son homologue nord-coréenne ; en permanence le Ministère de la Vérité élyséenne est obligé de rectifier (falsifier) les versions précédentes de la légende pour que celle-ci reste – plus ou moins, et moins que plus – cohérente et crédible. Immanquablement, des oublis, des erreurs vont se glisser dans ce travail de « rectification » ; mais cela ne sera visible que pour l'observateur attentif, le fouineur malveillant parce que « complotiste »... pas pour le grand public, celui qui est la cible de toute cette réécriture permanente du réel.

Dans toute la partie scénarisée par Mimi Maquerelle Marchand à grands renforts d'articles de presse puant le publiereportage lénifiant à des kilomètres s'ajoute le lot des inévitables coquilles, fautes d'orthographe et de grammaire, rédaction boiteuse et approximative propres à un journalisme de pacotille adepte du copier-coller et de la pensée unique. Cela rajoute encore – même si c'est involontaire – du faux à un monument de fausseté.

Il est possible aussi que, dans un certain nombre de cas, cela permette de créer un véritable brouillard opaque décourageant ceux qui essayent de comprendre quelque chose à un tel embrouillamini. On se perd effectivement dans un incroyable dédale de mensonges obligeant en permanence à s'engager sur de fausses pistes délibérément créées pour égayer.

Mais il se peut aussi que l'on assiste aussi à un travail de l'inconscient multipliant les lapsus calami et linguae, les absurdités donnant sens. Bref, comme à son habitude, le Grand Mystérieux pourrait bien semer des petits cailloux blancs pour nous conduire vers le terrier du Lapin Blanc ou autre chose encore qui pourrait bien nous faire regretter que ce ne soit pas l'ancre du lapin...

Revenons à la fiche « généalogique » de Françoise Noguès, véritable concentré de fake news, qui va nous conduire sur d'étonnantes pistes. La date - absurdement fausse (parce que facilement vérifiable comme nous l'avons déjà vu) - de la mort de son père est une indication : on le fait mourir 11 ans trop tard... pour que l'année de son décès coïncide avec celui de sa femme, la fameuse « Manette » dont il était séparé : ils se « rejoignent » ainsi fictivement dans la mort et cela signale aussi que la Mort est le « thème » caché de cette fiche. En effet, la mention d'une fille morte peu après sa naissance en 1976 y apparaît. Mais pas son prénom. Ce qui est curieux pour une enfant née à terme, d'autant plus quand les parents sont catholiques... L'autre « bizarrerie » est la disparition d'Estelle dont l'existence se résume désormais à une simple croix. Dans un cimetière ? La négation de sa vie ?



♀ **Françoise MACRON**

- Née vers 1955
- Pharmacienne à Coudun

Parents

- André MACRON 1920-2010
- Jacqueline ROBERTSON ca 1930-2004

Union(s) et enfant(s)

- Mariée avec N. BACCIOCHINI dont
 - XX
 - ♂ Antoine BACCIOCHINI 1984

Frères et sœurs

- ♂ Jean-Michel MACRON 1951

Le prénom Estelle vient du latin « stella », étoile. Et sa mort symbolique dans la généalogie familiale nous renvoie à... AstraZeneca, le fameux tueur d'étoiles, dont son frère a été un fervent VRP.

La fiche Françoise Noguès est aussi une fenêtre qui permet de jeter un regard sur les fiches généalogiques qui s'y rattachent. Commençons par celle de son ex-époux dont on nous annonce la naissance le 29 juin 1951... en contradiction avec Wikipédia qui le fait naître en 1950, comme d'ailleurs le site *Geneastar* qui, cerise sur le gâteau, ne fournit aucune information sur Françoise ! La fiche de Jean-Michel nous mène à celle de sa sœur... Françoise, née vers 1955 (toujours les mêmes approximations cachant quelque chose), et... pharmacienne à Coudun, au nord de Compiègne. Ce qui nous renvoie aussitôt vers un autre pharmacien : Arthur Macron ! Celui dont la famille habitait Namps-au-val à mi-chemin entre Poix-en-Picardie où Manette vécut pendant un quart de siècle et Saleux, à 5 kilomètres d'Amiens, où en 1937, il empoisonna sa fiancée...

En jetant un petit coup d'œil¹² sur la fiche généalogique de Françoise Macron, je prends conscience que :

1°) les mêmes prénoms reviennent avec une insistance curieuse : Jean-Michel, Françoise, Jean-
Quelque chose chez les Trogneux, etc.

2°) Elle est aussi atteinte du syndrome de « l'enfant secret » : son premier-né est soigneusement occulté... Là aussi cela revient avec une insistance curieuse.

¹² Le 28 janvier 2022 (NdE)



CHAPITRE 9

LE MENSONGE EST L'OXYGENE DES MACRON

Nous avons déjà analysé l'article « Emmanuel Macron, les rares confidences de son père Jean-Michel sur la relation compliquée du président de la République avec sa famille » de Luca Andreolli du 31/12/2020 où l'on apprenait : « que le contact entre lui et son fils se réduit au très strict minimum. A peine trois ou quatre coups de téléphone par an. » Et que si Manu n'a guère de liens avec son « père », il n'en a manifestement guère plus avec le reste de sa « famille » : « Jean-Michel Macron assure que ces liens minimum, ainsi que ceux très limités avec sa maman, son frère et sa sœur les 'attristent'. »

Mais avec son « témoignage » le « père » du Président nous ment-il ? Se ment-il à lui-même ? Ou les deux en même temps plus probablement ?

Dans un article du 22 novembre 2019 de Cédric Remia¹³ intitulé : « Emmanuel Macron : des retrouvailles chaleureuses à Amiens avec son père Jean-Michel », soit à peine un an avant les « rares confidences » de Jean-Michel Macron on apprend que le 21 novembre, à l'occasion d'un déplacement officiel à Amiens pour rencontrer les ex-salariés de l'usine Whirlpool, Manu en a profité pour rencontrer rapidement un autre laissé-pour-compte du macronisme : Jean-Michel Macron.

A l'occasion d'un déjeuner, ils ont évoqué le « bon vieux temps » totalement fictif de leurs relations passées. Le dernier paragraphe soigneusement revu par le Ministère de la Vérité est d'ailleurs édifiant : « Pourtant, les relations entre Emmanuel Macron et ses parents n'ont pas toujours été au beau fixe. Et pour cause, ils ne soutenaient pas - au début - la relation qu'entretenait leur fils avec une de ses enseignantes, Brigitte, âgée de 24 ans de plus que lui. C'est d'ailleurs eux qui ont poussé le jeune Emmanuel Macron, à 16 ans, à s'installer à Paris et à étudier au lycée Henri IV pour qu'il oublie l'élue de son cœur. À la suite de quoi le futur président de la République aurait gardé de la rancune à l'égard de ses parents... Mais tout ça est désormais très loin et oublié ! Le chef de l'État entretient aujourd'hui de très bonnes relations avec son père et sa mère, lesquels étaient présents et très émus lors de sa prise de fonction à l'Élysée, le 14 mai 2017. »

Ces « retrouvailles » à l'Élysée comme au restaurant n'étaient donc, une fois encore, qu'une scène dans la pièce de théâtre que constitue la vie d'Emmanuel Macron, Rimbaud aux semelles de plomb de la Banque Rothschild, philosophe de pacotille et acteur, son seul véritable talent.

Comme d'ailleurs aussi la présence de son frère Laurent et de deux de ses enfants à ses côtés au Stade de France¹⁴ pour la finale de la Coupe de France d'avril 2019. Manu, entouré de tout un

¹³ <https://www.programme-tv.net/news/societe/244337-emmanuel-macron-des-retrouvailles-chaleureuses-a-amiens-avec-son-pere-jean-michel/>

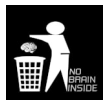
¹⁴ <https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Emmanuel-Macron-au-stade-de-France-avec-son-frere-Laurent-et-ses-neveux-1620848#Au-premier-rang-Francois-de-RugynbspNoel-Le-Graet-Emmanuel-MacronnbspRoxana-MaracineanunnbspJean-Yves-Le-Drian-etnbspMarlene-Schiappanbsp>



aréopage de ministres et de « personnalités » venus là uniquement pour se montrer, s'est fait copieusement photographié aux côtés de son frère cadet Laurent qui, selon le livre de Sylvie Bommel, *Il venait d'avoir dix-sept ans*, qualifiait Emmanuel Macron de « vague cousin », pour s'éviter les questions indécrites... Sa prestation télégénique terminée, le cadet a été aussitôt relégué au magasin des accessoires.

Des relations de Manu avec sa sœur Estelle - déjà « tuée » par AstraZeneca, le tueur d'étoiles – on peut dire sans trop s'avancer qu'elles frôlent le zéro absolu. Ainsi, lors de la cérémonie de passation de pouvoir à l'Élysée, le clan Macron était presque au complet... mais Estelle n'a pas fait le déplacement... pour cause de grossesse. Depuis, il est plus facile d'obtenir une interview de l'horloge parlante que de la petite dernière de la fratrie...

Reste maman. Françoise, pas « Brigitte ». Celle que son ex-conjoint décrit comme attristée par l'absence de relations avec son rejeton et aux « réactions affectives beaucoup plus violentes que moi ». Et qui tient un discours tout différent... et, bien entendu, complètement contradictoire comme d'habitude !



CHAPITRE 10

FRANÇOISE NOGUES, GENITRICE PRESIDENTIELLE, FANTOME, ADMIRATRICE ET COPINE DE BRIGITTE...

Les mensonges – et les vérités qu'ils révèlent indirectement – continuent de plus belle avec la mère du Président.

Avec une délectation quelque peu morose Jean-Michel Macron avait détaillé l'état de ses relations avec Manu : un déjeuner depuis son élection et quelques coups de téléphones à l'année. Et, d'après lui, ce n'était guère plus brillant pour le reste de la famille qui s'en attristait. On se demande bien pourquoi vu leur absence quasi-totale de relation avec lui... Reste évidemment le cas de Françoise Noguès, la plus touchée d'après son ancien mari : « Mon ex-épouse a des réactions affectives beaucoup plus violentes que moi ».

Dans l'article de Chloé Gurdjian¹⁵ du 26 avril 2017 (dans l'entre-deux tours de la présidentielle) « Qui est Françoise Noguès la mère d'Emmanuel Macron ? » si on évoque des relations apaisées entre le futur Président et sa mère, on est bien obligé d'avouer que Manu, si proluxe au sujet de sa grand-mère, ne parle jamais de sa mère... On invoque le témoignage d'un « expert », le journaliste Bernard Pascuito, auteur de *Les politiques aussi ont une mère* : « On sait que ça ne se passe pas très bien, on sait que ce n'est pas l'amour fou. » Au point que blessée, Françoise avouera à Anne Fulda dans *Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait* : « A lire certains articles, Emmanuel n'a pas de famille. »

On a donc une relation mère-fils rassérénée qui ne se passe pas très bien, qui est loin d'un amour fou ou même d'un amour tout court ; au point que la génitrice à l'impression d'être face à un orphelin, ingrat qui plus est.

Mais comme nous sommes dans le mensonge permanent, le Ministère de la Vérité termine sur un happy end : « Mais tout semble être plus ou moins rentré dans l'ordre. 'On déjeune souvent ensemble. On rit beaucoup. Françoise est very open, a confié Brigitte Macron à la journaliste Candice Nedelec. De son côté, Françoise Noguès confie considérer Brigitte comme 'une amie, pas comme une belle-fille'. »

En fait, on ne sait pas si Manu déjeune souvent en compagnie de ses mères, s'il rit avec elles, s'il trouve sa génitrice aussi « very open » que son épouse dont elle est l'amie...

Comme tout cela finit quand même par interroger et faire un peu désordre, on est bien obligé d'allumer des contrefeux. On a donc droit à un beau publiereportage du 28 septembre 2021 d'Estelle Lenartowicz¹⁶ sobrement intitulé : « Emmanuel Macron : 'Sa relation avec sa mère est fusionnelle' » pour nous persuader qu'en peu de temps leurs relations - polaires - sont devenues équatoriales.

¹⁵ <https://www.programme-tv.net/news/evenement/election-presidentielle-2017/115127-qui-est-francoise-nogues-la-mere-d-emmanuel-macron/>

¹⁶ <https://www.pointdevue.fr/society/actus/emmanuel-macron-sa-relation-avec-sa-mere-est-fusionnelle>



Et pour le « prouver » on s'appuie sur la nouvelle légende dorée ciselée par... la romancière Gaël Tchakaloff qui dit adopter « la méthode immersive du gonzo journalisme, c'est-à-dire en assumant de rester au plus près de mes personnages ». Là au moins, il n'y a pas tromperie sur la marchandise : c'est du roman (de gare) !

Depuis juillet 2016 (donc dès le meeting de la Mutualité, qui a marqué le début du mouvement *En Marche* et le lancement du produit Macron), la romancière-journaliste-mémorialiste-groupie-copine suit le couple Macron comme leur ombre. Un modèle d'objectivité et d'impartialité...

Ici l'objectif est de vendre un nouveau couple : « Manu & Françoise ». Et la pseudo-interview démarre très fort : « Vous êtes l'une des rares personnes à avoir rencontré Françoise Noguès, la mère du président. Comment s'est déroulée cette entrevue ? J'ai toujours voulu la rencontrer car je sentais qu'elle était en quelque sorte la pierre angulaire de cette histoire. Après de multiples tentatives d'approche infructueuses, ses portes m'ont soudain été ouvertes en janvier 2021, un an après le début de mon immersion, sans que je sache exactement pourquoi. »

Rencontrer Françoise Noguès est réservé à de rares élus soigneusement choisis par le Ministère de la Vérité, s'avère plus périlleux que la traque du Yéti et réclame même une intervention surnaturelle ouvrant les portes et les bouches. A la lecture des révélations, on comprend pourquoi : il faut vraiment avoir la foi macroniste chevillée au corps pour gober un pareil discours.

Petit florilège de notre « mémorialiste » : « J'ai découvert une femme de fort caractère, qui, par plusieurs aspects, ressemble beaucoup à son fils. Comme lui, elle est très affective, débordante tantôt de joie, de sensibilité ou d'anxiété. » En clair, elle serait donc la digne mère, la matrice génétique, de son sociopathe de fils. Savoir si cela est un compliment est une autre histoire comme aurait Kipling...

Après les amuse-gueules, les hors d'œuvre : « Leur relation est fusionnelle ! C'est une mère très protectrice, qui s'inquiète pour son fils et le couve beaucoup. Il lui arrive de lui écrire pour s'assurer qu'il a pris un manteau lorsqu'il fait froid... Ils s'appellent tous les jours et échangent sur tous les sujets. Le fait qu'il soit devenu président n'a pas du tout altéré leur relation. »

Celle qui supportait très mal de ne pas avoir de relations et d'être exclue par un orphelin sans cœur a maintenant une relation fusionnelle avec lui : une Brigitte-bis en quelque sorte ou une « Manette » de remplacement... Qui ment, à qui, quand et sur quoi ? On patauge entre le grotesque et le bobard.

On continue crescendo : « Après des débuts chaotiques, elle est aussi devenue très proche de sa belle-fille, Brigitte Macron. Elles forment aujourd'hui une véritable équipe, et, avec leurs enfants respectifs, une sorte de tribu autour de lui. Françoise Noguès est également en contact avec certains conseillers de l'Élysée, avec lesquels elle échange régulièrement. »

En mettant de côté l'image farfelue de la tribu des Macron-Trognoux formant le carré autour de Manu, on apprend incidemment que la génitrice est sous le contrôle étroit de Brigitte - avec qui elle forme une équipe (de foot ? d'intox ?) - et « certains conseillers de l'Élysée », ses « officiers traitants » en langage des services spéciaux.



Mais le pire est pourtant encore à venir avec les « révélations » de l'article de Chloé Berry¹⁷ du 19/08/2021 intitulé : « C'est une amie comme je n'en ai pas d'autres. La mère d'Emmanuel Macron confie être très proche de Brigitte Macron ».

Celle qui « idolâtre son fils » selon la romancière-journaliste Gaël Tchakaloff a en Brigitte « une amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les mêmes priorités, on se dit tout ».

Le détournement de mineur de moins de 15 ans par personne ayant autorité a complètement disparu, le mari « tombant de l'armoire » en l'apprenant aussi, et il n'en reste plus que « quelques mises en garde liées à la différence d'âge », bientôt une simple remarque sur le choix de la cravate du jeune marié... Plus fort encore : on passe même carrément à la complicité de détournement de mineur par ascendant ! Françoise dit de Brigitte : « Je la connaissais et je l'admirais parce qu'elle avait été la prof de français d'Estelle, ma fille cadette. Je l'ai beaucoup vue ». En effet, selon la romancière, « les deux femmes se connaissent depuis toujours. Elles étaient voisines à Amiens. »

Le « mystère » de la date de naissance d'Estelle commence à s'éclaircir. Si elle est née en 1982, elle n'a pu avoir Brigitte comme prof à la Providence qu'à ses 11 ans, lors de son entrée en sixième. C'est-à-dire en 1993, en plein dans le détournement de mineur « officiel » de Manu... Mais, si sa naissance est bien au 24 mars 1984, cela nous amène à 1995... Et l'on se trouve alors avec la mère d'un mineur victime d'un pédocriminel depuis 1992 (en fait probablement dès 1991 à l'arrivée de Brigitte à la Providence), qui connaît « depuis toujours » et « admire » (mais pourquoi ?) le pédocriminel dont elle est la proche voisine depuis son retour à Amiens en 1991, et qui en 1995 continue d'envoyer ses enfants dans l'établissement où il sévit toujours !

A Amiens, le domicile des Macron, dans le quartier huppé d'Henriville, se trouvait proche de l'extrémité sud de la rue Gauthier-de-Rumilly... et à quelques centaines de mètres de la rue Saint-Simon où habitaient les Auzière. Mais aussi à deux pas de l'école maternelle de la rue Delpech (la plus proche rue parallèle à la rue Gauthier-de-Rumilly) où Manu usa ses premiers fonds de culotte et de la résidence où vivait Manette, la fameuse grand-mère... Il n'y a pas, à vol d'oiseau, un kilomètre (un quart d'heure à pied) entre la rue Gauthier-de-Rumilly et le 91 de la rue Saint-Fuscien, la résidence familiale des Trogneux où Brigitte et Manu profitaient de la piscine...

Ce voisinage et la connaissance « des rumeurs et des médisances » sur les relations entre Brigitte et Manu rendent invraisemblable la version de Jean-Michel Macron « tombant de l'armoire » à la découverte du détournement. A moins qu'il n'ait pas eu la moindre idée de ce qui se passait à son domicile et dans sa famille...

Encore un effort et l'on va apprendre dans un prochain publireportage que Françoise forme désormais un ménage à trois avec son fils et le père de celui-ci.

Sachant que, selon les sources, Nathalie Farcy avait entre 5 mois et 3 ans lors de la mort de ses

¹⁷ <https://www.programme-tv.net/news/societe/281462-cest-une-amie-comme-je-nen-ai-pas-dautres-la-mere-demmanuel-macron-confie-etre-tres-proche-de-brigitte-macron/>



parents en 1960, son DUT TC à Amiens en 1979 tient la route. Et en plus c'est sur l'annuaire des anciens élèves¹⁸ :



Annuaire des anciens élèves de l'IUT d'Amiens

← Retour

21692 résultats

Précédent 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 Suivant

Cliquez sur les intitulés de colonnes pour trier les résultats

Nom	Année	Formation	Option ▼	E-mail	Modifier mes données
M. REYBAUT Christian	1979	DUT TC			
Mlle SULEAUX Catherine	1979	DUT TC			
Mlle TROGNEUX FARCY Nathalie	1979	DUT TC			
M. VACHEROT Thierry	1979	DUT TC			
Mlle VANCOILLIE Laurence	1979	DUT TC			
Mlle VAUCHEL Annick	1979	DUT TC			
M. LABARRE Jacky	1980	DUT GMP			
M. PAMART Xavier	1980	DUT TC			
M. BOUCHER Frédéric	1980	DUT GMP			
M. LEGLISE Gilles	1980	DUT GMP			
M. SAUVAGE Eric	1980	DUT GMP			
M. VENANT Patrice	1980	DUT GMP			

Un autre document¹⁹ qui permet de comprendre comment on peut accréditer à très peu de frais l'existence de Brigitte Trogneux... puisque l'épouse de Jean-Claude Trogneux a réellement existé, elle... :

Avis de remerciements

AMIENS

Madame Brigitte TROGNEUX, son épouse

Et toute la famille,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Jean-Claude TROGNEUX

et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

¹⁸ <https://iut.nim80.com/index.php?page=liste&pagination=194&tri=option&ordre=DESC>

¹⁹ <https://www.libramemoria.com/defunts/trogneux-jean-claude/2d3d1d8d43054aaa898ed2f505af2b91>



DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE 1

QUAND ON PARLE DE FRANÇOISE, C'EST MANETTE QU'ON EVOQUE...

Le cas de Françoise Noguès, la génitrice du Président, est particulièrement complexe. Il est délicat de démêler dans ses propos, dans ceux que le Ministère de la Vérité lui attribue, dans ceux de son ex-époux la concernant, ce qui relève du mensonge intégral, de la déformation délibérée, de l'intox, de la manipulation ou de l'incompréhension de proches sciemment bernés. On poursuit des ombres fuyantes dans un brouillard opaque...

Jean-Michel Macron, totalement tenu à l'écart par Manu, prétend - avec une délectation morose un peu trop affichée pour être tout à fait sincère - ne pas en être affecté. A la différence de son ex-épouse - soumise, d'après lui, au même traitement - qui a « des réactions affectives beaucoup plus violentes que moi ». Ce qui pourrait sembler plausible puisque selon le journaliste Bernard Pascuito, auteur de *Les politiques aussi ont une mère*, Manu « ne parle jamais de sa mère » dont il n'a jamais été proche... au point que Françoise avouera, rejetée et dépitée, à Anne Fulda dans *Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait* : « A lire certains articles, Emmanuel n'a pas de famille. » Mais tout cela est aussitôt démenti par d'autres « témoignages » générés eux aussi par le Ministère de la Vérité. Ainsi elle « idolâtre son fils » et « ils s'appellent tous les jours et échangent sur tous les sujets » selon la journaliste-auteur de science-fiction Gaël Tchakaloff, puisque « leur relation est fusionnelle » d'après l'article éponyme d'Estelle Lenartowicz !

On ne peut guère s'appuyer sur les témoignages de Laurent et d'Estelle Macron pour démêler le faux du vraisemblable : ils ne donnent aucun véritable témoignage... au point que l'on peut se demander de quoi ils ont été réellement témoins pendant les jeunes années de Manu. Comme leur père, ils ont été - en même temps - totalement marginalisés et neutralisés. Délibérément écartés de la légende dorée macronienne au profit des enfants de Brigitte formant la Sainte Famille de « Dieu est parmi nous », et utilisés uniquement à minima pour de rares opérations de com au profit exclusif de l'image factice que Manu veut donner de lui.

Françoise Noguès est la seule qui échappe – au moins en partie – à cette censure médiatique digne de la Corée du Nord.

Probablement pour deux raisons complémentaires : en tant que fille de Manette elle a été la génitrice du Président, et parce qu'elle a été/est la probable maîtresse du véritable géniteur, aujourd'hui devenu « l'amie comme elle n'en a pas d'autres ». Nous reviendrons par la suite plus en détail sur la question du probable père de Manu ; nous allons d'abord nous intéresser à Françoise comme fille – soumise – de Manette et génitrice programmée d'un futur Président.



Pour cela, il nous faut revenir au compte-rendu de l'hagiographie du couple Manu & Brigitte de la romancière présenté dans l'article du 28 septembre 2021 d'Estelle Lenartowicz : « Emmanuel Macron : 'Sa relation avec sa mère est fusionnelle'. »

Gaël Tchakaloff y évoque, de façon curieuse, Françoise comme étant « la pierre angulaire de cette histoire. » Façon curieuse parce que codée. En effet, dans la tradition chrétienne, le symbolisme de la « pierre angulaire » se rapporte au texte de l'Evangile selon saint Matthieu (21-42) : « Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle ; C'est du Seigneur que cela est venu, Et c'est un prodige à nos yeux ? » Un symbolisme récupéré par la Franc-Maçonnerie qui en fait grand usage dans les *Constitutions d'Andersen* en l'associant et l'amalgamant au symbolisme de la pierre brute, de la pierre taillée... et de la pierre philosophale.

Quand on décrypte le message codé de l'hagiographe, on obtient : Françoise a été méprisée, rejetée, mais, en tant que clé de voûte au sommet de l'édifice, elle est indispensable à l'achèvement du Temple. Elle est l'utérus, la matrice qui abrite « Dieu est parmi nous », le prophète parisien de la Bête de l'Événement.

Et l'on découvre alors que l'histoire de la Mère de Dieu est parmi nous, revient en définitive à chanter les louanges de la Mère de la mère, la véritable Reine-Mère : « Manette », l'architecte caché qui est aux manettes, aux commandes... Et, involontairement même si tout cela a été validé par le Ministère de la Vérité, ce panégyrique met à mal toute la légende dorée !

« Germaine Noguès, la mère de Françoise, a été UN MODELE POUR TOUTE LA FAMILLE, en particulier pour le petit Emmanuel. C'ETAIT UNE FEMME AVANT-GARDISTE, TRES LIBRE ET INDEPENDANTE. »

Pieux propos lénifiants immédiatement contredits par un autre paragraphe du même texte : « Elle m'a beaucoup parlé de l'idée de liberté. Elle voulait que ses enfants travaillent pour pouvoir choisir leur vie, ayant elle-même SOUFFERT D'UN MANQUE D'INDEPENDANCE. Ayant déjà préparé un certificat en pédiatrie, avant de se consacrer à l'éducation de ses enfants, elle ne SEMBLE PAS AVOIR AIME SA VIE A AMIENS, SYNONYME DE MOROSITE ET D'ENFERMEMENT. Elle a GAGNE SON AFFRANCHISSEMENT par des vacances à la Sécurité Sociale et l'obtention du concours afférent, mais au fond, ELLE AURAIT PREFERE ETRE ARTISTE. Ce qui l'intéresse, c'est la peinture, le dessin, l'opéra et la littérature. Et c'est aussi cette appétence artistique qu'elle aime mettre en avant chez son fils, rêvant de le voir devenir musicien ou écrivain. »

Françoise avoue explicitement qu'elle n'a pas choisi son métier, sa vie parce qu'elle n'avait aucune indépendance pendant sa jeunesse... et même par la suite puisque son existence amiénoise était « synonyme de morosité et d'enfermement », au point d'y trouver une échappatoire dans des vacances... à la Sécurité Sociale ! Sa vocation était artistique : la peinture, le dessin, l'opéra et la littérature... et pourtant - sur ordre ? – elle avait fait un doctorat de médecine, épousé un médecin



dont les seules préoccupations sont sa carrière et d'avoir des enfants qui suivent la voie qu'il leur a tracée/imposée...

Besoin de liberté, absence d'indépendance, besoin d'affranchissement, morosité, enfermement, déni de sa nature profonde et de sa vocation : voilà qui ne cadre pas du tout avec la description dithyrambique de Manette et le récit édifiant d'un couple de médecins amiénois élevant leurs enfants malgré leur vie professionnelle omniprésente...

Le récit hagiographique *Qui est Françoise Noguès la mère d'Emmanuel Macron ?* de Chloé Gurdjian du 26/04/2017 confirme ce besoin de liberté de la mère de Manu en nous apprenant que Françoise Noguès aurait permis à son fils aîné de « grandir dans un cadre protégé. Un quartier huppé d'Amiens, royaume des livres, où LA NOTION DE LIBERTE INDIVIDUELLE DEPASSAIT TOUT. »

Mais un doute s'invite aussitôt dans la légende : comment ce cadre protégé, royaume des livres où LA NOTION DE LIBERTE INDIVIDUELLE DEPASSAIT TOUT est-il compatible avec la vie de Françoise à Amiens, SYNONYME DE MOROSITE ET D'ENFERMEMENT ? Encore un mensonge ? Un vœu pieux ? Ou alors quel cadre protégé assurant une telle liberté totale évoque-t-on ici ?

Il s'agit, selon toute probabilité, du royaume des livres de Germaine Arribet habitant dans une résidence de la rue Delpech du même quartier d'Henriville, à quelques centaines de mètres à peine du domicile des Macron... C'est d'ailleurs Manu qui nous le dit lui-même dans son livre *Révolution* : « Ma grand-mère m'a appris à travailler. Dès l'âge de 5 ans, une fois l'école terminée, c'est auprès d'elle que je passais de longues heures à apprendre la grammaire, l'histoire, la géographie. Et à lire. [...] Ainsi ai-je passé mon enfance dans les livres, un peu hors du monde »... et du domicile parental. Récit « incontestable » d'un témoin « irréfutable » qui, là encore, contredit totalement le récit de sa propre mère : « Françoise Noguès avait d'ailleurs choisi de ne pas travailler à plein temps pour pouvoir se consacrer à ses trois enfants, Emmanuel, Laurent et Estelle. » C'est pour que Françoise, vacataire de la Sécurité Sociale, puisse se consacrer à ses enfants que Manu, après l'école, passait de longues heures chez sa grand-mère... En fait, il y séjournait presque en permanence puisqu'il précise encore dans son livre : « Je me souviens de ces matins tôt où j'allais la rejoindre dans sa chambre et où elle racontait ses anecdotes de guerre, ses amitiés. Enfant, je reprenais chaque jour le fil de la discussion interrompue. [...] Et la porte de ma chambre entrouverte dès sept heures du matin lorsque je n'étais pas encore venu la rejoindre... » Même si elle était du genre mère autoritaire et belle-mère envahissante, Germaine Arribet ne logeait pas chez les Macron, mais Macron Junior habitait – presque - chez elle.

Comme on ne peut quand même pas remettre en doute la parole de « Dieu est parmi nous », la journaliste-romancière de gare Gaël Tchakaloff en est réduite à allumer un contre-feu alambiqué mêlant le vrai à l'affirmation gratuite : « Très tôt, elle [Manette] a créé avec Emmanuel un lien intellectuel et affectif très fort. C'est elle qui l'a initié à la littérature. À tel point qu'on a raconté, A TORT, qu'il serait parti à 5 ans avec sa valise vivre chez elle. C'EST FAUX, mais ils ont toujours été très proches jusqu'à la fin de sa vie. » Le « on » en question concerne les journalistes Pascal Pascuito et Olivier Biscaye, auteurs de « Les politiques aussi ont une mère » qui expliquaient dans leur livre



paru début 2017 : « qu'à l'âge de cinq ans, [Manu] voulait déjà quitter ses parents pour habiter chez elle ! » Révélation qu'ils ne pouvaient tenir que de Manu, de ses parents... ou du Ministère de la Vérité ! Le serpent se mord la queue et se fait très mal...

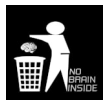
Comme nous l'avons déjà noté, le tableau idyllique d'une mère veillant sur ses enfants, outre qu'il est contredit par maints témoignages, fait également l'impasse sur le frère et la sœur de Manu. Manifestement, le temps partiel de Françoise Noguès n'a guère concerné les jeunes années du futur Président fourré presque en permanence chez Manette. Quand Laurent, né en 1979, et Estelle, née en 1982 ou plus sûrement en 1984, en ont-ils profité ? Plus tard... si jamais ils ont été vraiment concernés par la plus grande disponibilité de leur mère. Et rien, nulle part, n'indique qu'ils ont bénéficié du même traitement auprès de leur grand-mère qui semble bien en avoir réservé l'exclusivité à l'aîné.

Dans la description hagiographique de Germaine Noguès, juste après le couplet sur la femme avant-gardiste, très libre et indépendante, on annonce qu'elle était « séparée de son époux, qu'elle a travaillé comme professeure de lettres, d'histoire-géographie puis est devenue directrice de collège. » Telles qu'elles sont présentées, ces informations laissent entendre que la séparation serait antérieure à, au moins, sa nomination comme directrice de collège. C'est-à-dire à son dernier poste au collège Sagebien dans le quartier d'Henriville vers la fin des années 70.

D'ailleurs si Manu, dans sa – très courte – œuvre littéraire, s'attarde beaucoup sur ses liens avec sa grand-mère il ne parle pas de son grand-père maternel Jean Noguès. Personnage qu'il pourrait bien ne pas avoir beaucoup connu... ou même pas du tout. Ce qui, du coup, mettrait à mal de nouveaux pans de la légende de ses jeunes années. Manu, si l'on en croit *La République des Pyrénées* du 11 avril 2017, raconte avoir passé TOUTES SES VACANCES D'ETE ET D'HIVER à Bagnères-de-Bigorre dans la maison familiale. « J'y ai appris à marcher, à pêcher, à jouer au rugby avec MES GRANDS-PARENTS. » Pas avertis de la réécriture permanente de l'Histoire, ses parents ont d'autres souvenirs de leurs vacances avec leurs enfants dans d'autres régions de France et à l'étranger... Il serait aussi intéressant de savoir comment un fantôme a bien pu lui apprendre à pêcher et à jouer au rugby...

Au passage, on remarquera d'étonnantes similitudes dans les vies - réécrites - de Françoise, de Germaine et de... Brigitte. Pour chacune, on retrouve les mêmes « éléments de langage » dans le récit : le besoin d'indépendance, de liberté individuelle, le refus des conventions sociales, l'absence d'épanouissement dans la vie de couple, la séparation et le divorce, puis une nouvelle vie plus conforme aux aspirations profondes...

Nous verrons que les liens et les rapports entre les trois « femmes » sont beaucoup plus complexes et profonds que les récits officiels ne veulent bien le dire.



CHAPITRE 2

QUAND MANETTE EST AUX MANETTES...

Selon le Ministère de la Vérité, Germaine Arribet était « avant-gardiste ». Mais avant-gardiste sur quel(s) plan(s) ? Politique, culturel, sociétal, sexuel, éducatif ?

On constate que « l'avant-gardiste, très libre et indépendante » Manette était - en même temps, comme son petit-fils - guère gênée par la contradiction permanente en imposant aux autres ce qu'elle refusait pour elle-même. Du récit de sa fille Françoise - pourtant vérifié par la cellule de communication de Brigitte - on retient que sa mère n'a pas hésité à brider ses aspirations de jeunesse, nier sa vocation artistique et lui imposer une carrière médicale, et peut-être aussi un mariage dans ce milieu amiénois « synonyme de morosité et d'enfermement »... On peut penser que son frère Jean-Michel et sa sœur Marie-Christine, confrontés à l'inflexible volonté de Manette, ont vécu une situation similaire.

D'ailleurs au sujet de Jean-Michel, Hervé Algalarrondo, précise que ce dernier aurait été l'espoir déçu de Manette, ne devenant « que » médecin généraliste après des problèmes de jeunesse (probablement liés au contexte de la guerre d'Algérie), ce qui aurait conduit Germaine Noguès, à la génération suivante, à reporter ses espoirs de « réussite » sur Manu.

Comme nous l'avons déjà vu, Manette s'est littéralement accaparé Manu dès son plus jeune âge sous prétexte de lui servir de préceptrice. L'article du 3 mai 2017 de Cedric Remia²⁰ « Qui était Germaine, la grand-mère et le pilier affectif d'Emmanuel Macron ? », le confirme : « Plus généralement, elle l'élève au détriment de parents débordés par leurs activités professionnelles. À tel point qu'à l'âge de 5 ans, le garçonnet demande à ses parents s'il peut aller vivre chez elle. »

De fait, elle a patiemment façonné la personnalité du futur Président. Selon la journaliste Anne Fulda, dans son ouvrage *Un jeune homme si parfait*, Manette « considère Emmanuel comme son 'fils'. Et il le lui rend bien. [...] Au grand désespoir de ses parents, il voue littéralement une admiration et un amour indéfectible à celle qui est sa préceptrice, sa boussole, bref, son pilier affectif. »

Et celle qui fut sa marraine lors de son baptême prendra fait et cause pour son filleul de petit-fils quand Manu filera le parfait amour avec Brigitte... au point d'être la seule à le soutenir.

Mais pour le soutenir, elle était donc forcément au courant - comme tout le monde d'ailleurs - de ce détournement de mineur public ! En tant qu'enseignante, et à plus forte raison directrice d'établissement scolaire, elle connaissait la législation sur le détournement de mineur par personne ayant autorité. Déontologiquement et aussi en tant que proche parente, elle aurait dû intervenir, signaler... Elle fait exactement l'inverse et couvre un pédocriminel : « Si Manette n'avait pas donné son assentiment, rien n'aurait été possible » entre Emmanuel et Brigitte, nous apprend d'Anne Fulda. Ce que confirmera d'ailleurs la romancière de gare Gaël Tchakaloff : « Si Germaine ne m'avait pas acceptée, je n'aurais pas fait long feu, m'a dit un jour Brigitte. »

²⁰ <https://www.programme-tv.net/news/evenement/election-presidentielle-2017/115635-qui-etait-germaine-la-grand-mere-et-le-pilier-affectif-d-emmanuel-macron/>



Toutes les pieuses légendes aussi successives que fantaisistes sur les réactions des époux Macron confrontés à la situation volent en éclats... Il se confirme clairement que c'est en réalité Manette qui a fait la pluie et le beau temps : « C'est sa grand-mère qui le soutient, qui le loge, qui lui trouve un appartement... Sa grand-mère est partout, elle est même au mariage avec Brigitte ».



CHAPITRE 3

LES RELATIONS – TRES – EQUIVOQUES DU TRIO MANETTE-BRIGITTE-FRANÇOISE

Germaine Arribet, en totale contradiction avec l'image que l'on donne d'elle, n'accorde aucune indépendance à Françoise pendant sa jeunesse, bafoue son besoin de liberté, ne tient aucun compte de ses aspirations profondes, lui impose ses propres choix, lui trace une voie qui aboutit à une vie « synonyme de morosité et d'enfermement », et s'ingère dans la vie du couple Macron. Elle élève chez elle Manu comme s'il était son fils, le façonne selon ses vues au point que le futur président la considère et l'aime comme si elle était sa mère... ce qu'elle a fini par être en réalité. Françoise a été ravalée au rang d'utérus disponible, de mère-porteuse, humiliée et rejetée une fois achevé son rôle de génitrice. D'où son amertume, son sentiment d'abandon, et ce besoin d'amour, de reconnaissance qu'elle trouvera finalement auprès de... Brigitte.

Par un aveu incroyable passé à travers le filtre du Ministère de la Vérité, on nous a appris que si Françoise est la mère de « Dieu est parmi nous », elle est aussi l'épouse de Jean-Michel Macron avec qui elle a eu deux enfants... S'il n'est pas le père de Manu, qui est alors le géniteur ? Françoise va nous mettre sur sa piste par une voie qui peut, de prime abord, sembler bien détournée. Dans plusieurs publiereportages ayant reçu l'imprimatur de Mimi Maquerelle Marchand, elle se confie sur ses relations avec Brigitte. Certes, il lui a fallu faire preuve d'une certaine retenue « diplomatique » dans ses confidences calibrées pour rester dans les bonnes grâces de Dieu, mais surtout de sa parèdre. Mais les mots, les tournures romantiques trahissent un cri du cœur qui, pour une fois, n'est pas entièrement sorti de la plume de la cellule de communication de l'Elysée : « une amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les mêmes priorités, on se dit tout ».

D'ailleurs, on nous apprend que « Les deux femmes se connaissent depuis toujours. Elles étaient voisines à Amiens. » Ainsi, la mère du mineur détourné et le pédocriminel sont donc de vieilles connaissances... Et cela, forcément, bien avant le retour, en 1991, de Brigitte à Amiens pour enseigner à La Providence et ses longues années passées loin de la Picardie si l'on en croit la (les) version(s) officielle(s).

Ainsi, en 1973, Brigitte est censée faire des études universitaires à Lille. En juin 1974, elle se marie au Touquet puis suit son banquier fantôme de mari au gré de ses postes. D'abord à Lille puis à Strasbourg, mais Brigitte trouve quand même le temps d'être attachée de presse de la Chambre de Commerce du Pas-de-Calais en 1982, puis enseignante à Truchtersheim, en Alsace, de 1986 à 1991. Le « depuis toujours » implique donc qu'elles se connaissent forcément depuis leurs jeunes années (« officiellement » elles sont presque contemporaines : Brigitte étant « née » en 1953 et Françoise en 1950).

Mais alors quels établissements d'enseignement, quels cercles, quels lieux ont-elles donc fréquenté ensemble à la même époque ? Quels liens entre la jeune bourgeoise amiénoise issue d'une riche famille de notables influents et la fille d'une directrice de collège habitant à Poix-de-Picardie à 25 kilomètres d'Amiens ? Des rencontres dans des autocars scolaires qu'elles n'ont probablement pas



utilisés l'une comme l'autre ? Des boums réunissant les rejetons de la bonne bourgeoisie d'Henriville et ceux de la classe moyenne vivant à des dizaines de kilomètres de là ?

On le voit, une fois de plus, les nouvelles révélations font voler en éclats toutes les versions antérieures. Et, s'il ne s'agit pas d'une nouvelle forgerie, les propos de Françoise remettent en cause toute la légende brigittienne... et l'histoire officielle du couple Macron et de la famille Noguès ! Pour que deux femmes de milieux différents habitant dans des villes différentes puissent se connaître depuis toujours sans qu'il s'agisse d'une invention, cela implique nécessairement que leurs versions « officielles » sont fausses et que les familles Trogneux et Noguès ont eu des relations totalement passées « sous le radar » et soigneusement occultées ! Mais pourquoi ?

Pourquoi, par exemple, Françoise Noguès qui connaît Brigitte « depuis toujours » ne fournit-elle pas - via le réseau de diffusion de publiereportages de l'officine Mimi Maquerelle Marchand - un simple et irréfutable témoignage accréditant l'existence réelle de Brigitte Trogneux ? Si on écarte l'hypothèse d'un « mensonge en service commandé », c'est parce qu'elle connaît Brigitte « depuis toujours »... mais sous un autre nom et une autre apparence...

Si Françoise prétend connaître Brigitte depuis toujours et être sa voisine, il en est forcément de même pour Germaine ! Les trois femmes habitant à l'époque du détournement de mineur dans le même quartier d'Henriville, à quelques centaines de mètres les unes des autres, et - pour des raisons bien différentes - s'intéressaient de près à Manu... De plus, comme nous venons de le voir, les révélations de Françoise impliquent que si Brigitte et elle se connaissent depuis au moins leur jeunesse, il est pratiquement impossible que leurs familles ne se connaissent pas. D'autant que la redoutable Manette n'accordait aucune indépendance à sa fille privée de liberté... Et que les Trogneux, « officieusement » déjà bien empêtrés avec les « agissements » de Jean-Michel, n'avaient guère envie d'y ajouter ceux de Brigitte.

Mais si toute la légende brigittienne est mise à mal par les propos de Françoise cela implique aussi une nouvelle chronologie des faits et gestes de Brigitte : la malédiction des mensonges successifs et de plus en plus boiteux pour pallier les défauts du mensonge initial...

On se rend alors vite compte qu'il va devenir de plus en plus difficile au Ministère de la Vérité d'inventer une nouvelle version qui réussisse à faire une synthèse à peu près acceptable. Le même problème se pose aussi pour l'enquêteur... Sauf si l'on recourt au rasoir d'Ockham pour rechercher l'explication la plus simple qui rende compte de tout ce que l'on observe.

Si l'on admet que l'histoire de la vie de Brigitte est fortement sujet à caution pour - au moins - la période 1973-1991, on se trouve alors devant de nouvelles perspectives d'explication du « depuis toujours » que complète à merveille « l'amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les mêmes priorités, on se dit tout ». On est alors en présence d'une relation qui n'a pas grand-chose à voir avec les rapports que peuvent entretenir d'anciennes bonnes copines de lycée ou de fac... L'authenticité, l'intensité de la relation, le niveau d'intimité qui se dégage de ses propos s'apparente bien davantage à une relation amoureuse.



Comme tout est visiblement faux ou au moins largement sujet à caution dans la vie de Brigitte, attaquons le problème par le versant qui semble le moins ardu : la vie de Françoise.

Née le 8 décembre 1950 à Poix-de-Picardie, scolarisée à Poix-en-Picardie à 25 km d'Amiens, Françoise fait ensuite ses études de médecine à Amiens. Elle se marie, toujours à Amiens, en 1974, à l'église en 1975 selon une autre source, ou vers 1976 (selon le site d'approximations généalogiques *Geneanet*) avec Jean-Michel Macron, reçu premier à l'internat d'Amiens, qui se spécialise alors en psychiatrie, puis en neurophysiologie, toujours au CHU d'Amiens où il fera toute sa carrière. Son premier enfant, une fille, meurt peu après sa naissance en 1976. Manu naît le 21 décembre 1977, suivi par Laurent en 1979, puis par Estelle en 1982 ou 1984 (toujours selon les mêmes « approximatologues »)... Les Macron achètent en 1982 une maison dans le haut de la rue Gauthier-de-Rumilly dans le quartier d'Henriville à Amiens et Françoise fait carrière à la CPAM de la même ville en tant que médecin-conseil. Pour compléter le tableau, Manette, à la fin des années 70, termine sa carrière comme directrice du collège Sagebien d'Henriville et s'installe rue Delpech tout près du domicile de Françoise, et guère plus loin de celui de Brigitte...

Nous disposons maintenant de quelques repères fiables pour situer le cadre temporel d'un « depuis toujours » certes plus récent mais moins problématique. Une rencontre et une relation - amicale ou amoureuse - au début des années 70 à Amiens où Françoise entame ses études de médecine devient alors nettement plus plausible. Sauf que cette relation doit s'interrompre dès 1973 avec le départ de Brigitte pour Lille où elle entreprend des études universitaires avant de se marier l'année suivante au Touquet... ou pas. Car la chronologie impose sa logique qui rend impossible l'histoire brigittienne officielle... mais aussi l'existence officielle de Brigitte !

Alors, à moins d'imaginer que la mère de « Dieu est parmi nous » déjeune régulièrement avec un fantôme qu'elle connaît depuis toujours, il faut bien recourir à la méthodologie sherlockholmesque : « Lorsque vous avez éliminé l'impossible, ce qui reste, si improbable soit-il, est nécessairement la vérité. » La chronologie, les faits rendent impossible l'existence de Brigitte Trogneux. Pourtant elle est « l'amie, comme je n'en ai pas d'autres » de Françoise qui la connaît « depuis toujours ». Mais sous quel nom, sous quelle apparence Françoise - mais aussi Germaine - l'a connu et la reconnaît toujours ?

Une rencontre et une relation/liaison de Françoise avec Brigitte à Amiens dans les années 1970 s'avère désormais beaucoup moins problématique et fantasmagorique qu'auparavant. Mais à cette époque Françoise fréquentait l'UER Médecine d'Amiens et Brigitte était censée terminer sa scolarité chez les sœurs du Sacré-Cœur et passer son bac en 1972 avant d'entamer d'évanescences études universitaires à Lille... Leur rencontre s'est donc plus probablement faite dans des lieux culturels, des associations, des cercles où, dans l'effervescence politique et culturelle de l'immédiat après Mai 68, la jeunesse de l'époque pouvait plus librement exprimer ses idées et ses désirs.

L'Amiens des années soixante-dix en offrait largement l'occasion avec une Maison de la Culture



ouverte en mars 1966 ; une Université de Picardie créée en 1969 à l'origine du Resto'U de la Veillère, haut lieu de la culture amiénoise de l'époque, de l'ACLEA (Association Culture et Loisirs des Etudiants d'Amiens) qui organise des cabarets campus, des soirées jazz... et pépinière d'associations où l'engagement politique et le culturel s'interpénètrent intimement ; un festival du cinéma dès 1957 (avant la création du Festival international du film d'Amiens en 1986) favorisant l'épanouissement d'associations cinéphiles engagées comme Ciné Luttes et le Ciné-club du GLH (Groupe de Libération Homosexuelle).

Mais nous savons désormais que la chronologie, les faits rendent impossible l'existence officielle de Brigitte Trogneux. Alors qui donc était, à l'époque, « l'amie, comme je n'en ai pas d'autres », celle qu'elle connaît « depuis toujours » ? Puisque nous heurtons à l'impossible, tentons l'improbable...

Le site de Lionel Labosse *altersexualite.com*, que l'on pourra difficilement cataloguer comme un repaire d'homophobes et de transphobes, s'intéresse à l'enquête « Brigitte Macron » et a publié certains documents qui permettent de cerner de plus près l'improbable²¹.

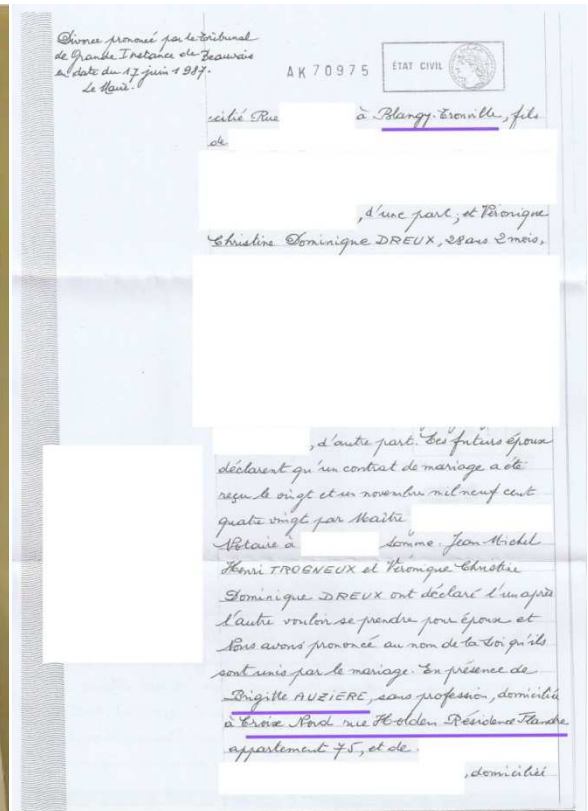
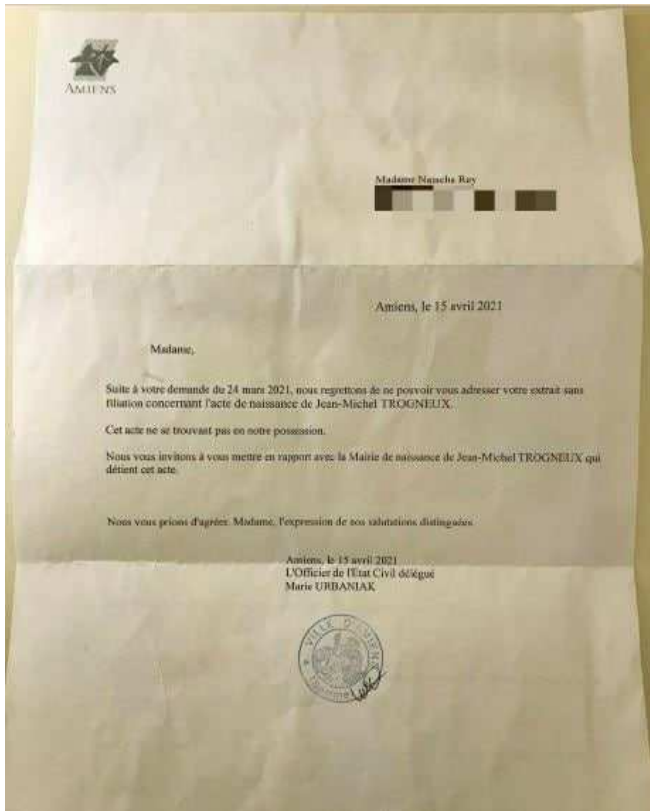
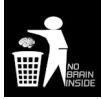
Le premier est une photographie prise à l'occasion de la Gay Pride du 25 juin 1977 où, sous une banderole du GLH – Groupe de Libération Homosexuelle – défilent des militants des deux sexes - ou plus. L'un des manifestants, chapeauté, présente une certaine ressemblance (pour ne pas dire une ressemblance certaine) avec... Jean-Michel Trogneux, l'Homme invisible d'Amiens, et sa « sœur » Brigitte à l'existence « officielle » impossible... Le second est la mise en miroir d'une autre manifestante - habillée en homme - avec... Françoise Noguès sans que, là encore, aucune identification formelle ne puisse en découler.

Un troisième document va nous permettre d'aborder l'improbable par un autre versant. En comparant une photographie de Jean-Jacques Trogneux - qui est le plus officiellement du monde le fils de Jean-Michel Trogneux – avec celle d'Emmanuel Macron - dont Jean-Jacques n'est qu'un parent par alliance - on note une ressemblance... troublante.

Mais si Jean-Jacques Trogneux présente une ressemblance certaine avec Manu, cela ne peut être qu'en raison de gènes paternels et non maternels puisque la mère de l'un est Véronique Dreux et Françoise Noguès celle de l'autre. On en arrive inéluctablement à la conclusion que le père des deux est... Brigitte ! Enfin maintenant, parce qu'avant il était Jean-Michel.



²¹ <https://www.altersexualite.com/spip.php?article1076>



Admettons que cet extrait d'acte de naissance est authentique : il prouve simplement l'existence de Jean-Michel Trogneux et rien d'autre.

Et il pose aussi un certain nombre de questions gênantes.

Le 15 avril 2021, Marie Urbaniak, officier d'Etat-Civil délégué de la ville d'Amiens prétendait ne pas pouvoir fournir l'extrait en question sous l'excellent prétexte que Jean-Michel n'était pas né dans la commune. Huit mois plus tard, par un nouveau miracle dont ce dossier regorge, Jean-Michel Trogneux a décidé rétroactivement de naître à Amiens... L'impéritie bureaucratique aurait-elle reculé devant l'Homme invisible ? Aurait-on retrouvé la clé du tiroir où le registre en question était bouclé depuis 1945, euh non, 1987 ?

En fait, si l'on n'avait guère de doutes sur l'existence réelle et légale de Jean-Michel et apparemment sa survie jusqu'au moins janvier 2022, cela ne répond toujours pas à la question de l'existence légale de Brigitte. Si l'on peut désormais obtenir un extrait d'acte de naissance de son frère né à nouveau à Amiens huit avant elle, marié et divorcé comme elle, cela ne devrait donc pas poser de difficultés à l'Etat-Civil d'Amiens de communiquer le même document concernant Brigitte.

Sur internet circulent des extraits caviardés de ce qui est présenté comme des documents officiels du mariage et du divorce, 7 ans plus tard, de Jean-Michel. Leur seul intérêt est d'accréditer la preuve de l'existence de Brigitte Auzière qui aurait été le témoin de mariage de son frère le 24 novembre 1980 à



Blangy-Tronville. Le journaliste « d'investigation » Moadab (l'homme qui, avec son collègue Blanrue, obtient Jean-Michel au téléphone à la première sonnerie) a publié en intégralité ce qu'il présente comme l'acte complet avec filiation c'est à dire obtenu hors cadre légal. Il a pris soin de masquer les parties afférentes sauf pour... Brigitte.

Il n'est nul besoin d'être un expert en graphologie pour constater que la même main a rédigé les deux extraits (la forme très caractéristique du H d'Henri et du V de Véronique...). Blangy-Tronville étant une commune de 500 habitants, il ne devrait pas être bien difficile de retrouver et d'obtenir un échantillon de l'écriture du ou des officiers d'Etat-Civil qui officiai(en)t entre novembre 1980 et juin 1987.

LA SUITE, PARCE QUE LE PIRE PEUT ENCORE S'AGGRAVER...

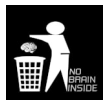
Nous avons vu que Brigitte, « l'amie comme je n'en ai pas d'autres », était auparavant Jean-Michel avec lequel Françoise avait noué une relation qui n'était pas purement amicale ou platonique comme en témoigne amplement la naissance de Manu...

Nous reviendrons plus tard sur les compagnes avec lesquelles – en même temps – Jean-Michel a eu des enfants. En effet, en une décennie (entre 1975 et 1984/85), Jean-Michel aura mené une triple vie et aura ainsi trois enfants avec Catherine Audoy, deux avec Véronique Dreux et un avec Françoise Macron. Ce qui, au-delà des moyens financiers, de l'assistance de la famille et de relations « complaisantes », d'un agenda « compliqué » qu'impliquent une telle existence de polygame témoigne déjà de problèmes psychiatriques encore aggravés par sa dysphorie de genre.

Mais focalisons-nous pour l'instant sur sa relation avec la seule Françoise. Celle-ci est déjà mariée avec un jeune médecin ambitieux à l'avenir prometteur depuis... 1974, 1975 ou vers 1976 selon l'habituel flou très artistique de la chronologie macronienne. Mais celle qui avait manqué d'indépendance dans sa jeunesse, dont la liberté avait été bridée, la vocation artistique niée et sacrifiée à une carrière médicale imposée, pour n'avoir finalement qu'une vie « monotone » vécue comme un « enfermement » ne pouvait que succomber au charme pervers d'une liaison qui transgressait toutes les normes, tous les tabous de son époque et de son milieu. Dans les années 70, on ne militait pas, on ne manifestait pas sous la bannière du GLH simplement pour « emmerder » la société... Ses interrogations sur sa propre sexualité trouvaient largement un écho dans le comportement de son amant : une étudiante, aux pulsions lesbiennes qu'elle pouvait enfin afficher et affirmer, amoureuse d'un don juan polygame aux pulsions homosexuelles le conduisant inéluctablement au transsexualisme.

Françoise a-t-elle eu connaissance de l'existence des autres compagnes de Jean-Michel et de leurs enfants, quand et dans quelles circonstances, nous n'en savons rien. Comme de la durée de leur liaison, même si la ressemblance physique entre Manu et son frère Laurent peut nous donner un indice...

Quand et comment a-t-elle eu connaissance de la « métamorphose » de Jean-Michel en Brigitte ? Là



encore nous n'en savons rien. Mais sa réaction - comme celle de son mari et surtout de sa mère - à l'occasion du détournement de mineur nous permet d'affirmer qu'elle le savait à ce moment-là... et probablement depuis l'arrivée de Brigitte comme professeur à La Providence et comme proche voisine.

Quand on examine de plus près les versions successives contradictoires, toute la production de biographies hagiographiques, de reportages complaisants, de témoignages bidons, de silences éloquents on en arrive immanquablement à la conclusion que RIEN ne s'est passé comme on le raconte dans le roman d'amour de Brigitte et de Manu.

Il y a d'abord l'incroyable, inconcevable inertie des Macron découvrant le détournement de mineur dont leur fils Emmanuel est la jeune victime : ils ne font rien. On pourrait comprendre que, dans l'intérêt de l'enfant mais aussi pour éviter un scandale impliquant un membre d'une famille éminente de la ville, ils se soient montrés discrets. En alertant immédiatement La Providence pour qu'elle prenne ses responsabilités et mette déjà Brigitte à pied pour protéger Manu et les autres élèves, en déposent plainte et en exigeant une enquête discrète pour protéger leur fils et des réputations. On pourrait même admettre, à la rigueur, que Jean-Michel Macron, en parfait professeur Nimbus, obnubilé par ses recherches et son enseignement n'ait rien vu, rien su.

Mais pas Françoise ! Comment peut-elle croire et faire croire qu'elle n'a pas vu ce dont ses voisins étaient témoins, et dont toute la bonne société amiénoise – parfaitement au courant – faisait les gorges chaudes ? Comment celle que l'on nous décrit – et qui se décrit elle-même – comme une mère de famille, pédiatre de surcroît, soucieuse du bien-être de ses enfants et qui ne travaillait pour cela qu'à temps partiel, qui connaît « depuis toujours » l'enseignante pédocriminelle, pourrait accepter cela et ne pas réagir devant le viol de son fils et laisser ses trois enfants dans un établissement où sévit, en toute impunité, un prédateur sexuel même si l'on a avec lui des souvenirs de jeunesse, des liens particuliers ?

On se contente de « tomber de l'armoire » selon l'expression bien mal venue de Jean-Michel Macron. Ce ne peut pas être la stupeur, la peur du qu'en-dira-t-on et du scandale qui ont retenu les Macron mais bien plutôt les conséquences inévitables d'un dépôt de plainte pour détournement de mineur.

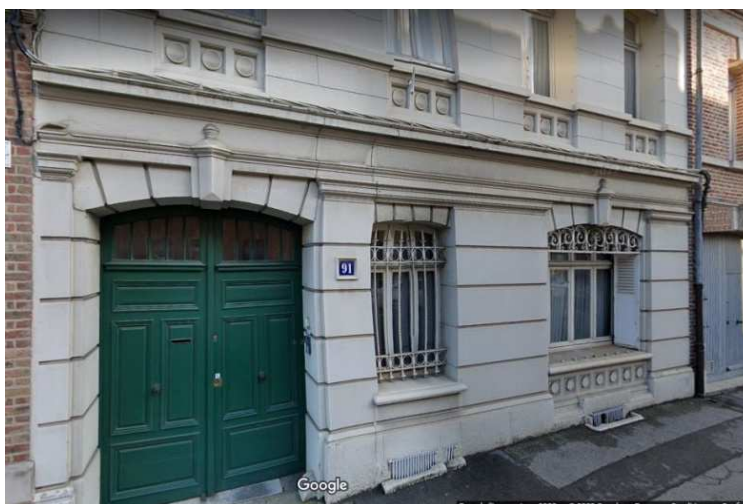
Plainte qui aurait inévitablement débouchée sur une enquête qui n'aurait guère mis de temps à découvrir l'inexistence d'André, Louis Auzière, le mari fantôme que l'hagiographie *Un jeune homme si parfait* décrit comme affecté à Amiens en 1991... mais contredit par sa fille Tiphaine Auzière qui explique que son père, travaillant à Lille, ne rentrait que le week-end à Amiens. Inévitablement des interrogations auraient surgi sur le cursus et les diplômes d'une enseignante que l'ouvrage *Deux Jeunesses françaises* décrit comme n'ayant qu'un certificat de lettres lui interdisant un poste dans l'Education nationale et qui « va frapper à la porte de La Providence qui n'a rien à refuser à une dame Trogneux ». De fil en aiguille on aurait vite compris que ce passé bien flou était inexistant et l'on se serait interrogé sur les véritables parents des trois enfants de ce couple fantôme...



La famille Trogneux se serait alors retrouvée dans une situation inconfortable et inextricable. Reconnaître l'existence d'une fille quadragénaire dont personne - même l'Etat-Civil - ne connaissait l'existence jusque-là ou bien nier l'évidence et être contredite par les faits. Ainsi, comment Jean-Claude Trogneux aurait-il justifié la présence de Manu et d'une Brigitte, parfaite inconnue, dans sa résidence du 91 de la rue Saint-Fuscien à Henriville où l'on ne peut pénétrer que par une lourde porte cochère ou par l'entrée des véhicules sur l'arrière au niveau de l'extrémité de l'impasse Saint-Hubert ? Et ils auraient filé le parfait amour dans la piscine sans être vus par la famille Trogneux ?



La vue aérienne de la résidence, de sa piscine et de l'entrée par l'arrière via l'impasse Saint-Hubert.



La façade du n°91 de la rue Saint-Fuscien, entrée de la résidence de Jean-Claude Trogneux.

Cette surprenante absence de réaction du couple Macron implique que Françoise avait nécessairement connaissance de la transformation de Jean-Michel en Brigitte. A quelle date et dans quelles circonstances, nous n'en savons rien. Mais pour ainsi couvrir les agissements d'un pédocriminel qui viole son fils en ne déposant pas plainte, en laissant ses enfants pendant des années dans l'établissement scolaire où il sévit impunément il faut des raisons qui, à défaut d'être bonnes, sont impérieuses... On peut bien sûr imaginer une incroyable absence du plus élémentaire bon sens, ou une plus crédible - mais alors effroyable - absence totale de sens moral... Mais cela



ouvre alors le dossier Macron-Trogneux sur quelque chose d'encore pire...

Commençons par évacuer les « explications » les plus évidentes qui d'ailleurs contiennent une part non négligeable de vérité sans pour autant aller jusqu'au fond de ce marécage putride.

La Providence, au courant du détournement comme toute la bonne société dont une partie de la progéniture fréquente d'ailleurs l'établissement, se garde bien d'intervenir comme la foi catholique, la morale - même laïque - et la loi l'imposeraient pourtant... Les Jésuites auraient été bien gênés pour expliquer le recrutement d'une pareille « enseignante ». Il leur aurait alors fallu avouer soit une certaine connivence (pour rester poli) avec certains milieux pédocriminels, soit l'influence déterminante des Trogneux ou, pire encore, un mélange délétère des deux...

Les Trogneux, une riche et influente famille de notables catholiques, ne tiennent évidemment pas à ce qu'un scandale sexuel de cette nature les éclabousse. Un pédocriminel déguisé en enseignante porterait déjà un coup terrible à leur réputation. S'il s'avère, en plus, que l'on est en présence d'un polygame transgenre souffrant de dysphorie de genre... Pour étouffer le scandale qui la menace, la famille Trogneux peut compter sur ses relations politiques. Jean Trogneux, le père de Jean-Michel, a été l'un des premiers soutiens de Gilles de Robien pour s'emparer de la mairie d'Amiens. Ce politicien qui connaît très bien la famille Trogneux a suivi une partie de sa scolarité à... La Providence. Député de la Somme de 1986 à 2002, maire d'Amiens à plusieurs reprises (de 1989 à 2002, puis du 29 mars 2007 au 21 mars 2008), adjoint au maire de 2002 à 2007, conseiller régional de Picardie de 1992 à 1998 et président de la communauté d'agglomération Amiens Métropole de 1994 à 2008 ; il est l'homme idéal pour influencer discrètement tous ceux qui pourraient intervenir dans cette affaire, activer tous les réseaux utiles, faire pression, « aider »...

Ce qui pourrait probablement expliquer la remarquable inertie de Jean-Michel Macron. L'homme a consacré toute sa vie à la médecine, à la fois en tant qu'enseignant en neurologie à l'université de Picardie et comme chercheur se spécialisant dans les troubles du sommeil et l'épilepsie, aux travaux scientifiques publiés dans des revues telles que *Neuroscience Letters*, *Brain Research*, *NeuroReport* et *Neurosurgery*... Jusqu'à la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), le maire présidait de droit le conseil d'administration des établissements publics de santé. Et son influence sur l'université installée dans sa ville, bien qu'indirecte, n'en est pas moins considérable...

Et cela en mettant de côté la connaissance réelle que Jean-Michel Macron avait de sa paternité, de la nature et de la durée des relations de Françoise et de Jean-Michel Trogneux, de la « métamorphose » de celui-ci en Brigitte...

Reste encore le cas – particulièrement dérangeant – de Manette... En effet, Manu qu'elle considère comme son fils et qu'elle prépare pour un destin hors normes a été victime d'un détournement de mineur, d'un viol par une enseignante - comme elle - une « amie depuis toujours » de sa fille... Non seulement Germaine Arribet ne dit rien, n'intervient pas... mais soutient Manu... et Brigitte ! Mais pour le soutenir - en fait les soutenir - elle était donc forcément au courant - de ce détournement de



mineur ! En tant qu'enseignante, et à plus forte raison directrice d'établissement scolaire, elle connaissait la législation sur le détournement de mineur par personne ayant autorité. Déontologiquement et aussi en tant que proche parente, elle aurait dû intervenir, signaler... Elle fait exactement l'inverse et couvre un pédocriminel : « Si Manette n'avait pas donné son assentiment, rien n'aurait été possible » entre Emmanuel et Brigitte, nous apprend d'Anne Fulda. Ce que confirmera d'ailleurs la romancière de gare Gaël Tchakaloff : « Si Germaine ne m'avait pas acceptée, je n'aurais pas fait long feu, m'a dit un jour Brigitte. »

Mais pourquoi un tel comportement incompréhensible au regard de tout ce que l'on croit savoir sur cette femme finalement énigmatique ? Par amour pour Manu ? Certes, mais l'explication est un peu courte : son filleul de petit-fils n'est qu'un gamin de 15 ans tombé entre les griffes d'un pédocriminel qui « officiellement » à trois fois son âge ! Parce qu'elle sait qui est véritablement Brigitte ? Qu'avant sa « métamorphose » il était Jean-Michel, et qu'il est le véritable père de Manu... Mais, néanmoins, pourquoi accepte-t-elle cela ? Quelque chose d'aussi hors normes, pervers ? Comme disait un axiome troyen : « le pire peut encore s'aggraver... ». La porte de l'indicible s'entrouvre.



CHAPITRE 4

LE PIRE PEUT ENCORE S'AGGRAVER...

LA PIERCE DE THEATRE A L'INTERIEUR D'UNE PIERCE DE THEATRE.

Nous allons maintenant poursuivre notre enquête sur un autre terrain : celui d'hypothèses s'appuyant sur toutes les données déjà accumulées et les déductions que l'on pouvait en tirer mais qui – en l'état actuel des choses – ne peuvent pas – encore – être prouvées. Avant cela, pour clarifier encore davantage la situation, faisons-nous l'avocat du diable.

Admettons que Jean-Michel et Brigitte Trogneux ne sont pas une seule et même personne, mais les deux enfants, l'un né en 1945 et l'autre née en 1953, de Jean Trogneux et Simone Pujol.

Admettons aussi le mariage de Brigitte en 1974 avec le banquier André Louis Auzière et les trois enfants qui naîtront de cette union tranquille brisée par une « incroyable » histoire d'amour aussi folle que transgressive.

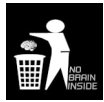
De même, admettons que Jean-Michel est un homme ordinaire à la vie sentimentale très calme et à l'existence très effacée. Marié une seule fois à Véronique Dreux dont il a eu deux enfants, divorcé, sans maîtresses ou compagnes connues. Un homme retiré des affaires, du monde, de sa famille.

Et admettons encore que les relations du fils, de la belle-fille et de la belle-mère soient aujourd'hui parfaitement apaisées, au point d'être fusionnelles entre Manu et sa mère, et que Françoise et Brigitte soient désormais deux bonnes amies déjeunant souvent ensemble, complices au point de rire ensemble et d'avoir les mêmes affinités...

Admettons aussi que toutes ces déclarations lénifiantes des uns et des autres sur les bonnes relations au sein de ces familles recomposées - et aussi décomposées - doivent bien plus à une campagne de com supervisée par Mimi Maquerelle Marchand en vue de la prochaine élection présidentielle qu'à la réalité de leurs véritables rapports « familiaux ».

Admettons donc tout simplement la - ou plutôt les - versions officielles successives et bancales... parce que successives et contradictoires. Et remontons le temps jusqu'au début de cette incroyable histoire d'amour qui est finalement la « pierre angulaire » de tout le dossier Trogneux-Macron.

Officiellement (c'est-à-dire en tentant de réaliser une synthèse à peu près vraisemblable des versions contradictoires) tout débute donc par l'éblouissement d'une prof de français, Brigitte Auzière née Trogneux, animatrice d'un atelier théâtre, qui se dit enthousiasmée par le talent éclatant d'un jeune collégien, Emmanuel Macron, pour la seule chose qu'il sache faire : jouer la comédie. En effet, Manu avec un copain, Renaud Dartevelle, avait monté la pièce *Jacques et son maître* de Milan Kundera. Nous sommes en 1992, Manu a 14 ans et termine sa troisième... Dès le début de la légende, les hagiographes s'embrouillent et embrouillent tout, comme d'habitude. Ils tombent follement amoureux en 1993 selon Sylvie Bommel (*Et Brigitte créa Macron*, Pop Story de mai 2016), se rencontrent « au milieu des années 1990 » selon Maëlle Brun (« Brigitte Macron. L'Affranchie »), mais Brigitte l'avait « aperçu » lors d'une remise de prix pour un rapport de stage, en troisième (donc lors du premier semestre 1992) et le connaissait « surtout de réputation. 'J'ai dans ma classe un fou qui sait tout sur



tout', lui a rapporté sa fille Laurence » qui sera dans la même classe que lui... mais en seconde et qui, comme Manu, participait à l'atelier théâtre de sa « mère ».

Nous sommes donc aux toutes premières heures d'une fabuleuse histoire d'amour transgressive et déjà on ne dispose d'aucune information fiable sur elles. Rien ne concorde : les dates, les circonstances, les témoignages... Récapitulons les quelques données « sûres » dont nous disposons avant de nous engager en terrain encore plus incertain.

Manu fréquente l'école publique jusqu'en CM2. Ecole qui, d'après ses biographes, se trouvait presque au bout du jardin familial, sûrement beaucoup plus vaste qu'indiqué au cadastre, puisque l'école primaire Sagebien est à 500 mètres à vol d'oiseau. Pour son entrée en sixième, il intègre ensuite le collège privé de La Providence sur le conseil - l'injonction ? - de... Manette. Choix d'autant plus curieux que les deux établissements du secondaire, Sagebien et La Providence, sont - à quelques dizaines de mètres près - à la même distance du domicile familial. Et la très laïque et « avant-gardiste » Germaine Arribet a fait toute sa carrière d'enseignante dans le public avant de la terminer en étant la directrice du collège... Sagebien !

Manu intègre l'établissement jésuite en 1989 et était donc en quatrième quand Brigitte arriva comme enseignante à La Providence pour la rentrée 1991. Mais, à l'époque selon la légende officielle, elle ne le rencontra pas, n'entendit jamais parler de la remarquable précocité du petit Mozart de l'écriture théâtrale, de l'Orson Welles d'Henrville, du Rimbaud en herbe dont les poèmes firent se pâmer Brigitte, du « fou qui sait tout sur tout »... Apparemment, ce génie protéiforme était alors d'une discrétion remarquable et ses multiples et éblouissants talents sont brusquement apparus comme par miracle à la fin de son année de troisième. Les amants transgressifs vont attendre patiemment 1993 pour tomber follement amoureux et se déclarer leur flamme alors que toutes les conditions étaient réunies dès 1991. Mais, à cette date-là, la légende romantique d'une enseignante succombant au charme irrésistible de son jeune élève devenait moins évidente à faire avaler et le trop évident détournement de mineur beaucoup moins facile à dissimuler même sous des tonnes de publiereportages glamour faisant la promotion du transgressif...

Soyons l'avocat du diable jusqu'aux limites de l'in vraisemblable et acceptons sans barguigner la version « officielle ».

Ainsi, selon l'hagiographie canonique, Brigitte officie à La Providence à partir de la rentrée 1991, y rencontre l'amour fou en 1992/93/milieu des années 1990, y succombe fatalement malgré l'épouvantable scandale qui ne peut qu'éclater... et quitte tranquillement l'établissement en 2004. Pour en intégrer un autre, bien plus prestigieux, à Paris où est formé le gratin des futures « zélites » du pays. Qui a dit que le crime ne payait pas ?

Tous les protagonistes sont apparemment atteints de paralysie et de la maladie d'Alzheimer. Les époux Macron ne font rien. L'invisible Monsieur Auzière ne fait rien et pousse l'invisibilité jusqu'à complaisamment disparaître du domicile familial. La Providence, pourtant établissement religieux, ne fait rien malgré un détournement de mineur avéré dont toute la bonne société d'Amiens est informée.



Elle ne prend pas la moindre mesure, même de « simple précaution » pour protéger de potentielles victimes : l'atelier théâtre continue, un prédateur sexuel continue d'enseigner aux gosses de la même bonne société amiénoise que cela ne semble pas s'en inquiéter... La famille Trogneux, pourtant directement concernée par un tel scandale et notamment Jean-Claude Trogneux (dont la piscine abritait les amours clandestines de Manu et Brigitte), est aux abonnés absents. La seule à réagir est Manette - la grand-mère et quasi « mère » de Manu - qui... prend fait et cause pour les amoureux et les soutient !

Les Macron, en parents « responsables », laissent leur progéniture à La Providence. Françoise est même admirative de la prof de français de sa fille Estelle, scolarisée en 1995 à La Providence dès sa sixième, une certaine... Brigitte Auzière ! Les époux Macron attendent stoïquement l'arrivée en terminale pour évacuer Manu d'Amiens où sa santé morale est gravement en danger, le scandale retentissant – mais aussi invisible qu'André Louis Auzière.

Et là, comme d'habitude, on a droit à une flopée de versions contradictoires et absurdes. Manu aurait été « exfiltré » sur Paris par sa grand-mère qui lui aurait acheté un logement pour qu'il fasse sa terminale à Henri IV. Ses parents étant probablement indigents ou sous tutelle... D'ailleurs, Brigitte aurait fait jouer ses relations pour le faire admettre à Henri IV. En fait, non, c'est Jean-Michel Macron si l'on en croit l'enquête du *Daily Mail* du 26 avril 2017 : « Jean-Michel serait intervenu personnellement pour demander s'ils accepteraient son fils avec la garantie qu'il soit séparé de Mme Trogneux »... qui n'enseigna jamais à Henri IV puisqu'en quittant la Providence en 2004 elle intégrera Saint-Louis-de-Gonzague pour les trente ans de son amoureux de collégien ! Comme tout ça ne tient pas debout, on change encore de version boiteuse. Selon les Macron : « Nous avons prévu depuis longtemps que son frère et lui partiraient faire leurs études à Paris. » Jean-Michel est encore plus affirmatif : « C'est Emmanuel qui a voulu faire sa terminale dans la capitale. C'est lui qui l'a souhaité. » Sa mère renchérit : « On avait pensé, dès la seconde, le scolariser à Paris. Cette décision n'a pas été liée à sa liaison avec Brigitte. » Au final, la seconde parisienne « voulue » par ses parents se révèle être une terminale imposée par Manu avec l'appui de Manette...

L'autre grand absent de cette affaire, - en fait il aura toujours été absent - est André Louis Auzière, le mari de l'enseignante responsable d'un détournement de mineur par personne ayant autorité et père de trois enfants au contact permanent d'un prédateur sexuel. L'ouvrage hagiographique *Un jeune homme si parfait* le décrit comme affecté à Amiens en 1991... mais cela est contredit par un témoin « irréfutable » : sa fille Tiphaine Auzière qui explique que son père, travaillant à Lille, ne rentrait que le week-end à Amiens. Mais pourquoi, s'il est en réalité affecté à Lille, n'y a-t-il pas emménagé ? Il connaît bien la ville et sa périphérie pour y avoir vécu assez longtemps. Pourquoi alors s'installer à Amiens où il n'a pas de véritables attaches ? Pour Brigitte ? Mais elle pouvait très bien obtenir un poste d'enseignante dans une école privée sur Lille. A moins que son objectif était d'être embauchée à La Providence et pas ailleurs... De plus, un mari aussi complaisant qu'invisible résidant en semaine à Lille lui laissait ainsi le champ libre. Tiré par les cheveux ? En réalité beaucoup moins que l'existence improbable d'un homme qui ne dit rien, ne fait rien, abandonne son foyer (mais était-ce



vraiment le sien ?), ses enfants, ne divorce que beaucoup plus tard pour permettre à Brigitte de se remarier... La version « officielle » est tellement absurde qu'elle en devient involontairement comique.

On en revient toujours à la « pierre angulaire » de cette histoire d'amour transgressif qui ressemble de plus en plus à un vaudeville revu et corrigé par Alfred Jarry : le théâtre ! Le lieu de la fameuse rencontre, de l'éblouissement, de la fameuse complicité dans l'écriture commune, du coup de foudre réciproque, de l'amour interdit et impossible qui, finalement, s'impose au monde. Et on comprend alors enfin que toute l'histoire de l'atelier de théâtre est un mensonge, un paravent destiné à imposer une œuvre théâtrale romantique totalement invraisemblable : Roméo et Juliette chez les Jésuites d'Amiens.

Faits & Documents, dans son numéro 499, démontre que le documentaire macroniste *La stratégie du météore*, diffusé pour la première fois en novembre 2016, où apparaît le fameux film de leur mythique « rencontre », celui de la représentation théâtrale au printemps 1993, est une habile manipulation : Manu et Brigitte n'y apparaissent jamais ensemble !

« En découpant image par image, on observe en effet une coupure (un 'cut') entre la séquence où la troupe salue le public – Emmanuel Macron y est visible mais pas 'Brigitte' – et la séquence montrant 'Brigitte' monter sur scène – ni Emmanuel Macron, ni les autres comédiens de la séquence précédente n'y sont présents. Il n'y a donc aucun individu commun aux deux séquences. Et contrairement à ce que suggère le montage du documentaire, chacun peut convenir que celui qui embrasse ici 'Brigitte' n'est pas Emmanuel Macron. »

Contrairement à *Faits & Documents* nous ne pensons pas que les « prétendues images de leur rencontre sont censées faire passer un message subliminal de transparence » : « il n'y a rien à cacher ». Elles sont là pour imposer, par le biais de l'image manipulée, la version inventée de toutes pièces d'un amour fou né à l'occasion de cet atelier de théâtre... alors qu'elles dissimulent une réalité infiniment plus sordide encore.

On peut prendre cette histoire par n'importe quel bout, en suivant la/les version(s) officielle(s) ou les théories « complotistes », on arrive inmanquablement à la seule conclusion possible : le scénario ne tient pas debout ! L'histoire a été complètement inventée après coup. Les seuls « témoins » du détournement de mineur découlant du fameux coup de foudre sont les protagonistes eux-mêmes qui se mettent alors en scène, en valeur, à travers des versions contradictoires qui changent au fil du temps. L'histoire officielle sert à donner un vernis glamour, à dédouaner - au fil du temps et des récits complaisants – et à camoufler un détournement de mineur se déroulant sur des années avec l'accord, la complicité – tacite ou active – des protagonistes et aboutissant, au-delà du viol physique, à un véritable viol psychique aux conséquences effrayantes.

C'est la seule hypothèse qui permette de résoudre les contradictions, les absurdités du récit imposé ; qui offre une explication plausible de l'enchaînement des faits et du comportement - autrement



aberrant - des protagonistes ; mais qui aussi amène de nouvelles interrogations et entrouvre la fameuse porte sur...

... l'indicible.



TROISIEME PARTIE

EDITION SPECIALE

ANNIVERSAIRE DE JEAN-MICHOE - 11 FEVRIER 2022

Comme celle de Notre-Dame de Paris, la cathédrale du Mensonge repose uniquement sur des croisées d'ogives et des arcs-boutants... aussi graciles d'apparence que fragiles en réalité. Si l'une de ces structures cède, toutes les autres sont aussitôt ébranlées, fragilisées... et c'est tout l'édifice qui est alors menacé d'effondrement.

La version officielle laborieusement édiflée par le Ministère de la Vérité et constituant la « pierre angulaire » de cette cathédrale du Mensonge a été jeté à bas. Cela conduit inévitablement à la remise en question de l'existence du déjà fantomatique André Louis Auzière, et donc à la réalité du mariage de Brigitte avec un banquier invisible... sauf sur une photo de mariage truquée et une autre tout aussi problématique où il est censé manier une tondeuse à gazon (on peut éventuellement en identifier la marque mais pas l'identité de son conducteur). Et d'un mariage sans époux ni mariée, on est bien alors obligé de s'interroger sur l'identité des véritables parents des enfants Auzière. Et donc, fatalement, sur l'identité réelle de Brigitte dont toute l'existence dans ces années 1990 ne repose que sur une accumulation invraisemblable de mensonges... Et, inévitablement, revient au premier plan l'hypothèse incontournable : Jean-Michel est Brigitte, ou plutôt est devenu, s'est « métamorphosé » en Brigitte en raison de sa dysphorie de genre.

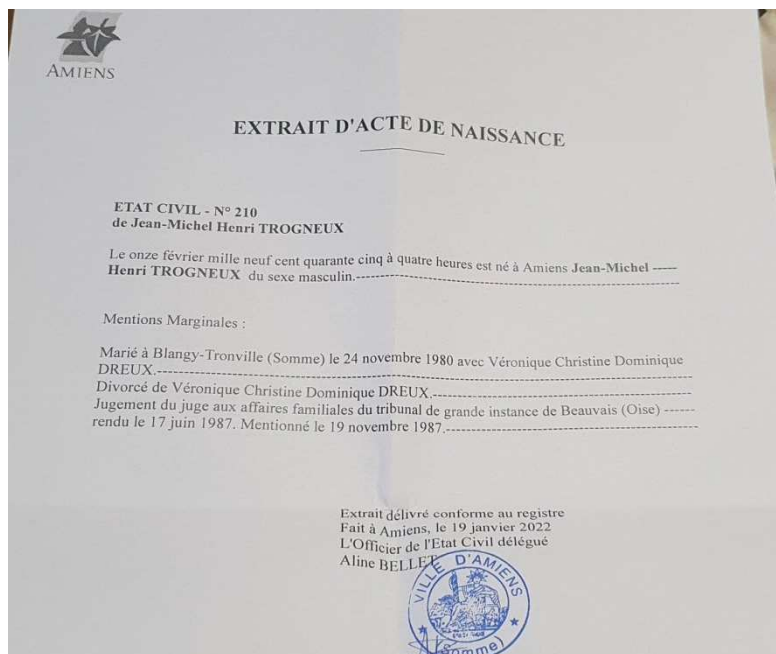
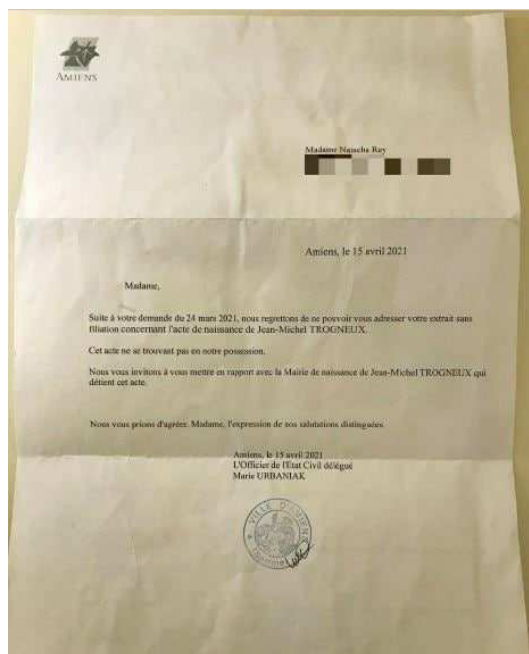
Une hypothèse qui devient de plus en plus consistante devant la totale inconsistance des dénégations des officines macroniennes incapables d'apporter le moindre élément probant... alors qu'une simple apparition publique de Jean-Michel Trogneux au côté de sa sœur, prouvant au moyen de documents irréfutables son existence légale, détruirait à néant - de manière instantanée et définitive - toute la « complotosphère » ! Cela est tellement évident et simple que c'est, justement, ce que l'on s'empresse de ne pas faire. On préfère allumer des contrefeux indirects pour prouver « en même temps » l'existence de Jean-Michel et de Brigitte.

Nous ne reviendrons pas sur les exploits des « journalistes » Blanrue et Moadab joignant à la première sonnerie de téléphone l'inaccessible Jean-Michel Trogneux et leur photo « prouvant » définitivement l'existence de l'Homme invisible d'Amiens où l'on voit un monsieur bien vivant - et apparemment bon vivant - dont ils « prouvent » l'identité en publiant son portrait, mais pas sa pièce d'identité... Nous sommes là dans une nouvelle mouture de l'inénarrable sketch du "Sâr Rabindranath Duval" de Pierre Dac et Francis Blanche²².

²² <http://bit.ly/inahumour>



Plutôt que sur ces éléments, disons « folkloriques » pour rester poli, analysons les documents que l'on pourrait qualifier d'irréfutables, ou au moins les considérer comme tels. Et pour cela quoi de mieux que des documents officiels ?



Si l'on admet la thèse officielle que Jean-Michel a toujours été un homme et qu'il est né le 11 février 1945 à Amiens... il suffit alors de demander un extrait d'acte de naissance à l'Etat-Civil d'Amiens. Mais, le 15 avril 2021, Marie Urbaniak, officier d'Etat-Civil délégué de la ville d'Amiens, prétendait ne pas pouvoir fournir l'extrait en question sous l'excellent prétexte que Jean-Michel n'était pas né dans la commune. Il était peut-être né ce jour-là, mais ailleurs... Huit mois plus tard à la suite d'un nouveau rebondissement miraculeux, Aline Bellet, officier d'Etat-Civil délégué de la ville d'Amiens, délivrait le 19 janvier 2022 un extrait d'acte de naissance indiquant que Jean-Michel Trogneux était bien né rétroactivement à Amiens... Après les facéties du duo Pierre Dac et Francis Blanche on bascule dans Kafka.

Comme on aurait beaucoup de mal à croire qu'un registre d'Etat-Civil reste coincé dans un tiroir et que même l'impérite bureaucratique a des limites, il ne reste que l'absurde rétention sans la moindre justification d'un document que n'importe qui peut demander... Mais pourquoi ?

Si Jean-Michel, né de sexe masculin le 11 février 1945 a ensuite changé de sexe, le refus du 15 avril 2021 s'explique : Jean-Michel Trogneux n'existe plus, il a laissé la place à une demoiselle Trogneux, peut-être prénommée Jeanne, Michèle ou Gertrude, MAIS OBLIGATOIREMENT NEE le 11 février 1945. Du moins si Jean-Michel a demandé légalement à changer de sexe selon les modalités prévues par la « Circulaire du 10 mai 2017 de présentation des dispositions de l'article 56 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle concernant les procédures



judiciaires de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil. »²³

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Circulaire du 10 mai 2017 de présentation des dispositions de l'article 56 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle concernant les procédures judiciaires de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil
NOR : JUSC1709389C

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

à

Pour attribution :

Mesdames et messieurs les procureurs généraux près les cours d'appel

Monsieur le procureur de la République près le tribunal supérieur d'appel

Mesdames et messieurs les procureurs de la République près les tribunaux de grande instance

Pour information :

Monsieur le premier président de la Cour de cassation

Monsieur le procureur général près la Cour de cassation

Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours d'appel

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel

Mesdames et messieurs les présidents de tribunaux de grande instance

Date d'application : immédiate

Textes sources :

- Code civil ;

- Code de procédure civile ;

- Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle ;

- Décret n° 2017-450 du 29 mars 2017 relatif aux procédures de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil ;

- Décret n° 1974-449 du 15 mai 1974 modifié relatif au livret de famille.

Annexes : 2

L'article 56 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016, déjudicialise la procédure de changement de prénom en la confiant à l'officier de l'état civil, le juge aux affaires familiales ne conservant qu'une compétence résiduelle lorsque le procureur de la République s'est opposé à la demande de changement de prénom.

L'article 56 crée par ailleurs une procédure de modification de la mention du sexe à l'état civil, simplifiée et démedicalisée sous le contrôle du juge.

Le décret n° 2017-450 du 29 mars 2017 relatif aux procédures de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil, publié au Journal officiel du 31 mars 2017, modifie en conséquence les dispositions du code de procédure civile et adapte celles du décret n° 1974-449 du 15 mai 1974 modifié relatif au livret de famille.

Sont jointes à la présente circulaire des fiches techniques de présentation, d'une part, de la procédure contentieuse du changement de prénom devant le juge aux affaires familiales, complétant ainsi la circulaire du 17 février 2017¹ et, d'autre part, de la procédure de modification du sexe à l'état civil prévue par les articles 61-5 et suivants du code civil.

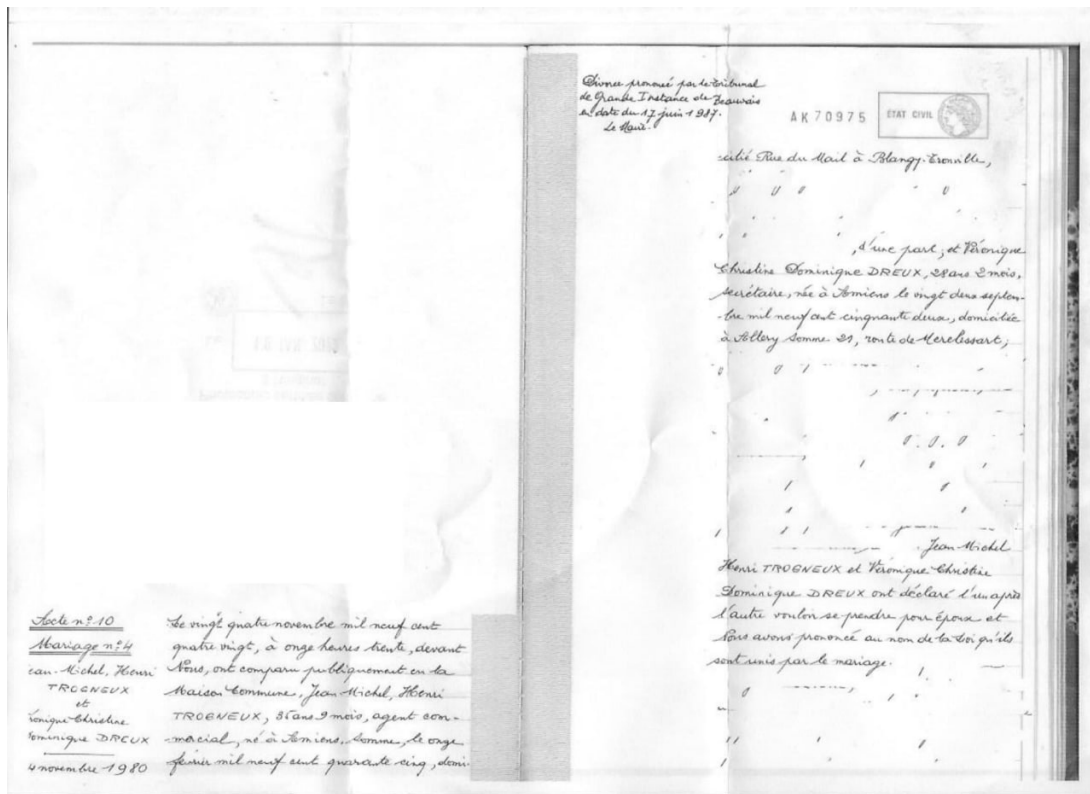
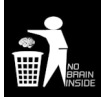
Vous veillerez à diffuser la présente circulaire ainsi que les fiches annexées aux juridictions de votre ressort.

¹ Circulaire n° JUSC1701863C présentant la procédure de changement de prénom devant l'officier de l'état civil.

Après tout, Jean-Michel a désormais parfaitement le droit de se faire appeler Madame, de porter perruque et mini-jupe, et d'apprécier de se voir proposer sa place dans le bus par un monsieur prévenant. Et aussi de poser déguiser en homme pour prouver, par « journalistes » interposés, qu'il/elle existe et qu'elle/il est bien vivant(e).

Sauf que l'apparition miraculeuse le 19 janvier 2022 de son extrait d'acte de naissance vient quelque peu mettre à mal l'édifice : Jeanne (?) Michèle (?) Gertrude (?) Trogneux ne peut exister puisque Jean-Michel Trogneux existe légalement, s'est même marié et a divorcé et est toujours vivant !

²³ Texte intégral de la circulaire consultable ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006136100>



On constate alors que la diffusion de cet extrait d'acte de naissance portant également mention du mariage et du divorce de Jean-Michel Trogneux est concomitante à celle de documents amplement caviardés censés provenir de la mairie de Blangy-Tronville et concernant... le mariage et le divorce de l'amiénois « presque » ordinaire avec Véronique Dreux. Ces deux « documents » contenant les mêmes informations prouveraient ainsi leur authenticité réciproque par la répétition. Et, du même coup, accrédiaterait l'existence de Brigitte puisque la seule mention supplémentaire – non censurée et pour cause ! – est la présence de Brigitte Auzière comme témoin du mariage de son frère. Un faux est donc censé accréditer l'authenticité d'un autre document dont le caractère fallacieux fait peu de doutes.

Les documents produits par les « journalistes » de Valeurs Actuelles ne sont pas des extraits d'actes, mais veulent donner l'impression de provenir des registres originaux. Ce qui rendrait d'ailleurs totalement illégale leur obtention et leur publication (même caviardée)... Sauf que les « documents » produit ne présentent pas les mentions légales telles que définies au Livre I, chapitre I (articles 34 à 54) du Code Civil concernant les dispositions générales des actes de l'état-civil. En outre, il n'est nul besoin d'être un expert en graphologie pour constater que la même main a rédigé les deux documents (la forme très caractéristique du H d'Henri et du V de Véronique...). Blangy-Tronville étant une commune de 500 habitants, il ne devrait pas être bien difficile de retrouver et d'obtenir un échantillon de l'écriture du ou des officiers d'Etat-Civil qui officiali(en)t entre novembre 1980 et juin 1987... ou jusqu'en 2022 si l'on voulait maintenant nous faire croire qu'il s'agit finalement d'extraits (ne



mentionnant que l'identité des mariés, ce qui n'est pas le cas ici).

Reste à envisager l'hypothèse - finalement la plus plausible - que Jean-Michel soit devenu Brigitte de façon clandestine à l'époque et donc sans disposer alors d'une existence légale. Ce qui pourrait expliquer le recours systématique au mensonge permanent et à la production – toute aussi systématique – de faux pour l'étayer... Il nous faudrait alors réévaluer toute la biographie de Brigitte en tenant compte de ce nouveau paramètre... et admettre qu'une telle nouvelle existence dans ces conditions n'est possible dans la durée qu'en bénéficiant de relations et de protections qui dépassent largement ce que l'on peut espérer d'une famille même riche et influente dans sa région.



QUATRIEME PARTIE

CHAPITRE 1

JEAN-MICHEL & BRIGITTE (& MANU) : SPECIAL SAINT-VALENTIN

Avant la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 le changement de la mention du sexe était en pratique autorisé sur le fondement de l'article 99 du code civil, relatif à la rectification des actes de l'état civil, lorsque le requérant établissait, selon la formulation retenue par la Cour de cassation (1ère chambre civile, 7 juin 2012 et 13 février 2013), « la réalité du syndrome transsexuel [...] ainsi que le caractère irréversible de la transformation de son apparence ».

Pour le dire autrement, Jean-Michel, atteint de dysphorie de genre, ne pouvait légalement changer de sexe et devenir ainsi Brigitte que si son syndrome était médicalement attesté, ainsi que son irrévocable transformation physique. Donc, il ne peut y avoir « en même temps » Jean-Michel et Brigitte : l'une excluant chirurgicalement l'autre. Si Jean-Michel répond au téléphone, montre des photos récentes et surtout un extrait d'acte de naissance il ne peut être Brigitte ! Si Brigitte donne au présentateur télé les questions auxquelles elle va répondre elle ne peut pas être Jean-Michel ! Encore faudrait-il un examen médical pour s'assurer ne pas être devant un(e) travesti(e) en plein numéro de transformisme ; mais, pour les besoins de l'exercice, admettons que l'un et l'autre aient satisfait à ladite expertise.

Nous nous trouvons alors dans la situation, assez surréaliste, où l'on serait bien obligé de reconnaître l'existence physique et légale de Jean-Michel... mais pas celle de Brigitte au regard de tout ce qui a précédemment été démontré par *Faits & Documents*, Natacha Rey et nous au fil de toutes nos recherches.

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016, comme toutes les dispositions essentiellement jurisprudentielles antérieures reconnaissant le changement de la mention du sexe des actes de l'état civil, permet le changement de sexe et de prénoms, MAIS PAS CELUI DE LA DATE DE NAISSANCE !

Le décalage de 8 ans, 2 mois et 2 jours entre la date de naissance de Jean-Michel et celle de Brigitte rend impossible un changement de sexe opéré de façon légale, et la non-rétroactivité de la loi interdit toute régularisation d'une telle situation. Jean-Michel a donc changé de sexe illégalement, dans la clandestinité, probablement à l'étranger. Ce qui implique que sa nouvelle existence sous l'apparence de Brigitte après sa « métamorphose » n'a pas d'existence légale. En se travestissant en Jean-Michel, Brigitte peut toujours utiliser son ancienne identité mais, sous sa nouvelle apparence, elle doit nécessairement recourir à l'usage permanent d'une fausse identité, à des documents falsifiés, forgés pour justifier de sa nouvelle « biographie ».

Ce qui implique que son mariage avec Manu, le 20 octobre 2007, était totalement illégal ! D'abord par



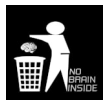
les faux et usages de faux à l'état-civil au regard des dispositions jurisprudentielles puis légales concernant le changement de sexe, puis au regard de la législation sur le mariage... puisqu'il faudra attendre la loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous pour autoriser le mariage homosexuel. Certes, le nouvel article 143 du code civil précise que « le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe », mais il ne s'applique pas – là encore – de façon rétroactive.

Nous nous trouvons dans la situation unique dans notre histoire - et probablement dans l'Histoire tout court – d'un homme, à la fois mâle et femelle, profondément amoral, agissant depuis son enfance au mépris de toutes les lois humaines et divines, marié avec son père qui est aussi la « mère » de sa fratrie... De tous temps, on a compté l'apparition de monstres parmi les signes et les prodiges qui annonçaient de grandes catastrophes ; ceux-là laissent présager le pire...

PARTAGEZ, PARTAGEZ, PARTAGEZ

LE MONDE DOIT SAVOIR, CEUX QUI SE CACHENT DERRIÈRE LEUR LEGENDE !!





CHAPITRE 2

DE JEAN-MICHEL A BRIGITTE, MODE D'EMPLOI...

Mais pourquoi un tel décalage entre les dates de naissance de Jean-Michel et de Brigitte ? Evidemment si Jean-Michel avait respecté le cadre légal tous ces problèmes auraient été évités. Mais pouvaient-ils l'être ? Nous ne savons rien de la date ni des conditions de la métamorphose de Jean-Michel... sans même d'ailleurs savoir si celle-ci est complète et si cela a été réalisé en une ou plusieurs opérations !

Pour qu'une nouvelle identité soit la plus crédible possible il faut qu'elle s'appuie au maximum sur des éléments réels, vérifiables. Le plus simple étant d'utiliser la « biographie » d'un individu qui ne risque pas de réapparaître et de « coller » au plus près à son passé pour éviter oublis fâcheux, fautes grossières et autres versions contradictoires.

Il est alors évident que Jean-Michel devait rester dans le cadre de sa famille et de l'histoire de celle-ci pour s'éviter nombre d'écueils et surtout l'erreur fatale, irréparable qui aurait détruit sa « couverture ». Sa nouvelle identité impliquait une nouvelle « naissance » au sein de sa famille. Mais, pour rester crédible, celle-ci ne pouvait être trop proche de sa propre naissance pour éviter des questionnements sur cette sœur inconnue née juste avant ou après lui, ni trop éloignée en raison de son âge et de celui de sa mère. Née en 1913, Simone Pujol pouvait parfaitement avoir des enfants après Jean-Michel, son cadet né en 1945... Mais pas trop tard non plus pour ne pas provoquer de nouveaux questionnements sur une naissance si tardive et une enfant invisible du berceau à la maturité. Il fallait donc trouver la bonne « fenêtre d'opportunité ». Celle offrant, tout à la fois, une naissance ni trop proche ni trop éloignée de celle de Jean-Michel ; la présence dans cette période de filles Trogneux pouvant servir, en leurs jeunes années, d'opportunes « Brigitte enfant » de substitution et créer habilement la confusion dans la mémoire de témoins dupés confondant les jeunes nièces de Jean-Michel avec sa sœur fictive.

Jean-Michel devait aussi continuer d'être un – ou plutôt désormais une – Trogneux afin de pouvoir profiter de l'atout qu'offre un tel patronyme à Amiens, au Touquet... et probablement dans des ailleurs encore inconnus de nous, de bénéficier des réseaux créés par son père et soigneusement entretenus par la famille, mais également de continuer à jouir de sa part de la fortune familiale. A commencer par la Monéjan, la villa touquettoise dont Brigitte aurait hérité de ses parents, évaluée à 1,4 millions d'euros et sur laquelle nous aurons plus tard l'occasion de nous pencher plus en détail.

A côté du patrimoine foncier, il y a aussi les sociétés possédées par la famille... En témoigne, entre autre, sa participation - sous son identité légale de Jean-Michel Trogneux - à l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2007 de la Société d'Exploitation des Établissements Arrasse dont son frère Jean-Claude Trogneux était le président du conseil d'administration. Avec son neveu Jean-Alexandre Trogneux, directeur général, ils étaient, selon les termes mêmes du procès-verbal dévoilé par *Faits & Documents* n° 501 : « les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme



mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs. »

Lorsque la modification des statuts est déposée au greffe du tribunal de commerce d'Amiens en octobre 2017, Jean-Michel a disparu des statuts... mais pas du siège social ! En effet, le 14 rue des Vergeaux où était domiciliée la Société d'Exploitation jusqu'à son changement d'appellation et d'adresse est aussi l'adresse domiciliaire de... Jean-Michel !

Selon la légende officielle, Brigitte est également restée actionnaire de la société familiale jusqu'en... 2007. Mais comme le signale *Faits & Documents* n°500, Jean-Claude Trogneux a épousé en secondes noces Brigitte Poillion et une seconde Brigitte Trogneux vient ainsi – très opportunément – créer la confusion... comme auparavant ses nièces par alliance.

Cette participation démontre à elle seule que TOUTE la famille Trogneux était toujours en relation avec lui en 2007... au point d'en faire leur mandataire dans la gestion de la société familiale. Et cette adresse domiciliaire démontre qu'il en est de même jusqu'à aujourd'hui... puisque Jean-Michel Trogneux est censé toujours habiter au 14 de la rue des Vergeaux à Amiens, immeuble appartenant aux Trogneux et dont une partie du rez-de-chaussée est occupée par une boutique du confiseur-chocolatier Jean Trogneux. Il n'y a d'ailleurs que 160 mètres de distance entre le 1 rue Delambre, siège social de la nouvelle SAS Les Spécialités picardes, et le 14 rue des Vergeaux... Difficile alors de prétendre avoir perdu de vue un proche parent habitant aussi loin en pays inconnu !



Cette proximité – et pas uniquement géographique et/ou temporelle – entre Jean-Michel/Brigitte Trogneux et sa famille interpelle. Elle explique évidemment son extraordinaire absence totale de réaction - et de condamnation - après le « scandale » du détournement de mineur par une enseignante de La Providence souillant ainsi l'honneur du clan Trogneux. Certes, l'honorabilité de la famille aurait pu en être gravement affectée, mais la découverte de la réelle nature de Brigitte/Jean-Michel aurait eu des suites bien plus fâcheuses encore... Hormis les apparences les plus visibles, que



sa famille savait-elle réellement sur la « métamorphose » de Jean-Michel, ses raisons et ses conséquences ? Face à une véritable omerta de plusieurs décennies il est impossible d'y répondre.

* * *

On nous a signalé avec justesse que faire figurer un nom sur le compte rendu d'une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire ne signifiait pas que la personne était réellement présente. Surtout lorsque c'est une entreprise familiale. Souvent, après avoir reçu du comptable les résultats du bilan, un juriste rédige le procès-verbal de l'assemblée annuelle sans la présence d'aucun des associés à qui il l'envoie ensuite. Ces derniers le signent et on envoie le document au greffe pour enregistrement.

Effectivement, un procès-verbal ne prouve pas la présence d'une ou de plusieurs personnes, il ne prouve pas non plus leur absence ou leur inexistence. La présence du nom et de la signature d'une personne sur le procès-verbal prouve seulement que cette personne est censée exister et que sa signature est - a priori - authentique... A moins, bien sûr, d'envisager que la personne est tout aussi fictive que sa signature, ou bien que seul son paraphe est un faux. De quelque manière que l'on prenne l'affaire Macron-Trogneux on se trouve inmanquablement confronté à des impossibilités, des contradictions. J'applique systématiquement le rasoir d'Ockham privilégiant l'hypothèse la plus simple qui rend compte de la totalité ou du maximum de données.

Que Jean-Michel ait été présent ou non à cette assemblée générale extraordinaire, le procès-verbal - sauf s'il est un faux enregistré au greffe du tribunal de commerce - en fait un actionnaire, un scrutateur et l'un des deux mandataires porteurs de la plus grande partie des voix sans que cela n'ait été ensuite remis en question par quiconque. Le rôle de mandataire attribué à Jean-Michel démontre déjà que plusieurs actionnaires ne sont pas venus, et l'absence du cadet des Trogneux n'en aurait été que plus visible et plus ressentie encore... à moins que le procès-verbal ne soit qu'une pure fiction enregistrée au greffe.

De toute façon, pour tous les administrateurs et les actionnaires de la société son existence et sa participation de plein droit ne faisaient aucun doute, qu'il fut présent ou pas à l'assemblée générale. Par ailleurs, en 2007, le siège de ladite société se trouvait être aussi - et est toujours - l'adresse domiciliaire de Jean-Michel Trogneux. Le changement ultérieur du siège social au 1 rue Delambre, immeuble appartenant aussi à la famille Trogneux, implique seulement un déplacement de 160 mètres en plein centre-ville d'Amiens.

Comme à chaque fois dans l'imbroglio de l'affaire Macron-Trogneux, les versions officielles successives visant à créer une façade de normalité finissent par se contredire et aboutissent à des absurdités. On se trouve ainsi ici devant une alternative aussi simple que lourde de conséquences. Jean-Michel Trogneux existe réellement et légalement (indépendamment de son existence concomitante et illégale sous l'apparence de Brigitte), et participe – même de loin – à la gestion des



sociétés familiales. Ou, dans le cadre d'un complot familial, le conseil d'administration et les actionnaires de la société familiale sont TOUS complices pour accréditer l'existence d'un fantôme ou d'un défunt fictivement maintenu en vie.

Mais alors, pourquoi la famille Trogneux s'ingénierait-elle à faire croire - au mépris de la loi et du simple bon sens - à la participation de Jean-Michel aux affaires familiales si ce n'était pas le cas ? A quoi son nom et sa signature utilisés de façon frauduleuse sur des documents officiels serviraient-ils sinon à des manœuvres délictueuses ? Mais lesquelles ? Et pourquoi Jean-Michel, nécessairement au courant, laisserait-il se perpétuer de telles pratiques illégales qui pourraient lui porter préjudice ?

Voilà à quoi nous aboutissons une nouvelle fois : à une situation aussi ridicule qu'absurde. Mais qui, en embrouillant tout à l'extrême, a le mérite – peut-être même involontaire ! – de faire oublier l'essentiel : TOUTE la famille Trogneux est nécessairement au courant de l'existence et de la survivance de Jean-Michel. Il habite en plein centre-ville d'Amiens et, en sortant de chez lui, il a juste le temps de déguster deux macarons qu'il est déjà devant l'hôtel de ville et le 1 rue Delambre, et à moins d'une demi-heure à pied du domicile d'une bonne partie de sa famille ! Le complexé solitaire, agoraphobe, retiré du monde et des affaires est facilement joignable au téléphone, ouvre à qui sonne à sa porte et répond aux questions... mais est invisible aux commerçants et à ses voisins, et n'impressionne pas la pellicule photographe comme l'ont découvert les Pieds Nickelés Blanrue et Moadab.

Mieux ou pire encore, TOUTE la famille Trogneux ne peut ignorer que Brigitte Trogneux n'a jamais existé ou plus exactement qu'elle n'a jamais existé INDEPENDAMMENT de Jean-Michel Trogneux ; non qu'ils soient frère et sœur siamois, mais que l'apparition de l'une coïncide systématiquement avec la discrète éclipse de l'autre... Sans être particulièrement observateurs, TOUS les Trogneux ont dû constaté cet étrange phénomène qui se manifeste aussi avec une certaine acuité au Touquet.

Selon l'ouvrage *Les Macron du Touquet Elysée-Plage*, les frères et sœurs de « Brigitte » possèdent TOUS une maison au Touquet. Ce qui inclut forcément Jean-Michel... Selon la légende dorée de Brigitte celle-ci aurait héritée de la Monéjan, la villa touquettoise que ses parents adoraient. Comme d'habitude, les versions officielles divergent largement. Selon l'hagiographe Sylvie Bommel, les Trogneux arrivent au Touquet en 1950, année où Jean Trogneux « investit dans une résidence secondaire ». Mais plutôt vers la fin des années 1950 selon Brigitte toujours aussi floue et fâchée avec la chronologie comme le rapporte *Les Macron du Touquet Elysée-Plage* : « 1958 ou 1959 – il faudrait que je retrouve l'acte de propriété ».

TOUS les Trogneux savent forcément depuis au moins la succession de leurs parents qui a hérité quoi. Au Touquet comme ailleurs. Et donc qui est le propriétaire de la Monéjan. C'est d'ailleurs pourquoi Brigitte n'est guère pressée de retrouver l'acte de propriété que détient Jean-Michel...

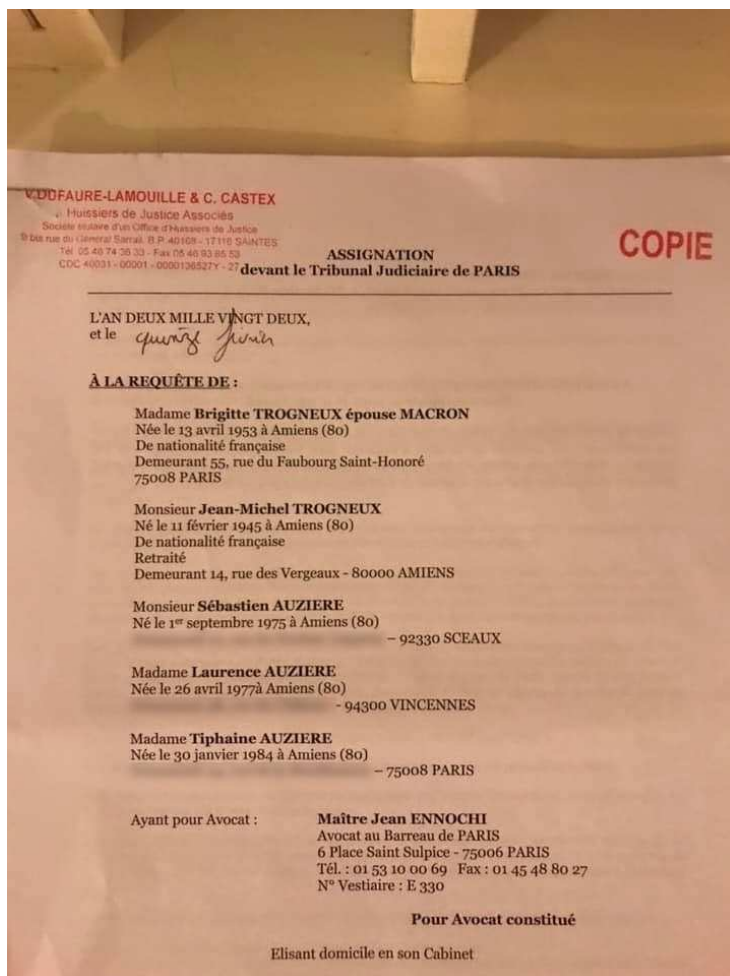


CHAPITRE 3

LA MALEDICTION DE CASTEX (ET FAURE-LAMOUILLE) TOMBE SUR BRIGITTE...

Toujours facétieux le Grand Mystérieux nous a adressé, par voie d'huissier, un nouvel épisode de la saga Brigimichou. En fait, Natacha Rey a reçu par l'Étude ATLANTIC HUISSIERS DUFAURE CASTEX – Huissiers de Justice associés à Saintes une assignation devant le tribunal judiciaire de Paris suite à la plainte déposée par Maître Ennochi au nom de Brigitte, de son siamois Jean-Michel et de leurs enfants Sébastien, Laurence et Tiphaine pour « atteinte à la vie privée » et « atteinte au droit à l'image ».

Comme d'habitude - mais nous y sommes habitués maintenant - on notera quelques divergences entre la dénomination de l'étude apparaissant sur son site : <https://kaliact17.fr/> ... et sur l'en-tête de l'assignation. En effet, passer par une étude V. Dufaure-Lamouille & C. Castex ressemble à un gag synchronistique de première magnitude ! Mais le plus intéressant n'est pourtant pas ce signe extraordinaire d'un patronyme synonyme d'incompétence crasse et de bêtise abyssale mouillant fort (sa chemise) pour une cause désespérée.





En attaquant sur ces deux motifs ridicules, l'avocat de Brigitte-Jean-Michel & Clones reconnaît implicitement que Natacha Rey est inattaquable sur l'essentiel comme elle le souligne dans son communiqué : « Il n'est absolument pas question de « transsexualité », « changement de sexe », « imposture », « dissimulations », « secret d'état », « biographie inventée de toutes pièces », « ex-mari imaginaire », « photos truquées » ou qui s'avèrent ne pas représenter les bonnes personnes comme sur celles de communion, tract de campagne ou de mariage... mais de diffusion de photos (appartenant au domaine public, que je n'ai donc pas prises à leur insu), d'agrandissement, colorisation, comparaisons à l'aide d'un logiciel de restauration ou de reconnaissance faciale... sans leur autorisation ! »

Après plus de deux mois d'efforts, le Ministère de la Vérité reconnaît in petto que Jean-Michel est Brigitte et, faute de mieux, engage une action en justice pour diffusion de photos publiques largement diffusées depuis longtemps et atteinte à une vie privée mise en scène par Mimi Maquerelle Marchand. Un peu comme si Landru intentait un procès parce que seul son mauvais profil était photographié.

Comme le piteux Castex (le Jean pour éviter toute confusion) est réputé pour ses inénarrables gaffes en rafale, il s'est - par homonyme interposé - montré fidèle à sa réputation dès la première page de l'assignation où sont énumérés les requérants. TOUS nés à Amiens...

Dans un tel document juridique - ici une assignation à comparaître devant un tribunal judiciaire délivrée par un huissier de justice suite à la plainte déposée par l'avocat des plaignants - la précaution la plus élémentaire est de s'assurer de l'identité des requérants sous peine de compromettre la procédure. On peut donc légitimement penser que tant l'avocat que l'huissier s'en sont déjà préoccupés en demandant communication d'une copie de documents d'identité officiels. Qu'ils aient été établis à partir de pièces authentiques ou pas n'entre pas ici en ligne de compte : seuls importent - pour l'instant - les lieux de naissance indiqués.

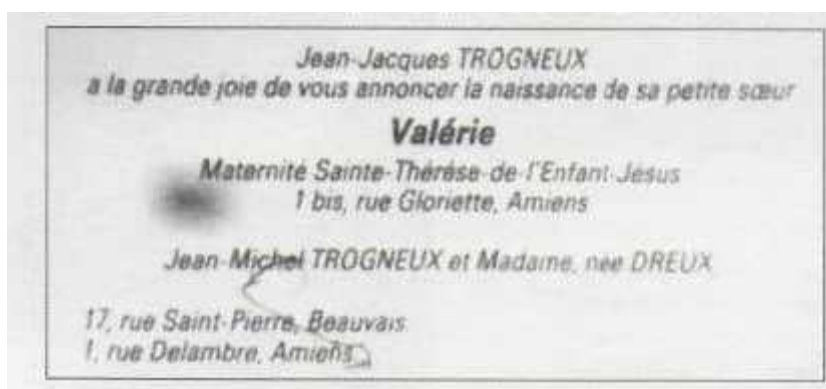
Après une longue censure, le site *Geneanet* mentionne désormais l'acte de naissance de Sébastien Auzière le 1er septembre 1975 à Amiens. En conformité avec les informations fournies sur l'assignation. Mais le *Courrier Picard*, édition du 3 septembre 1975, mentionne sa naissance à... Issy-les-Moulineaux dans les Hauts-de-Seine ! Petite erreur de localisation.

Le même site *Geneanet* mentionne pour Laurence Auzière les mêmes informations que l'assignation, à savoir le 26 avril 1977 à Amiens. Mais, là encore, dans son état-civil le *Courrier Picard* du 28 avril 1977 la fait naître à... Croix (Nord) ! Nouvelle petite erreur de localisation. En revanche, le faire-part de naissance publié le même jour dans le même journal mentionne la maternité Sainte-Thérèse et introduit ainsi une regrettable confusion entre un établissement du XVIIe arrondissement de Paris et son homonyme amiénois : la clinique Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus sise au 1 bis, rue Gloriette. Nouvelle probable petite erreur de localisation...

Avec Tiphaine, on retrouve la même anomalie. *Geneanet* donne les mêmes indications que l'assignation : le 30 janvier 1984 à Amiens, mais, jamais deux sans trois, le *Courrier Picard* la fait naître, elle aussi, à Croix (Nord). Re-nouvelle petite erreur de localisation...



Après *Faits & Documents* et Natacha Rey, nous ne pouvons que constater aussi la même étrange anomalie : TOUS les enfants Auzière sont crédités de DEUX lieux de naissance ce qui est rigoureusement impossible. On peut, à la rigueur, admettre une erreur du *Courier Picard*... même si un faire-part émanant des Trogneux fait l'objet de plus d'attention que celui d'un quidam. Mais pas à TROIS reprises pour les TROIS enfants de la même personne ! De plus, comment le *Courier Picard* aurait-il indiqué ce lieu de naissance si on ne lui avait pas communiqué ? Il se trouve, comme par hasard, que Croix était le lieu de résidence « officiel » de Brigitte à cette époque... En faire le lieu de naissance des enfants crédibilisait ainsi d'autant la version d'un long séjour lillois. Et - en même temps ! - la décrédibilise complètement ! En effet, pourquoi accoucher systématiquement à Amiens quand on habite et travaille à 150 kilomètres de là ? Et pourquoi faire croire que l'on accouche ailleurs ?



Sortons maintenant du cadre de la famille Auzière pour nous pencher sur la famille Dreux-Trogneux. Aussi discret que son père Jean-Michel, Jean-Jacques Trogneux est resté longtemps parfaitement inconnu. On sait qu'il est né le 15 novembre 1982 à Amiens. Comme sa sœur Valérie, née le 20 février 1984 à... la maternité Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus sise au 1 bis, rue Gloriette à Amiens. Nous avons donc deux « cousines » - ou plutôt deux demi-sœurs - nées dans la même maternité amiénoise à sept ans d'écart. Ce qui, en soi, n'a rien d'extraordinaire.

Sauf qu'il y avait d'autres maternités à Amiens où l'on pouvait accoucher, même si on résidait à Lille.

Sauf si l'on s'aperçoit que cette maternité est à 100 mètres à peine du lycée Sacré-Cœur, un établissement privé catholique sous la tutelle des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus... où Brigitte aurait préparé son bac.

Sauf si l'on regarde le faire-part de naissance de Valérie Trogneux où est mentionnée l'adresse de ses parents : le célèbre 1 rue Delambre, quartier général de la famille Trogneux... à quelques centaines de mètres de là, tout proche aussi du 14 rue des Vergeaux.

Tout dans la psychologie de Jean-Michel/Brigitte tend à privilégier des schémas récurrents : si l'on sait que deux de ses enfants sont nés dans cette maternité, il y a de fortes chances pour que TOUS les



autres y aient aussi vu le jour. Mais comme cette maternité a été remplacée par une résidence de services seniors, il est malheureusement fort probable que ses archives ont été dispersées, détruites... Et demander à Jean-Michel où sont nés TOUS ses enfants risque de nous valoir une plainte pour atteinte à sa vie privée.

Quand on se forge une nouvelle identité, une nouvelle histoire, on a tout intérêt à privilégier la commodité en modifiant à minima son ancienne identité, son ancienne vie... Vivant malgré tout dans l'incertitude et l'insécurité, on se sent d'autant plus en sureté dans un cadre que l'on connaît et maîtrise. Et cela avant même la « métamorphose » quand on est encore qu'un prédateur tiraillé entre deux sexes. Hannibal Lecter en a explicité le principe dans le film *Le silence des agneaux* : « Premiers principes, Clarice. La simplicité. Lisez Marc-Aurèle. De chaque chose particulière, demandez ce qu'elle est en elle-même. Quelle est sa nature ? »

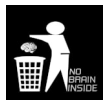
On en revient toujours aux mêmes rivages : s'il n'y a pas de « métamorphose », de « complot », à quoi rime alors tous ces mensonges, toutes ces contradictions, toutes ces versions successives et toujours bancales ? Autrement, on constate que même une assignation de l'étude Castex accrédite fortement la thèse de *Faits & Documents* et de Natacha Rey sur de possibles falsifications de documents à la BNF, mais probablement aussi aux Archives Départementales de la Somme où a longtemps travaillé un historien nommé Alain... Trogneux.

Comme nous l'avons déjà démontré la famille Trogneux dans son ensemble ne peut ignorer que Brigitte Trogneux n'a jamais existé ou plus exactement qu'elle n'a jamais existé INDEPENDAMMENT de Jean-Michel Trogneux. Même pour ceux d'entre eux qui avaient une mémoire ou une vue - très - défaillante la succession de leurs parents a nécessairement ôté leurs derniers doutes ou illusions. En réalité, AUCUN Trogneux ne pouvait en avoir depuis la rentrée 1991 à La Providence quand une certaine Brigitte Auzière, née Trogneux, a commencé à y enseigner...

Si, à l'époque, UN SEUL Trogneux avait simplement froncé les sourcils, l'identité, la « biographie » de Brigitte volait instantanément en éclats ! Comment une famille de notables catholiques si honorablement connue aurait toléré qu'une affabulatrice se fasse passer pour l'un d'entre eux et profite de leur réputation pour exercer dans une école privée tenue par les Jésuites ? Mais pour que Brigitte se présente à La Providence avec seulement de faux diplômes et un nom connu il lui fallait nécessairement - à défaut de l'aplomb des escrocs - une « recommandation »... que seuls les Trogneux pouvaient lui fournir. Et pour cela – le serpent se mordant toujours éternellement la queue – ils devaient forcément la reconnaître comme une Trogneux, même si auparavant ils le connaissaient sous un autre prénom et une autre apparence...

Mais l'apparition de Brigitte à la Providence en 1991 prouve également que les Trogneux n'ont pas seulement accepté - probablement mis devant le fait accompli - la « métamorphose » de Jean-Michel, mais aussi tout ce qu'elle impliquait pour eux en cas de découverte de la vérité par des tiers !

Comment se sont-ils résolus à quelque chose d'aussi dérangeant et finalement dangereux pour eux ? Probablement parce que le cadet de la famille leur a judicieusement appliqué la « politique du salami ». Il est vain de vouloir faire avaler un gros saucisson sous la contrainte en le fourrant de force



dans le gosier de son prochain, alors que l'on y arrive bien plus facilement en le débitant en fines rondelles qu'on lui propose ensuite en amuse-gueule... Les Trogneux ont probablement commencé par « accepter » la sexualité « déviante » de Jean-Michel, s'il se montrait discret pour ne pas entacher leur réputation et gêner leurs affaires. Ensuite, par la force des choses, ils ont été amenés à « couvrir » ses frasques, puis, de fil en aiguille, ses dérapages et ses délits et enfin ses crimes...

Insidieusement, à chaque étape de cette progression, ils se sont empêtrés dans un système pervers reposant sur un chantage tacite : ne plus couvrir Jean-Michel aboutissait alors inmanquablement à risquer de se voir un jour inquiétés comme complices de ses agissements... Au début de ce type de relation, la victime s' imagine plus ou moins maîtriser, contrôler la situation. Pour cela elle accepte de donner des gages, au début peu contraignants pense-t-elle, puis de plus en plus conséquents... au point de s'enfoncer progressivement dans une relation de domination/soumission qui aboutit inéluctablement à accepter l'inacceptable.

On comprend alors que le plus important pour Jean-Michel était de continuer à pouvoir utiliser les réseaux patiemment tissé par son père et sa famille. Il s'agit là d'alliances matrimoniales avec de riches et influentes familles des Hauts-de-France et les réseaux professionnels et privés qui leur sont liés, des appuis politiques, classiques retour d'ascenseur au soutien inconditionnel des Trogneux à certains politiques comme Gilles de Robien, d'une fréquentation des cercles fermés et influents que sont le Rotary Club d'Amiens (dont son père a longtemps assuré la présidence), l'UPRAT, club sportif fermé regroupant les plus grosses fortunes touquettoises, et le dense réseau social constitué par la participation et la présidence de diverses associations sportives, caritatives... En effet, ceux-ci lui sont autant indispensables que le silence et la complicité – même tacite – de son clan pour « justifier » sa nouvelle identité, poursuivre ses prédateurs en toute impunité, et mener son jeu jusque dans les cercles parisiens les plus fermés : quelle modeste enseignante de province peut se targuer d'entretenir des relations suivies avec Jacques Attali, Pierre Bergé, Michou ou Line Renaud ?

L'absence totale de réaction de la bonne société amiénoise - et touquettoise - au courant de sa relation pédocriminelle avec Manu et d'autres enfants est – en soi – la meilleure preuve de l'utilisation de ces fameux réseaux par Jean-Michel/Brigitte. Le narratif officiel et tardif de la rencontre à l'atelier théâtre et du coup de foudre est seulement destiné à inventer une légende romantique escamotant le détournement de mineur... et ainsi faire perdre de vue l'essentiel : sans cette fable Brigitte n'est qu'une pédocriminelle dont Manu n'est pas la seule victime ! Elle en avait un large choix à La Providence, sans même parler de ses enfants. Les Auzière comme les Dreux-Trogneux...

Comme pour Olivier Duhamel et autres prédateurs pédocriminels de la haute société l'omerta est la règle : tout le monde sait et personne ne parle... Ce qui aurait éclaboussé la réputation, l'honorabilité des Trogneux aurait inmanquablement rejailli aussi sur les familles alliées, les relations d'affaires, les cercles fermés. On se protège donc en protégeant les Trogneux qui protègent Jean-Michel/Brigitte... qui, en retour, les protège par son silence, ses relations.



CHAPITRE 4

DES MISES AU POINT ET DES PRECISIONS INDISPENSABLES

AVANT DE FRANCHIR LA PORTE...

Contrairement à ce que certains pourraient penser, les éléments et les réflexions que j'apporte à l'avancée du dossier Macron-Trognoux ne constituent pas plus la confirmation de la thèse de Natacha Rey qu'un plagiat éhonté du travail de *Faits & Documents* comme me l'a reproché un excité anonyme se cachant derrière le paravent Alain Soral ou @RobertGros55.

Faits & Documents ainsi que Natacha Rey se sont essentiellement consacrés à explorer le versant Trognoux de l'affaire, et plus particulièrement l'énigme « Brigitte ». Aujourd'hui leur hypothèse que Jean-Michel Trognoux, atteint de dysphorie de genre et ne supportant pas son assignation de sexe, soit devenu le transgenre connu sous le nom et l'apparence de Brigitte Trognoux a été validé implicitement par cette dernière !

En attaquant en justice Natacha Rey et Amandine Roy - qualifiées « d'illuminées anti-vax » - (mais pas *Faits & Documents*...) uniquement pour « atteinte à la vie privée » et « atteinte au droit à l'image », c'est admettre que tout ce qui avait été mis en avant auparavant (théorie complotiste sur le sexe et l'identité réelle de Brigitte Macron, propos transphobes, manipulation de la généalogie des Trognoux, etc.) n'était qu'écran de fumée et contrefeu, et ne sert désormais plus qu'à alimenter les gros titres de la presse – d'ailleurs aussitôt contredits par le contenu des articles...

Natacha Rey s'est focalisée sur le caractère transgenre de Brigitte/Jean-Michel, convaincue que la révélation du scandale d'un homme comme Première Dame à l'Elysée va faire exploser la Macronie. L'inconvénient de cette approche « unidirectionnelle » est qu'elle conduit à négliger tout le reste pour se concentrer uniquement sur ce seul aspect du dossier. Et qui est loin, très loin, d'être le plus scandaleux et le pire du dossier Macron-Trognoux !

Les 14 questions posées à l'Elysée en préambule du n° 503 de *Faits & Documents*, même si elles révèlent certaines des manipulations et des magouilles qui ont propulsé Emmanuel Macron à la présidence de la République, ne soulèvent qu'un coin du voile opaque masquant l'affaire. Cela ne concerne qu'une – faible – partie du comment, mais n'aborde pas le pourquoi et le pour qui d'une telle ascension entachée de tant de mensonges et de crimes.

Ce qui a été révélé jusqu'ici par d'autres chercheurs que *Faits & Documents* ou Natacha Rey, comme notamment Lionel Labosse et son site altersexualite.com, Alain Beyrand et son dossier *Pressibus* (que ceux que j'oublie ne m'en tiennent pas rigueur, je n'ai pas la prétention de concurrencer le *Who's who*) a permis d'aborder d'autres angles d'approche, d'explorer d'autres pistes. Ce qui en découle peut se recouper, se compléter, se contredire aussi, mais progressivement et surtout collectivement nous commençons à placer de plus en plus de pièces dans ce puzzle truqué. Simplement parce qu'en confrontant les éléments factuels, en émettant des hypothèses, en explorant des pistes, nous entrevoyons un schéma global alors que d'autres auraient tendance à vouloir d'emblée plaquer « l'explication » qui cadre avec leur stratégie et leur objectif.



Ce qui va être révélé sur la nature transgenre de Brigitte va-t-il mettre à bas la Macronie ? Peut-être ou peut-être pas... Je n'en sais rien et de toute façon cela n'est pas le plus important ! Tiré sur les fils de la « pelote » Macron-Trogneux est probablement pour nous une occasion unique de « détricoter » la Matrice qui nous enserme car TOUT y est mensonge et est à la confluence de TOUS les mensonges qui pourrissent notre monde ! Il n'y a pas UN SEUL élément de la généalogie, de la biographie des protagonistes qui ne soit suspect, falsifié, inventé... Il n'y en a pas un SEUL aspect qui ne se connecte pas avec les pires perspectives qui nous menacent... C'est la Grande Iellusion !

Comme je pense l'avoir démontré par tous les angles d'approche possibles, la légende macronienne du coup de foudre dans l'atelier théâtre n'est pas une habile manipulation destinée à rendre présentable puis normal et enfin moderne et fun un détournement de mineur passible des tribunaux. Elle est destinée à cacher la réalité sordide d'un crime pédocriminel commencé bien plus tôt, impliquant bien d'autres protagonistes que les « deux amoureux confrontés à l'hostilité générale ». Et comme les matriochkas, les fameuses poupées russes, le crime pédocriminel à l'encontre d'un Emmanuel Macron enfant n'est malheureusement pas le seul ni le premier... Le prédateur sexuel Jean-Michel/Brigitte Trogneux avait d'autres victimes au sein de ses « familles » Auzière et Dreux-Trogneux... Entre autres. Et il n'était ni le seul prédateur, ni le seul spectateur de ses crimes. A Amiens, au Touquet et ailleurs. Jusqu'en Amérique probablement...

Ce qui se profile va bien au-delà d'un désaxé atteint de dysphorie de genre, transgenre et pédocriminel agissant en solitaire. Il a des complices. Nombreux, dangereux et hauts placés. Se créer une identité, une bio, assumer financièrement tout cela, s'assurer des protections et disposer de relations au plus haut niveau n'est pas l'affaire d'un individu isolé, ni d'une « association » de pervers, mais d'une organisation puissante. Puissante au point de pouvoir mener au pouvoir l'une de ses victimes soigneusement dressée comme le suggère sans oser le dire les 14 questions soulevées au début du n°503 de *Faits & Documents*. La Porte est ouverte vers l'indicible, il va falloir maintenant l'affronter.



CINQUIEME PARTIE

CHAPITRE 1

MANETTE : DE LA LEGENDE DOREE A LA REALITE...

Dans un article publié le 25 Juin 2021 et intitulé : « Poix-de-Picardie, Marie-Claire Stubbe se souvient de la grand-mère d'Emmanuel Macron », Maxime Bouhier apportait, à l'occasion du pèlerinage de dévotion de Manu sur les traces de Germaine Arribet en Picardie, sa contribution à l'édification de l'hagiographie de Sainte Manette, la « mère » de « Dieu est parmi nous » :

C'était dans les années 60. Quand Marie-Claire Stubbe a pu échanger avec Germaine Noguès, l'une des grands-mères de l'actuel président de la République Emmanuel Macron. Elle avait été alors reçue par celle qui occupait le poste de directrice de l'école élémentaire.

À l'origine de cet entretien, un fait terrible dont se serait bien passée Marie-Claire Stubbe. « Jusqu'à ses 6 ans, une de ses quatre enfants était scolarisée près de Poix-de-Picardie. Mais son professeur s'est montré violent à son encontre. Il la battait, car elle avait des marques visibles sur le visage. Et même, on voyait des taches de sang dans un livre. »

Cette situation insupportable et insoutenable l'a donc poussé à trouver une nouvelle école pour sa fille. C'est alors que Germaine Noguès est intervenue.

« Je me souviendrai toujours de cette rencontre. Dès qu'on lui a fait part du problème, elle n'a pas hésité pour accueillir ma fille dans l'établissement. Elle était très chaleureuse. Cela m'a fait chaud au cœur. J'en serai toujours reconnaissante de ce qu'elle a fait. » [...]

Mais il lui reste un regret. « J'aurai bien aimé la rencontrer à nouveau. Malheureusement, l'occasion ne s'est jamais présentée. »²⁴

Malgré une mise en scène journalistique certaine transformant l'anecdote en épisode édifiant de la légende dorée de Manette, admettons que ce témoignage soit véridique, d'autant qu'il est appuyé par le nom et la photo de l'intéressée – élément suffisamment rare dans les récits macroniens pour être souligné. Il n'y a en effet rien a priori qui le mette en doute : un enseignant du primaire se livre à de véritables voies de faits sur une de ses élèves, laissant des traces sur le visage de l'enfant et de sang sur un livre... La mère, ne pouvant supporter que sa fille subisse de telles violences, décide de la changer d'école et se confie à Sainte Manette qui accueille aussitôt avec chaleur l'enfant martyr dans

²⁴ https://actu.fr/hauts-de-france/poix-de-picardie_80630/poix-de-picardie-marie-claire-stubbe-se-souvient-de-la-grand-mere-d-emmanuel-macron_42899015.html



son établissement salvateur. Fin de la pieuse légende. Et début des interrogations...

A première vue, l'histoire ne pourrait que rehausser encore l'éclat de l'auréole de la sainte laïque et « avant-gardiste ». À y regarder de plus près, celui-ci pourrait bien être terni par quelques ombres gênantes. Le récit journalistique est conçu pour exalter le pieux petit-fils à travers la vie édifiante de sa grand-mère, et il se focalise donc sur ce qu'a fait Manette... mais pas sur ce qu'elle n'a pas fait. Devant le drame de la petite martyre, la directrice bienveillante et chaleureuse l'a accueillie sans hésiter ni tarder. Et c'est tout.

Un instituteur se livre sans retenue à des violences inqualifiables sur une de ses jeunes élèves. Elle pourrait bien ne pas être la seule victime, ni la première ou la dernière. Et les coups qu'elle a reçus pourraient aussi dissimuler autre chose de pire encore. Accueillir ainsi l'enfant peut également être interprété comme le moyen le plus simple d'étouffer discrètement le drame... et assurer l'impunité à son auteur, lui permettre de continuer. Rien dans le récit n'indique que Manette ait fait quoique ce soit d'autre. Comme conseiller à la mère de déposer plainte, alerter d'urgence la direction de l'école sur le comportement de l'instituteur, le signaler au rectorat, au procureur... Bref, ce que l'on attendrait d'une enseignante aussi ouverte, aussi attentive et aussi avant-gardiste devant « un fait terrible », « une situation insupportable et insoutenable ». Certes, on pourrait n'y voir qu'un réflexe corporatiste visant à ne pas désavouer, à ne pas dénoncer un collègue, même s'il s'agit d'une faute lourde passible des tribunaux dont on se rend ainsi complice...

A défaut de faire briller l'auréole de la « sainte », le décryptage de cet épisode permet de mettre en lumière son comportement ambigu à l'époque et d'éclairer d'un jour nouveau celui qui fut le sien quand Manu fut scolarisé à La Providence sur son conseil... ou son ordre ?

La récente découverte par Natacha Rey d'une photo de classe de troisième à La Providence pendant l'année scolaire 1991/1992 montre Manu et... Laurence Auzière, tous deux élèves dans la même classe !

La présence de ces deux élèves de TROISIEME sur leur photo de classe infirme totalement la version « officielle » expliquant que la future Première Dame ne connaissait Manu que de réputation grâce à sa fille Laurence, alors en classe de SECONDE : « J'ai dans ma classe un fou qui sait tout sur tout ». Tout le narratif des versions précédentes s'effondre une nouvelle fois... Le détournement de mineur n'a donc pas démarré quand Manu était en seconde mais dès sa troisième en 1991. Ou peut-être même plus tôt à Amiens - ou ailleurs - ... puisque toute la biographie de « Brigitte » n'est qu'une immense supercherie.

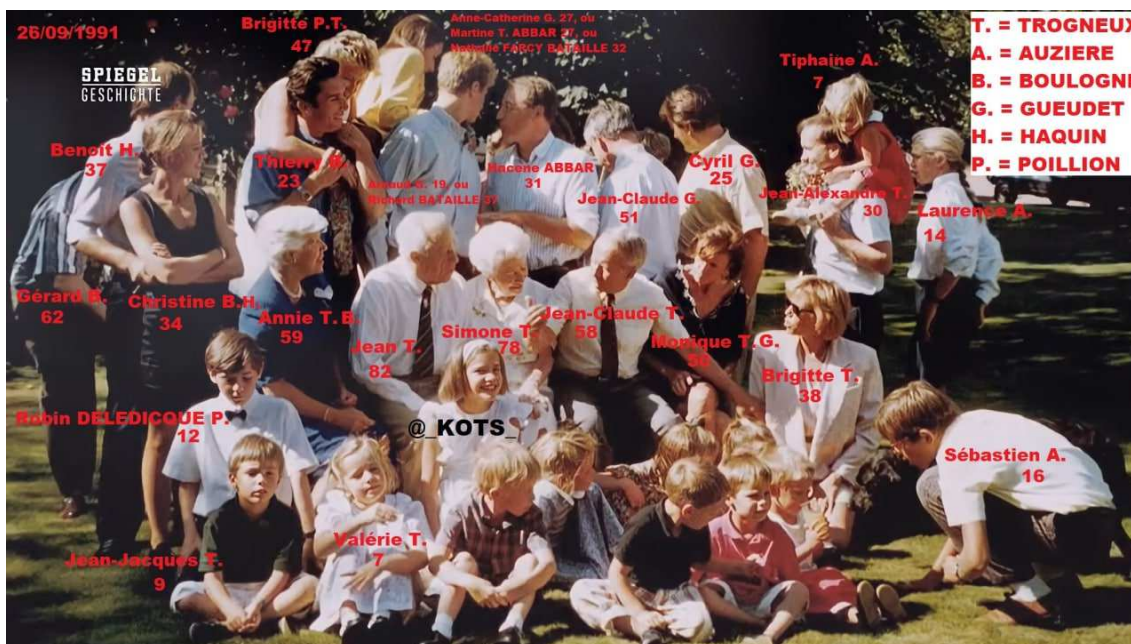
Selon Natacha Rey : « Les parents de Macron ont témoigné eux-mêmes qu'ils croyaient à l'époque que leur fils sortait avec Laurence, sa jeune camarade de classe, avant de découvrir avec effroi, qu'il avait en vérité débuté une liaison avec la « mère » de celle-ci ! Ces derniers voulaient porter plainte, mais il semble qu'ils en aient été dissuadés et que le scandale a été étouffé au sein de cette institution privée catholique et jésuite. »

L'apparition de Laurence Auzière dans la classe de Manu outre qu'elle démolit la version de « Maman » permet aussi d'avancer l'hypothèse plus que probable que « Brigitte » utilisait sa fille (et



ses autres enfants) comme appât, diversion et couverture, entre autre...

Personnellement, je ne crois pas un mot de la version des Macron : individuellement ou en couple, ils ont menti sur TOUT. La fantomatique petite amie juive de Manu qu'ils invoquaient auparavant laisse la place à la fille de Brigitte... Et ces parents soucieux de leurs enfants, ne s'inquiètent même pas d'une liaison de leur fils de 13 ANS avec une gamine du même âge ?



Poussons la complaisance jusqu'à admettre la fable qui voudrait qu'ils aient été dissuadés de porter plainte et que le scandale ait été étouffé par l'établissement. Ce qui fait ipso facto des Macron et des dirigeants jésuites de La Providence les complices actifs d'une pédocriminelle coupable du délit d'atteinte sexuelle sur mineur de 15 ans avec circonstances aggravantes définis aux articles 227-25 et 227-26 du Code pénal... En fait, la liste des contrevenants est loin d'être complète puisqu'il nous faut y inclure André Louis Auzière qui, en plus, abandonne le domicile conjugal et ses trois enfants aux griffes d'une pédocriminelle ! Il ne faut pas oublier que TOUTE la famille Trogneux était nécessairement au courant et complice de la métamorphose de Jean-Michel en Brigitte comme en témoigne, entre autre, la photo de famille prise à l'occasion des noces de diamant de Jean Trogneux et Simone Pujol le 26 septembre 1991...

Plus prosaïquement, Brigitte et Manu s'ébattaient dans la piscine privée de la résidence familiale de Jean-Claude Trogneux. Selon le témoignage – « irréfutable » - de Brigitte, son frère Jean-Michel Trogneux lui avait enjoint de rompre et de faire cesser ce scandale.

On ne peut pas dire que cette nouvelle version soit sans risques pour tout ce petit monde sachant



que, selon l'article 706-47 du Code de procédure pénale, l'action publique des crimes commis sur des mineurs se prescrit par trente années révolues à compter de la majorité des victimes. L'épée de Damoclès de la Justice aveugle peut leur tomber dessus jusqu'au 21 décembre 2025...

Poussons l'absurde dans ses derniers retranchements et admettons que les responsables de La Providence tiennent absolument à étouffer un pareil scandale au mépris de la morale catholique et de la loi républicaine. Mais pourquoi alors garder Brigitte comme enseignante jusqu'à son lointain départ pour un autre établissement jésuite à Paris en 2004 ? Surtout que l'enseignante pédocriminelle a continué sa liaison avec un Manu pendant des années et pouvait récidiver à tout moment avec d'autres élèves des deux sexes... Ce qui représentait un danger énorme et incontrôlable pour eux... d'autant que tout le monde était au courant selon les biographes attirés du couple présidentiel. On veut bien croire à l'efficacité de la prière, mais il y a tout de même des limites aux miracles.

Admettons même que les Trogneux, soucieux de protéger leur réputation et leurs affaires, veuillent également étouffer le scandale quitte à étouffer aussi leur conscience. Les admonestations « fraternelles » de Jean-Michel ont été - sans surprise - un fiasco total. D'autres éventuelles sollicitations, incitations, pressions de leur part pour que Brigitte quitte Amiens ou au moins La Providence n'ont pas davantage été couronnées de succès si l'on exclut la disparition d'André Louis Auzière, mais comme il n'existait déjà pas avant... Aussi adeptes du Credo et de la méthode Coué que les Jésuites de La Providence, ils se contentent donc de croiser les doigts et serrer les fesses pendant une douzaine d'années jusqu'à son départ pour Paris...

Admettons également que dans un – très long puisqu'il se prolonge encore – moment d'égarement les époux Macron aient cédé à la pression pour ne pas déposer plainte. Mais quels arguments « irrésistibles » avaient donc La Providence et/ou les Trogneux pour que des parents aimants y sacrifient la santé morale et physique de leur fils ? Eviter un scandale public ne justifie en rien une pareille inertie qui frise la stupidité... ou percute la complicité. Pourquoi ne pas avoir mis La Providence en demeure de se séparer au plus vite de Brigitte, aviser André Louis Auzière du comportement criminel de son épouse et des risques sur sa propre progéniture ? Malgré tout, même à minima, rien n'empêchait les Macron, pour protéger leurs trois enfants, de les retirer d'un pareil établissement favorisant la pédocriminalité. D'autant que le collège Sagebien et les lycées Louis Thuillier et Edouard Branly, à quelques pas de là, pouvaient les accueillir... Et que Manette, directrice du collège Sagebien jusqu'à sa retraite, pouvait très bien les conseiller utilement. Sauf que...

Elle aussi - et pour les mêmes raisons - tombe sous le coup des mêmes articles 227-25 et 227-26 du Code pénal... mais en aggravant encore son cas ! Non contente de ne pas sermonner vertement sa fille et son gendre, de ne pas dénoncer les crimes de Brigitte ainsi que la complicité de La Providence, elle a systématiquement soutenu Manu et Brigitte ! L'auréole de la sainte prend désormais des teintes crépusculaires, et ce n'est là que le début du passage vers le côté obscur...



CHAPITRE 2

MANETTE : DE LA LEGENDE DOREE AU COTE OBSCUR...

Nous nous trouvons maintenant devant le cœur de l'énigme : pourquoi ont-ils TOUS accepté ainsi l'inacceptable au point de s'en faire les complices ? Quel pacte les liait entre eux ? Personne n'a dénoncé les crimes de Jean-Michel/Brigitte. Personne n'a même tenté de l'empêcher d'agir. Personne n'a cherché à protéger ses victimes.

Il n'y a qu'une seule explication logique à un tel comportement collectif pendant des décennies : TOUS étaient coupables des mêmes agissements, et dénoncer l'UN d'entre eux revenait à TOUS se dénoncer ! Refuser cette évidence revient à se retrouver devant les agissements absurdes d'individus – et même d'institutions – mentant en permanence sur des pans entiers de leur existence, niant des évidences, accumulant les incohérences et les contradictions pour rien : un complot idiot de fous innocents...

Il n'y a pas de complot idiot de fous innocents mais un Pacte occulte d'individus profondément pervers œuvrant dans un but bien précis, même si nombre d'entre eux n'en ont même pas conscience. Un Pacte reposant sur le mensonge, la dissimulation car devant occulter, protéger la Subversion. Subversion entendu ici au sens métaphysique du terme comme l'inversion de toutes les valeurs pour mieux les nier, les annihiler.

Pour tenter de reconstituer ce puzzle dont nous essayons laborieusement d'assembler quelques pièces éparses pour en avoir une imprécise vue d'ensemble, il nous faut revenir aux origines et tenter de décrypter les bribes de vérité dans le discours mensonger des uns et des autres.

Dans une confidence à l'un des hagiographes macroniens, Françoise Noguès, la mère biologique de Manu, dit que Brigitte et elle se connaissent « depuis toujours ». Nous avons précédemment démontré que Françoise connaissait Brigitte sous l'aspect de Jean-Michel depuis au moins le début des années 1970 alors qu'elle effectuait ses études de médecine à Amiens. Ce « au moins » reposait sur des hypothèses prenant en compte des éléments factuels et ce que l'on sait de relativement sûr sur elles. Il y a d'autres hypothèses que je n'avais pas encore abordé auparavant, préférant d'abord travailler sur les éléments les plus probants avant de m'aventurer dans le domaine des conjectures.

L'une de ces hypothèses voudrait que Manette ait été la maîtresse de Jean Trogneux et que de leur liaison soit née Françoise Noguès. Ce qui en ferait la demi-sœur de Jean-Michel/Brigitte... Pour l'instant, à l'appui de cette hypothèse qui n'est pourtant pas si absurde qu'elle y paraît au premier abord, il n'y a aucun élément tangible pour étayer... à part la déclaration de Françoise à propos de Brigitte : « Nous nous connaissons depuis toujours ».

Comme d'habitude dans cette affaire nous sommes dans le royaume des sous-entendus, des non-dits et autres lapsus révélateurs. Et, effectivement, si en parlant de Brigitte Françoise évoque en réalité son demi-frère Jean-Michel beaucoup de « détails » prennent soudain un singulier relief ! Comme celui faisant de Brigitte « une amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les



mêmes priorités, on se dit tout ». Elles déjeunent souvent ensemble, rient beaucoup, sont complices et Françoise fréquente régulièrement la villa Monejan du couple Macron au Touquet : « La mère du pensionnaire de l'Élysée y a également passé quelques étés. »²⁵

Là encore, faisons-nous l'avocat du Diable. Après tout Françoise n'est pas responsable de la liaison de sa mère avec le père de Jean-Michel ; ce qui fait d'elle, au moins d'un point de vue biologique, une Trogneux. Elle peut aussi très bien avoir rencontré par hasard Jean-Michel dans les années 1970, être sa maîtresse et la mère de son enfant sans savoir qu'elle commettait un inceste. Et, une douzaine d'années plus tard, découvrir avec stupeur que Jean-Michel est devenu Brigitte. Que la fille de cette dernière est copine de classe et peut-être un peu plus avec son fils qui est aussi celui de... Brigitte et le demi-frère de celle qui pourrait bien être sa petite amie ! Mais ouf, Manu n'en pincerait en fait que pour la mère... à moins d'envisager un scénario à trois, ce qui serait là franchement indécent.

Admettons encore que Françoise garde le silence sur la métamorphose de son ancien amant au nom de leur amour d'antan et pour préserver leur fils. Soit. Mais quand Manu est victime d'atteinte sexuelle de la part de Brigitte, Françoise ne fait rien et laisse son fils se faire violer par son père ! Jean-Michel Macron, en cocu inconscient ou complaisant, ne dit rien : après tout ce n'est pas son fils qui est violé, non ? Manette découvre que Brigitte viole son petit-fils. Admettons qu'elle ne sache pas qu'elle est en fait Jean-Michel Trogneux, le fils de son ancien amant et le père de Manu. Elle donne sa bénédiction et soutient Manu et Brigitte. Une fois encore, en se raccrochant aux versions officielles, on est en pleine démente !

Maintenant, à l'inverse, si l'on admet qu'il n'y a pas de secret de famille entre Manette et Françoise sur leurs amants respectifs et les conséquences de leurs liaisons, et que toutes deux ont eu connaissance de la métamorphose de Jean-Michel... leur comportement est tout aussi effarant ! Sauf si, pour elles, les liaisons extra-conjugales, l'inceste et la pédocriminalité sont des pratiques courantes et normales. Autrement comment les deux femmes pourraient-elles admettre l'atteinte sexuelle sur Manu de la part de son père sans réagir ? Et pire encore : l'encourager ! Car c'est pourtant ce que fait Manette... mais aussi, tacitement, Françoise dans un premier temps avant d'adopter ensuite le même comportement que sa mère.

La « belle-mère » et la « belle-fille » sont ainsi amies/amantes ?, frère et sœur, amants et géniteurs de Manu... et auteurs des mêmes agissements pédocriminels sur leur fils ! Et tout cela avec la bénédiction de Manette qui y a également largement participé. Et ce n'est là encore que les prémises du côté obscur...

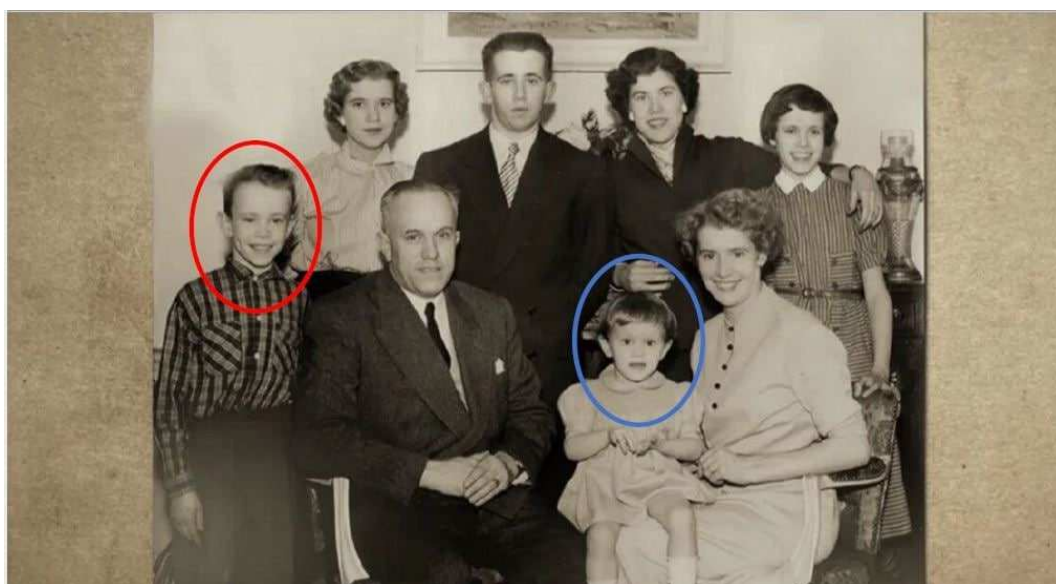
²⁵ https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/brigitte-macron-et-la-villa-monejan-cette-bevue-a-20000euro-qui-a-fait-trembler-emmanuel-macron_456523



CHAPITRE 3

QUAND LE VERSANT TROGNEUX REJOINT LE VERSANT MACRON AU SOMMET DE LA MONTAGNE DU MENSONGE

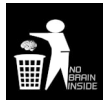
Faits & Documents et Natacha Rey se sont focalisés sur le versant Trogneux et surtout sur la « voie Brigitte » pour parler en termes d'alpinisme. De mon côté, j'ai essentiellement exploré le versant Macron. Finalement, nous nous rejoignons au sommet de cet empilement invraisemblable de mensonges pour découvrir que nous sommes sur une seule et même montagne. J'avais envisagé l'hypothèse que Françoise Noguès pourrait être l'enfant née d'une liaison entre Manette et Jean Trogneux et donc qu'elle serait la demi-sœur de Jean-Michel. Par une remarquable synchronicité, juste après la publication de cet élément, je prends connaissance de ce que @Kots a dévoilé sur Twitter²⁶.



Les photos et leur décryptage publiés par @Kots interpellent. Il s'agit de la désormais iconique photo de famille des Trogneux posant ensemble pour la postérité... sous ses différentes versions. Versions - comme d'habitude - incohérentes, contradictoires et incompatibles avec le plus élémentaire bon sens. La – presque – même photo était censée montrer TOUS les membres de la famille Trogneux, « prouvant » ainsi l'existence – EN MEME TEMPS – de Jean-Michel et de Brigitte et détruisant du même coup la thèse Jean-Michel = Brigitte.

Pour cela, il suffisait à ceux qui se pencheraient sur le cliché non-légué de se livrer à une élémentaire déduction. Connaissant les noms de tous les membres de la famille, il devenait alors facile d'identifier le garçon à la chemise à carreaux comme étant Jean-Michel, et la petite fille sur les

²⁶ https://mobile.twitter.com/_KotS_/status/1498734975377719305



genoux de Simone Pujol comme étant Brigitte. Sauf que...

Jean Trogneux

le 3.01.22

Parents

- Jean TROGNEUX 1881-1951
- Marguerite CHARLIER 1884-1973

Union(s) et enfant(s)

- Marié le 26 septembre 1931, Amiens, 80000, Somme, Hauts-de-France, France, avec Simone PUJOL 1913-1998 dont
 - Annie TROGNEUX 1932
 - Jean-Claude TROGNEUX 1933-2018
 - Maryvonne TROGNEUX 1937-1960
 - Monique TROGNEUX 1941
 - xx
 - Brigitte TROGNEUX 1953

Notes (pages liées)

Notes individuelles

Jean Trogneux, né le 26 avril 1909 à Amiens et mort le 15 janvier 1994 à Amiens est un artisan français, fondateur de l'entreprise éponyme à Amiens.

1 - Biographie

Jean Georges Trogneux est né le 26 avril 1909 à Amiens du mariage d'Arthur Étienne Jean Baptiste Trogneux, pâtissier à Amiens, et de Marguerite Charlier 1. Son grand-père Jean Baptiste Trogneux (1852-1911) était également pâtissier à Amiens.

Le 26 septembre 1931 à Amiens, il épouse Simone Marie Madeleine Pujol. De ce mariage naissent cinq enfants dont Jean Claude en 1933 et Brigitte en 1953. Il meurt à Amiens le 15 janvier 1994.

L'entreprise est aujourd'hui dirigée par Jean Alexandre Trogneux, cinquième génération à la tête de l'entreprise familiale.

Depuis le milieu du XXe siècle, la famille Trogneux est « solidement enracinée » au Touquet-Paris-Plage.

AVANT

De ce mariage, naît Jean Georges Trogneux le 26 avril 1909 à Amiens^[4]. Le 26 septembre 1931 à Amiens, il épouse Simone Marie Madeleine Pujol^[4]. De ce mariage naissent cinq enfants dont Jean Claude en 1933 et Brigitte en 1953. Il meurt à Amiens le 15 janvier 1994^[4].

Depuis le milieu du xx^e siècle, la famille Trogneux est « solidement enracinée » au Touquet-Paris-Plage^[5].

Marc Étienne Xavier Trogneux (1852-1911), boulanger-pâtissier. Il s'installe en 1872 au centre-ville d'Amiens, dans le quartier Gambetta-Delambre-Duméril où se trouve la confiserie actuelle. Il épouse Olympe Elvire Pagniez (1858-1948).

Arthur Étienne Jean Baptiste Trogneux (1881-1951), pâtissier à Amiens. Il épouse le 28 avril 1908 à Vervins Marguerite Charlier (1864-1973).

APRES...

fr.m.wikipedia.org

De ce mariage, naît Jean Georges Trogneux le 26 avril 1909 à Amiens^[4]. Le 26 septembre 1931 à Amiens, il épouse Simone Marie Madeleine Pujol^[4]. De ce mariage naissent six enfants dont Jean Claude en 1933 et Brigitte en 1953. Il meurt à Amiens le 15 janvier 1994^[4].

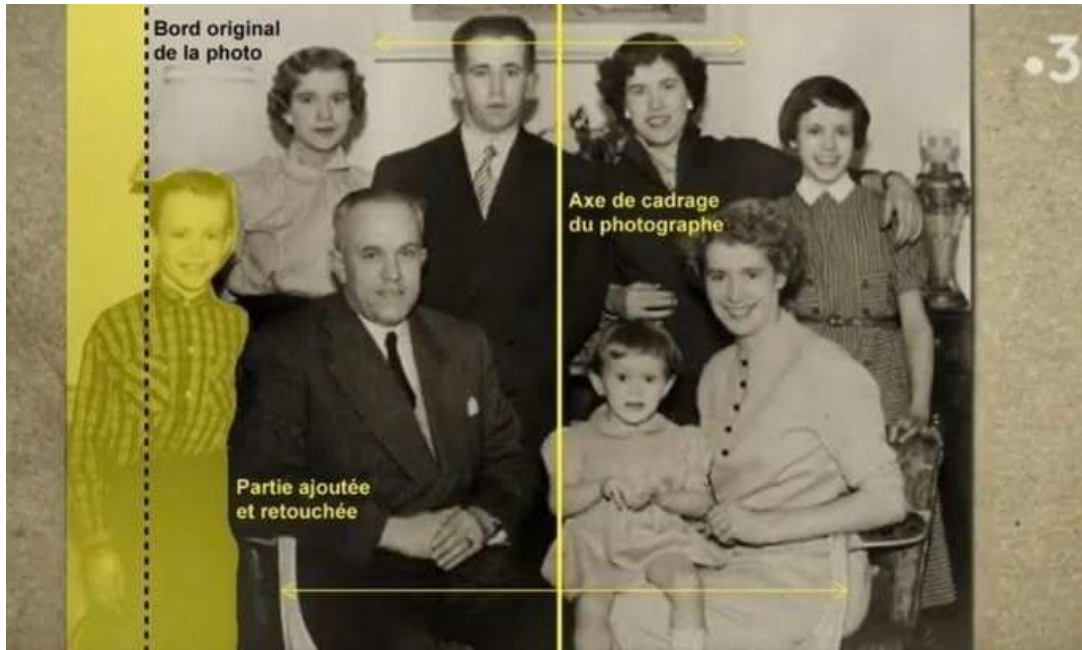
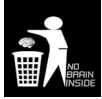
Depuis le milieu du xx^e siècle, la famille Trogneux est « solidement enracinée » au Touquet-Paris-Plage^[5].

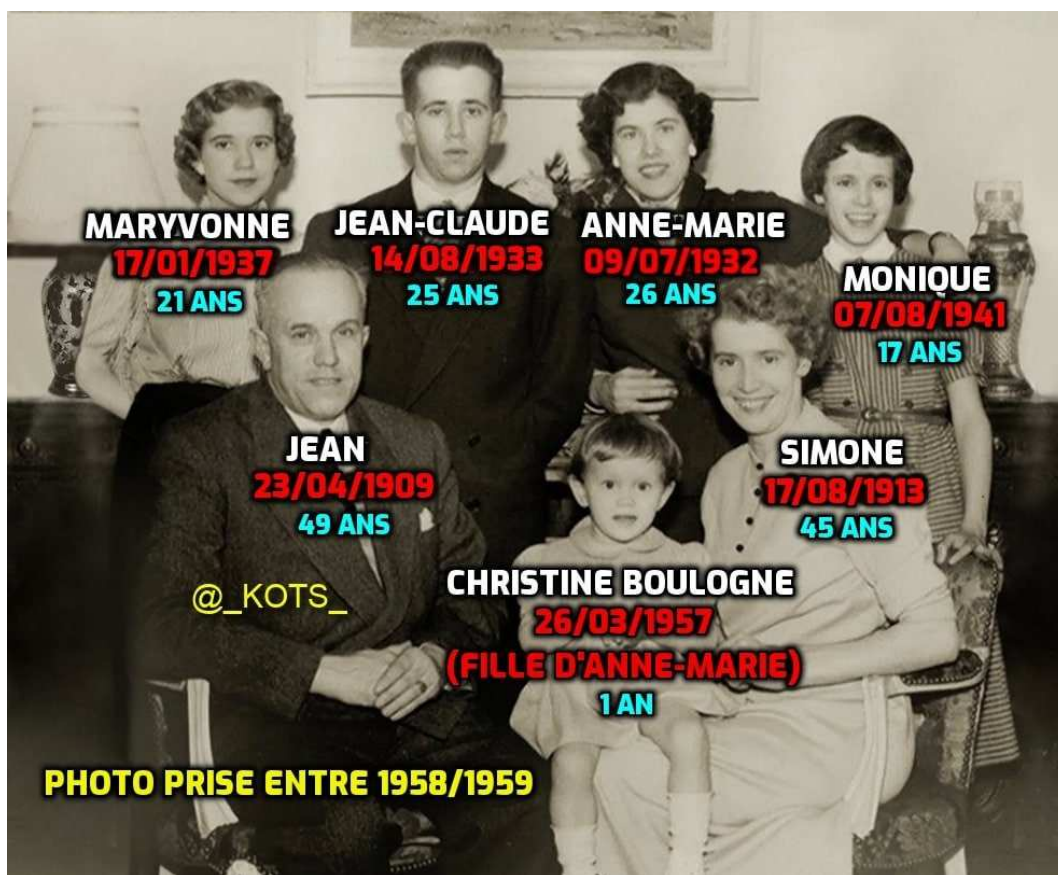
Marc Étienne Xavier Trogneux (1852-1911), boulanger-pâtissier. Il s'installe en 1872 au centre-ville d'Amiens, dans le quartier Gambetta-Delambre-Duméril où se trouve la confiserie actuelle. Il épouse Olympe Elvire Pagniez (1858-1948).

Arthur Étienne Jean Baptiste Trogneux (1881-1951), pâtissier à Amiens. Il épouse le 28 avril 1908 à Vervins Marguerite Charlier

L'identification de Brigitte ne repose en fait que sur des présupposés. La composition de la famille Trogneux s'avère très fluctuante sur le site généalogique *Geneanet* et sur *Wikipédia* comme le montre le dossier photos compilé par Gérard Scheller au début de janvier 2022 où, curieusement, le nombre et l'identité des enfants Trogneux varient. Et surtout où apparaît brusquement Jean-Michel jusque-là totalement absent ! Sauf que pourtant Jean-Michel est bien sur la fameuse photo. Sauf que pourtant il n'y est pas !

“*To be, or not to be, that is the question*”. Et l'on voit poindre l'un des clins d'œil favoris du Grand Mystérieux grand amateur de l'œuvre et de la vie de William Shakespeare !





@Kots explique très clairement comment Jean-Michel a été rajouté sur la photo originelle où il n'apparaissait pas. A l'origine, il s'agit d'une photo de famille réalisée par un photographe professionnel ayant soigneusement réalisé son cadrage pour réussir une composition laissant, comme toujours, de la marge de chaque côté comme on le voit à droite pour Monique. Pour inclure le « disparu d'Amiens », on a été ensuite amené à désaxer le cadrage pour étirer la photo. Jean-Michel se retrouve donc complètement collé à la bordure de la photo, créant ainsi un déséquilibre de la



composition. Ce rajout a entraîné quelques effets secondaires indésirables comme la partie ajoutée à la lampe et l'absence d'ombre au niveau de Jean-Michel dont le pantalon est inexistant : il a été recréé puis flouté pour masquer la retouche. @Kots avance l'hypothèse plausible d'une photo d'école pour le haut du corps. Par la suite, on a fait disparaître la lampe pour supprimer le défaut visible sur l'abat-jour... sans pour autant régler le problème de l'absence d'ombre sur le côté gauche du visage de Jean-Michel.

Mais pourquoi se donner tout ce mal pour rajouter Jean-Michel sur une photo de famille où il aurait dû être ? Quand une famille de notables fait réaliser ce genre de portrait de groupe à la composition étudiée, TOUS les membres de la famille doivent normalement y figurer à une place bien définie et habillés d'une façon appropriée. On a pourtant la très nette impression que Jean-Michel est arrivé à la dernière minute, revenant d'un jeu en extérieur, mal fagoté (sa chemise est de travers) et s'installant en catastrophe à la limite du cadrage.

En cas d'absence inopinée de Jean-Michel, plutôt que de recourir à une telle « retouche », on aurait refait le cliché « officiel » en sa présence. Et l'on n'aurait certainement pas admis qu'il se présente avec autant de désinvolture et de laisser-aller vestimentaire. Au premier coup d'œil, même un regard non-averti note la différence sensible avec le caractère ordonné du cliché originel...

Une fois encore, rien ne tient debout dans cette affaire... La photographie censée démontrer la présence de Brigitte et de Jean-Michel, montre la présence d'une enfant qui ne peut pas être Brigitte et l'absence réelle de Jean-Michel sur un cliché où il figure ! Nous sommes vraiment dans la Grande Illusion !

ET POURTANT JEAN-MICHEL EXISTE !

Il a maintenant un extrait d'acte de naissance, un document officieusement officiel « prouvant » son mariage et son divorce, une adresse et un répondeur téléphonique, et il a reçu à domicile la visite des Dupont & Dupond de *Valeurs Actuelles*.

Et pourtant Jean-Michel n'existe pas sur la photographie familiale « officielle » et n'impressionne toujours pas la pellicule photographique ou les écrans des Smartphones. Le « disparu d'Amiens » disparaît même des photos sur lesquelles il est censé figurer, alors que fantôme André Louis Auzière apparaît en compagnie de sa tondeuse à gazon...

Et pourtant Jean-Michel fait « officiellement » partie de la famille Trogneux au point d'être actionnaire, mandataire et scrutateur d'une au moins des sociétés familiales aux côtés de son frère Jean-Claude et de son neveu Jean-Alexandre. Et de figurer – incognito – sur les photographies officielles de l'investiture de son « neveu » à la présidence de la République...

Mais alors pourquoi le rajouter plus tard sur la fameuse photo ? Parce qu'il est un Trogneux « hors-normes » ou un « non »-Trogneux que l'on est, malgré tout, obligé d'intégrer dans la généalogie, la biographie officielle de la dynastie des confiseurs ? En tout cas un Trogneux gênant ! Gênant depuis au moins la fin des années 1950 puisqu'il est absent de la photo où figurent – officiellement – TOUS



les Trogneux. Mais pour quelle(s) raison(s) ? Et pour quelle(s) raison(s) cesse-t-il de l'être autant pour y être ainsi rajouté subrepticement ?

L'ascension du versant Trogneux par la « voie Jean-Michel » s'avère encore plus imprévisible et ardue que par la « voie Brigitte ». On croyait avoir finalement résolu le mystère Brigitte grâce à Jean-Michel et l'on se retrouve avec un nouveau mystère ! Qui est réellement Jean-Michel ?

Une fois de plus l'absurde – apparent – est la norme, pour ne pas dire la normalité, dans cette affaire... hors normes !

Nous avons une photo où apparaît soudainement Jean-Michel Trogneux afin de prouver qu'il y est « en même temps » que Brigitte et détruire ainsi les thèses complotistes... et où pourtant ni l'un ni l'autre n'ont jamais figuré ! L'absence de Brigitte s'explique puisque sur le cliché figure en réalité Christine Boulogne, née le 26 mars 1957, la fille d'Anne-Marie Trogneux et de son époux Gérard Boulogne comme l'a démontré @KotS. Et Jean-Michel n'y fait une apparition remarquée qu'en raison d'un montage photographique... alors que sa présence y aurait pourtant semblé aller de soi !



Il est déjà assez étonnant que la famille Trogneux ne dispose pas d'UNE SEULE photographie où apparaissent en même temps et sans « ambiguïté » Jean-Michel et Brigitte... Il est encore plus étonnant que l'on ne dispose pas d'UNE SEULE photographie où, sans discussion possible, Jean-Michel Trogneux pose enfin pour la postérité et la tranquillité d'esprit de l'agence de Mimi Maquerelle Marchand.

Ce qui nous ramène à la question existentielle : pourquoi Jean-Michel ne figure pas sur les photos de famille des Trogneux ? S'il en existe, elles semblent encore mieux protégées que la composition secrète du Coca-Cola. Pourquoi un Trogneux, déclaré comme tel à l'état-civil d'Amiens et reconnu aussi comme tel par toute la famille Trogneux, n'apparaît pas plus sur les clichés et dans la vie ?



Qu'est-ce qui justifie l'absence d'un garçon de 13/14 ans sur un portrait de groupe de sa propre famille... et sa réintégration tardive et bricolée ?

Faut-il en chercher la raison dans la généalogie familiale, certaines pratiques particulières en vogue chez les Trogneux provoquant des « effets secondaires » redoutables ? Une affaire de pédocriminalité, d'inceste par exemple ?

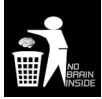
Il n'y a dans la proche famille que deux « candidats » mâles possibles : Jean Trogneux et son fils Jean-Claude (né en 1933). Mais, même pour un enfant précoce, c'est quand même très précoce...

Maryvonne, née en 1937, et Monique, née en 1940, sont exclues d'office - non d'un possible inceste, mais d'une maternité qui en résulterait en février 1945. Il ne reste donc qu'Anne-Marie, née en juillet 1932. Mais, là encore, on se heurte à une exceptionnelle précocité difficilement croyable...

Il est donc plus probable - et logique - d'envisager une liaison adultérine, et il n'y a que deux « candidats » possibles : Jean Trogneux et Simone Pujol. Jean Trogneux qui serait (nous sommes toujours dans le cadre d'une hypothèse, ne l'oublions pas) le père de Françoise Noguès est évidemment un suspect idéal. Sauf que Jean-Michel a bien été déclaré à l'état-civil comme étant l'enfant légitime du couple... Certes nous sommes dans une famille bourgeoise et catholique où l'on fera tout pour éviter le scandale d'une naissance illégitime. Mais pourquoi Simone Pujol accepterait une telle situation alors qu'il suffit aux amants de déclarer l'enfant de père inconnu ? Et pourquoi ensuite intégrer – et pas uniquement sur une photo – « l'enfant du pêché » dans une famille qui ne serait pas vraiment la sienne ?

Parce qu'il se pourrait que la mère de Jean-Michel sans être Simone soit presque Simone...

La consultation du registre des naissances pour l'année 1913 de l'état-civil de la ville d'Amiens réserve une surprise. Au numéro de registre 831, à la date du 18 août 1913, est enregistrée la naissance de Simone Marie Madeleine Pujol. Au numéro de registre 830, à la même date, apparaît la déclaration de naissance d'Anne Marie Josèphe Pujol, sa sœur jumelle ! (Toutes les deux nées la veille à 18 heures.)



830

Anne-Marie Joseph Pujol
enfant jumeau

L'an mil neuf cent treize le dix huit août à deux heures du soir pardevant Nous Georges Hornidas Degonville, Adjoint et délégué du Maire de la Ville d'Amiens, faisant les fonctions d'officier de l'Etat-civil, a comparu: Jean Pierre Pujol, âgé de trente-deux ans, Négociant en vins et eaux de vie, demeurant à Amiens, rue de la Botteie, numéro vingt-six. Lequel - nous a présenté un enfant du sexe féminin jumeau, le premier, la veille à six heures du soir, en sa demeure, de lui comparant et de Marie Louise Joseph Bertin, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, et auquel enfant le comparant Nous a déclaré donner les prénoms de Anne-Marie Joseph. Près en présence de Raoul Dumont, fruitier, demeurant à Amiens, rue de la Botteie, numéro trente-un et de Octave Decagny, débitant de tabac, demeurant en cette ville, rue du Grand Vicarame, numéro deux. Et après lecture, le père et les témoins ont signé avec Nous

[Signature]

831

Simonne Marie Mad' Pujol
enfant jumeau

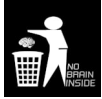
L'an mil neuf cent treize le dix huit août à deux heures du soir pardevant Nous Georges Hornidas Degonville, Adjoint et délégué du Maire de la Ville d'Amiens, faisant les fonctions d'officier de l'Etat-civil, a comparu: Jean Pierre Pujol, âgé de trente-deux ans, Négociant en vins et eaux de vie, demeurant à Amiens, rue de la Botteie, numéro vingt-six. Lequel - nous a présenté un enfant du sexe féminin jumeau, le second, la veille à six heures cinq minutes du soir, en sa demeure, de lui comparant et de Marie Louise Joseph Bertin, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, et auquel enfant le comparant Nous a déclaré donner les prénoms de Simonne Marie Madeleine. Près en présence de Raoul Dumont, fruitier, demeurant à Amiens, rue de la Botteie, numéro trente-un et de Octave Decagny, débitant de tabac, demeurant en cette ville, rue du Grand Vicarame, numéro deux. Et après lecture, le père et les témoins ont signé avec Nous

[Signature]

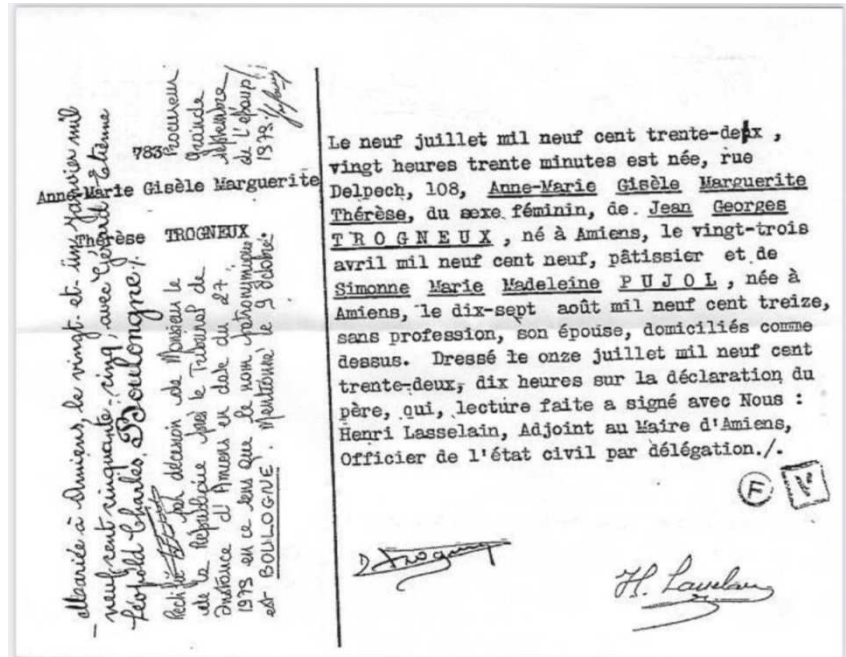
Marié à Amiens, le vingt six septembre mil neuf cent treize et au domicile de son père, 108 rue Delpech, Amiens

Décédée à Amiens le 18 février 1998 / 1999

Un détail (mais le Diable est dans les détails) interpelle dans l'acte de naissance d'Anne-Marie Trogneux - qui porte d'ailleurs le même prénom que sa tante - elle est déclarée née au domicile de ses parents au 108 de la rue Delpech dans le quartier huppé d'Henriville à Amiens. Germaine Arribet dit Manette habita ensuite dans la même rue. À partir de 1991, la famille Auzière logea rue Saint-



Simon à 50 mètres de là... A la même époque, le domicile des Macron se trouvait proche de l'extrémité sud de la rue Gauthier-de-Rumilly... et à quelques centaines de mètres de la rue Saint-Simon. Mais aussi à deux pas de l'école maternelle de la rue Delpech (la plus proche rue parallèle à la rue Gauthier-de-Rumilly) où Manu usa ses premiers fonds de culotte et de la résidence où vivait Manette. Il n'y a pas, à vol d'oiseau, un kilomètre (un quart d'heure à pied) entre la rue Gauthier-de-Rumilly et le 77 de la rue Saint-Fuscien, la résidence de Jean-Claude Trogneux où Brigitte et Manu profitèrent de la piscine pour abriter leurs amours...



Et apparaît alors le détail le plus curieux : dans l'acte de naissance de Jean-Michel Trogneux (merci au N°6 pour la communication du document en question), on découvre que si les époux Trogneux habitaient toujours au 108 de la rue Delpech en février 1945, leur enfant est né... au 77 rue Saint-Fuscien !

Mais qui - outre Jean-Michel - habitait là ? A 12 ans à peine, Jean-Claude est encore un peu jeune pour disposer des lieux, et Anne-Marie guère plus apte à y jouer les maîtresses de maison. L'autre Anne-Marie peut-être... Après tout, il faut peut-être des jumelles pour « enfanter » un androgyne ?





CHAPITRE 4

L'INCESTE ET LA PEDOCRIMINALITE SONT DES « AFFAIRES DE FAMILLE »

Il nous faut revenir une fois encore – jusqu'à la nausée – sur le mythique coup de foudre à l'atelier théâtre. Il est la pierre angulaire du conte de fées des deux amants rejetés, ostracisés, s'aimant contre vents et marées pour finalement imposer leur couple hors normes malgré des conventions sociales obsolètes. En réalité, nous n'avons QUE les versions successives, contradictoires et très complaisantes des protagonistes eux-mêmes et rien d'autre. Pas le moindre dépôt de plainte, pas de procès-verbal d'enquête, pas le plus petit article de journal de l'époque, pas de témoignages crédibles, de documents irréfutables corroborant un tant soit peu leurs récits complaisants à géométrie très variable... rien qu'un narratif soigneusement brodé par des communicants et mis en musique par l'agence Mimi Maquerelle Marchand. Bref, un roman mais tout sauf du réel.

Faits & Documents et d'autres chercheurs ont largement documenté cet incroyable montage servant d'abord à minimiser les faits, à nier tout ce qui pouvait heurter les consciences, puis ensuite à justifier un amour hors normes, avant finalement d'encenser une union faisant fi de la différence d'âge. Tout cela étant conçu pour évacuer discrètement l'énorme différence d'âge et la question de l'atteinte sexuelle sur mineur de 13 ans au nom de la modernité, de l'évolution des mœurs ; et, cerise pourrie sur le gâteau empoisonné, faire ainsi avancer l'agenda de l'acceptation de la pédophilie et des autres déviances sexuelles du même acabit.

Mais ce narratif a une autre fonction – bien plus essentielle encore ! – qui est d'occulter soigneusement la nature pédocriminelle des agissements de Brigitte... et surtout leur raison d'être.

On se focalise délibérément sur un amour que l'on présente comme hors normes entre deux êtres forcément consentants, puisque complaisamment décrits comme mus par un pur amour irréprouvable ; et cela sans jamais avancer la moindre preuve. On a ainsi progressivement gommé ce qui n'est en définitive qu'une atteinte sexuelle sordide sur un mineur. Mais surtout, en braquant les projecteurs sur le SEUL couple d'amoureux, on a habilement occulté toute référence aux AUTRES VICTIMES d'atteinte sexuelle ! Les enfants Auzière, les autres mineurs de la parentèle, les autres élèves de La Providence. Bref, toutes les autres proies possibles que l'on a ainsi soigneusement exclues du récit mythique...

Il n'y a plus que la merveilleuse histoire d'amour romantique à la guimauve de Manu et Brigitte, tout le reste a été évacué. Ils en sont – en même temps – les acteurs, les témoins et la seule source... Tout ce qui se rapporte au sexe a disparu. Surtout le sordide, le glauque, tout ce qui pourrait faire référence à des gosses considérés et utilisés comme des esclaves sexuels et pire encore. Nous sommes, une fois encore, dans la grande lillusion !

Selon la version officielle « Brigitte Auzière » a trois enfants : Sébastien né en 1975, Laurence de



1977 et du même âge que Manu puisqu'ils étaient dans la même classe de troisième à La Providence, et Tiphaine la cadette née en 1984. Le Ministère de la Vérité nous demande de gober pieusement la fable absurde voulant que les trois enfants Auzière se sont - sans retard et sans problème de conscience - rangés du côté de Brigitte et de son amant... qui était aussi leur camarade d'école. Parce que c'était « un fou qui sait tout sur tout » selon Laurence ? Ou parce que le trio a été subjugué par son interprétation magistrale du rôle de l'épouvantail dans la légendaire représentation théâtrale qui sert de clé de voûte à tout le branlant échafaudage propagandiste ? A moins que leur père – « charmant » au demeurant – ne rendait pas heureuse leur mère selon l'hagiographe Anne Fulda, dans son ouvrage *Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait* et que ce brave petit Manu était heureusement là pour la combler ?

SAUF QUE LA SIMPLE CHRONOLOGIE MET DEJA A MAL LA FABLE.

Brigitte connaît Manu depuis au moins la rentrée 1991 (sa fille Laurence est dans la même classe que lui). Admettons même, qu'atteinte de troubles visuels et d'une mémoire défaillante, Brigitte n'ait pris conscience de l'existence de l'enfant, euh... de l'homme de sa vie qu'à la fin du printemps 1993. Manu a alors 15 ans et demi, Laurence pas davantage, Sébastien deux ans de plus, et Tiphaine à 9 ans est toujours à l'école primaire... Admettons toujours que Sébastien, un adolescent de 17 ans, trouve parfaitement normal qu'un garçon de 15 ans couche avec sa mère ; que Laurence, par solidarité générationnelle, trouve très « cool » que l'amant de maman soit un copain de classe ; et que Tiphaine trouve pratique qu'entre deux séances de calinothérapie avec Brigitte sur le canapé du salon Manu l'aide gentiment à faire ses devoirs...

Sauf que, même en admettant la chronologie la plus favorable, le bon sens le plus élémentaire met encore plus à mal cette belle histoire. C'est d'ailleurs Tiphaine, porte-parole officiel de Brigitte pour tout ce qui touche à la famille Auzière, qui la dynamite involontairement dans une hagiographie dont le titre est déjà en soi un aveu : *Brigitte Macron, un roman français*. Elle y avoue ingénument que : « Mon papa travaillait à Lille, il revenait le week-end. La semaine, j'étais avec ma mère et le week-end avec mon papa et maman allait voir Emmanuel. » Cet irréfutable témoignage de première main bousille complètement la légende officielle qui veut qu'André-Louis Auzière - muté à Amiens mais travaillant toute la semaine à Lille - apprend son infortune par la rumeur publique qui n'a laissé aucune trace tangible : « Et ce qui devait arriver... arriva. Les rumeurs sifflent aux oreilles d'André-Louis Auzière. Un coup de massue pour le mari, banquier de profession ! Déshonoré - que dis-je - bafoué, il claque la porte ! Il a aussitôt quitté le domicile conjugal. Il a également perdu les connexions, la réputation, et l'argent que son mariage avec Brigitte lui offrait', révèle le *Daily Mail*. »²⁷ Non contente de pouvoir cocufier son banquier de mari toute la semaine avec la complicité de ses enfants, le week-end Brigitte sort ostensiblement retrouver son amant... et laisse la petite dernière aux bons soins de

²⁷ <https://www.programme-tv.net/news/evenement/election-presidentielle-2017/115606-comment-l-ex-mari-de-brigitte-trogneux-a-t-il-reagi-en-apprenant-sa-liaison-avec-emmanuel-macron/>



l'époux bafoué... et très complaisant. Qui prend donc tout son temps pour claquer la porte et divorcer seulement en 2006. La Banque est une maîtresse prenante, ce n'est pas Manu, ex-employé chez Rothschild, qui dira le contraire.

Après le « décès » de son « père », Tiphaine trace un portrait émouvant d'André-Louis Auzière : « Je l'adorais, c'était un être à part, un anticonformiste qui tenait plus que tout à son anonymat. Il faut le respecter. »²⁸

Ce qui – en même temps – ne l'avait pas empêché de trahir sans vergogne l'anticonformiste anonyme qu'elle adorait au profit du copain de classe de sa sœur ! Comme Laurence et Sébastien font toujours preuve - comme leur « mère » - d'une pudeur confinant au mutisme sur leurs relations avec leur fantomatique père on ne sait pas s'ils partageaient les sentiments curieusement contradictoires de leur cadette...

Résumons. L'être à part et digne banquier quadragénaire trouve régulièrement sa femme au lit avec un adolescent, passe ses week-ends seul avec sa fille cadette pendant que son épouse le trompe... prend le premier train pour Lille et disparaît jusqu'à sa mort le 24 décembre 2019, abandonnant femme, enfants, relations, réputation et argent... Une fois encore nous sommes confrontés à l'absurdité de l'histoire officielle qui tente – très maladroitement – d'occulter une réalité effarante.

Comme il a déjà été démontré auparavant que le mariage Brigitte Trogneux – André-Louis Auzière est fictif faute de l'existence du mari, il en va nécessairement de même pour la famille Auzière ! Mais si l'on n'a aucune trace tangible de l'existence réelle du Fantôme de la Banque, il n'en va pas de même des enfants « Auzière ». Eux sont bien réels et ont été tout à la fois témoins, complices et victimes des agissements de leur « mère ». Avant de se poser la question de leur véritable identité, il faut déjà s'interroger sur ce qu'ils ont subi. Malgré l'absence de preuves formelles, tout désigne Brigitte/Jean-Michel Trogneux comme le véritable père d'Emmanuel Macron. Mais également comme l'auteur d'une atteinte sexuelle sur un mineur de 13 ans se doublant d'un inceste d'après les déclarations sans ambiguïtés - pour une fois ! – du père/épouse et du fils/mari. Si « Brigitte » a été capable d'un tel crime sur son fils comment imaginer qu'elle pourrait ne pas l'avoir également commis sur ses autres enfants, les enfants Auzière ? Tiphaine l'avoue d'ailleurs : les trois enfants « Auzière » étaient témoins de l'atteinte sexuelle sur Manu, trouvaient cela parfaitement normal... et y participaient probablement si l'on en juge avec quelle candeur amoralisée une avocate et femme politique raconte la vie sexuelle de sa « mère » et de son très jeune amant !

Comme le très évanescent André-Louis Auzière ne peut être le père et que Jean-Michel, travesti ou déjà trans au moment des conceptions, ne peut pas être la mère biologique, il nous faut partir à la

²⁸ <https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Emmanuel-Macron-le-deces-de-son-pere-son-engagement-Tiphaine-Auziere-se-confie-a-Paris-Match-1706371>



recherche des vrais parents...

S'il ne peut avoir été la mère, Jean-Michel est en tout cas le père. La ressemblance entre ses filles et lui sous son apparence de Brigitte ne laisse guère de doute au point qu'il a utilisé sans vergogne la photo de communion de sa fille Tiphaine pour se créer une identité – au moins photographique – comme l'a démontré *Faits & Documents* dans son numéro 503.



Reste à retrouver la véritable mère et à résoudre des questions redoutables. Pourquoi a-t-elle abandonné ses enfants à leur pédocriminel de père ? Comment ont-ils accepté et vécu une situation aussi monstrueuse ? Quels sont les traumatismes que cela a provoqué, et quelles en sont les séquelles ?

En remontant la piste du fantôme Louis-André Auzière, *Faits & Documents* avait découvert l'existence d'un certain Jean-Louis, André, Roger Auzière que la base généalogique Roglo a vainement tenté de faire passer pour l'oncle ou le cousin du banquier invisible, probablement pour donner de la visibilité à ce dernier. En revanche, Jean-Louis est très visible puisqu'il apparaît sur la photo de mariage de Brigitte... à la place du marié ! Dans son numéro 501 *Faits & Documents* avait montré l'étonnante ressemblance (en tenant compte de l'œuvre des ans) entre le fringant jeune marié et l'homme d'affaires. Mais Jean-Louis, André, Roger Auzière, né un 28 février comme le banquier fantôme et marié lui aussi à 23 ans, n'a jamais été l'époux de Brigitte. Car il était déjà marié depuis 1966 avec Susan Spray et n'avait pas divorcé en 1974. En outre, il avait mené une vie professionnelle dans l'industrie du luxe ailleurs qu'à Lille et à Strasbourg...

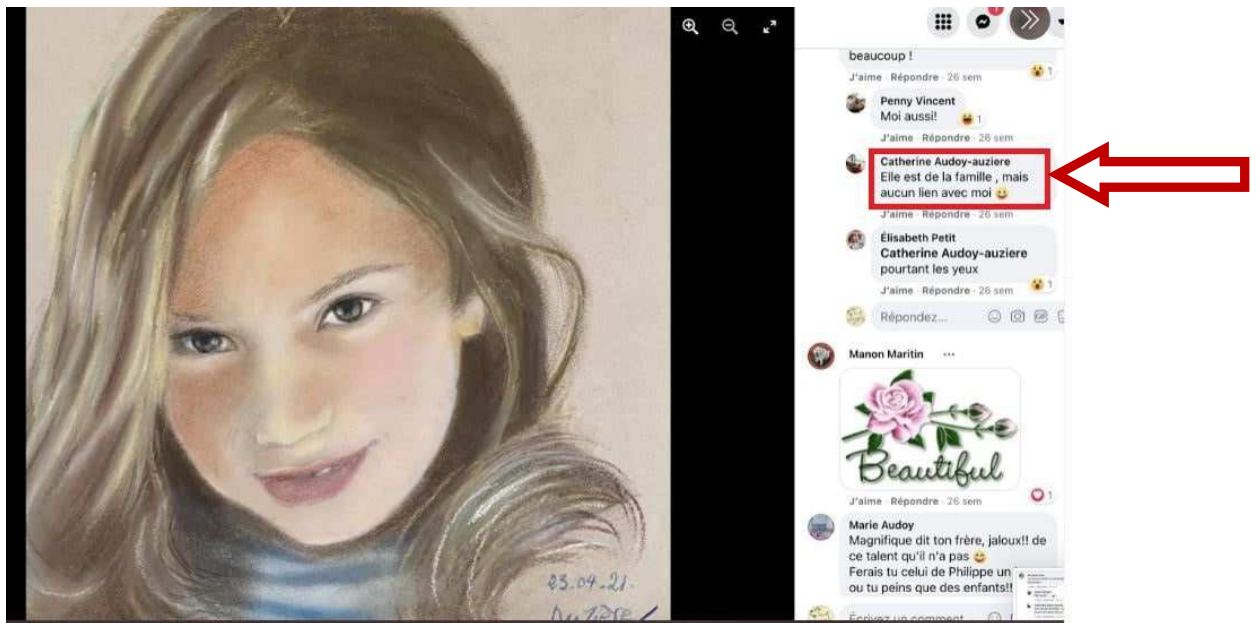
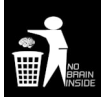
Mais alors que faisait-il au bras de Brigitte sur sa fameuse photo de mariage au Touquet ? Rien puisqu'il n'y était pas ! Dans son numéro 504, la lettre d'informations a démontré que la fameuse unique photo du premier mariage de Brigitte offrait beaucoup de similitudes avec l'unique photo où figurent tous les membres de la famille Trogneux. Sur les deux clichés, Brigitte n'y apparaît pas, des Trogneux qui y apparaissent n'y étaient pas, et les deux photos ont fait l'objet de nombreuses retouches qui ne doivent rien au talent d'une couturière... De son côté, @Kots a montré que c'est Susan Spray et non Brigitte qui y apparaît au côté de son époux Jean-Louis Auzière. Et que la photo



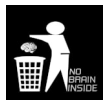
censée montrer Louis-André Auzière tondant sa pelouse est en réalité celle de Jean-Paul Debes, l'un des soi-disant colistiers de Brigitte aux élections municipales de 1989 à Truchtersheim ! Mais alors que vient donc faire Jean-Louis dans cette galère amiénoise ?



La réponse est Catherine Audoy, sa seconde épouse depuis le 21 juin 2003. Celle-ci, peintre et dessinatrice, a publié des photos de son époux sur sa page Facebook. Et ses œuvres. Spécialiste des portraits, elle a notamment peint des visages d'enfants dont la ressemblance physique avec elle et la descendance de « Brigitte » est troublante... Même si elle nie toute ressemblance que ses amies proches y voient pourtant ; avouant néanmoins que les enfants sont bien de la famille... mais sans lien avec elle. Devant d'aussi troublantes coïncidences, Natacha Rey l'avait contactée... et s'est très vite retrouvée en garde à vue, interrogée sans ménagement, menacée, son téléphone saisi, suite à une plainte déposée par Catherine Audoy. Comme quoi il ne fait pas bon s'intéresser à l'art... surtout quand il touche de trop près à Brigitte.



Une fois encore, admettons que Jean-Louis Auzière était le sosie d'un Louis-André Auzière, sans liens de parenté établis avec lui. Qu'il ne trouve rien à redire à l'usage frauduleux de sa photo de mariage avec Susan Spray pour prouver le mariage de Brigitte avec son banquier fantôme. Que sa première épouse ressemblait également beaucoup - et pour cause ! - à une Brigitte Trogneux absente à son « mariage » touquettois, et là encore sans liens de parenté entre elles. Admettons encore que sa seconde épouse peigne des portraits d'enfants lui ressemblant beaucoup, mais qui ne sont pas les siens tout en étant de la famille... et que, très involontairement, ces visages enfantins ressemblent beaucoup à ceux des petits-enfants de Brigitte. Admettons encore que cette artiste, qui ne fait pourtant guère mystère de ses œuvres sur Internet, voit une atteinte à sa vie privée quand une



journaliste la contacte pour lui parler de ces étonnantes coïncidences. Admettons toujours que la Gendarmerie, animée d'un zèle remarquable pour la défense de l'intimité des citoyens, mette Natacha Rey en garde à vue pour ce seul motif. Admettons que l'on ne voit toujours pas le moindre rapport entre une peintre normande et une Amiénoise devenue célèbre comme décoratrice – très mal – inspirée du Palais de l'Élysée... Sauf que Catherine Audoy a aussi peint le portrait d'un sportif picard qui n'est autre que Jean-Jacques Trogneux, le fils peu connu de l'homme invisible le plus connu de France...



Une fois encore l'absurdité des « explications » saute aux yeux de qui veut voir. Même si l'on n'arrive toujours pas à démêler l'écheveau, on comprend malgré tout que Jean-Louis Auzière et ses deux épouses sont intimement mêlés à l'affaire. Rien ne prouve formellement que Catherine Audoy soit la véritable mère des enfants « Auzière », elle peut en effet être un « paravent » cachant... Susan Spray. Ce qui pourrait expliquer son texto ambigu à la réflexion de ses amies sur sa ressemblance avec l'un de ses jeunes modèles : « Elle est de la famille, mais aucun lien avec moi. »

Mais au-delà de savoir qui est la véritable mère des enfants Auzière, il importe surtout de savoir pourquoi autant de mystères entourent leurs naissances et leurs jeunes années. Pourquoi Catherine



Audoy - ou Susan Spray - a accepté que Jean-Michel devenu Brigitte passe pour la mère de ses enfants et les abandonne à leur pédocriminel de père se faisant passer pour elle ? Pourquoi Jean-Louis Auzière a accepté une pareille situation que ce soit avec l'une ou l'autre de ses épouses ? Et surtout pourquoi Jean-Michel a tenu à les avoir avec lui quand Brigitte est apparue avec eux sous le nom d'Auzière à Amiens pendant l'été 1991 ? Pourquoi là et à ce moment-là précisément ?

Même s'il est marié à Catherine Audoy seulement depuis 2003, Jean-Louis Auzière est forcément impliqué dans la fausse biographie de Brigitte depuis au moins l'été 1991. C'est, pour l'instant, le début certain de l'utilisation du nom d'Auzière par Jean-Michel sous sa forme Brigitte. Il a manifestement créé la bio de Brigitte Auzière - et de ses trois enfants - à partir de la vie de Jean-Louis utilisée comme modèle : date de naissance, âge du premier mariage, etc. Jean-Louis a aussi pu offrir, par sa seule présence physique à certains moments, une certaine épaisseur et donc une crédibilité au personnage du discret banquier Louis-André. Il a également pu se faire passer sans aucun problème pour M. Auzière, le mari d'une certaine Mme Auzière (Brigitte se faisant alors passer pour Susan Spray) et ainsi accomplir pour/et avec iel un certain nombre de démarches administratives, remplir certains dossiers sans « presque » mentir...

Si Susan Spray est la mère des trois enfants Auzière, l'implication de Jean-Louis Auzière débute forcément bien plus tôt : au moins à la naissance de Sébastien en 1975. L'état-civil des trois enfants ne pose alors plus de problème : le plus officiellement du monde leurs parents sont bien monsieur et madame Auzière ! Se pose alors inévitablement une série de questions plus dérangeantes les unes que les autres... Quelle est la nature des relations entre les époux Auzière et Jean-Michel pour que Susan Spray - ou Catherine Audoy - soit la mère des enfants du fils cadet des Trogneux et que Jean-Louis en reconnaisse la paternité ? Par qui et dans quelles conditions ont été élevés ces enfants ? Pourquoi les confier ensuite à Jean-Michel devenue Brigitte Auzière ?

On peut concevoir qu'un individu offre un alibi à un ami pour que son épouse les croie ensemble à une partie de pêche... alors qu'il est au lit avec sa maîtresse. On a en revanche beaucoup plus de mal à comprendre l'effarante complicité entre Jean-Louis Auzière et Jean-Michel Trogneux. Dans le cas présent, on est très loin des gaudrioles habituelles d'une pièce de théâtre de boulevard. Pour être autant impliqué il faut de très sérieux motifs et/ou de très sérieuses menaces car l'alibi offert par l'ami - et les épouses ! - l'est pour des actes qui relèvent du pénal...



EN GUISE DE CONCLUSION...

L'impasse est simplement dans la détermination de l'objectif. Que veut-on vraiment établir ? Comment ? Pourquoi ?

S'il s'agit de « prouver » que Brigitte en a /en a eu une paire, on peut arrêter immédiatement : elle ne le nie même pas !

S'il s'agit de « prouver » que Brigitte s'appelle Jean-Michel, on peut aussi arrêter immédiatement : si Brigitte est/était un homme, cela ne peut être que Jean-Michel !

« L'enquête » part dans tous les sens... pour la simple et bonne raison que l'on ne sait pas vraiment ce que l'on veut/ qu'on ne le sait que trop bien et que l'on fait donc tout pour que ça capote.

La stratégie de com de l'Elysée est pourtant simple et claire : s'acharner sur le maillon faible (Natacha/Amandine) pour faire disparaître tout le reste derrière les effets de manche d'avocats spécialistes de l'esbroufe en première instance. Dans ce genre de procédure viciée à la base, ils ont toutes les chances d'obtenir une victoire ou, à minima, un jugement emberlificoté à souhait qu'ils pourront interpréter à leur guise... même si en appel ils se feront probablement étaler. En attendant, ils auront gagné du temps et sauver le soldat Manu, c'est tout ce qui compte.

S'imaginer que l'on peut révéler la vérité dans un pays gangrené jusqu'au trognon, pourri par la corruption, ravagé par l'imbécilité ; que cela changera le résultat d'une élection truquée dans une fausse démocratie complètement contrôlée par des puissances occultes relève de la plus totale naïveté. Tout sera révélé, tout sera renversé... mais d'une façon qui échappe complètement à l'entendement des aveugles car « ils ont des yeux pour voir et qui ne voient point, des oreilles pour entendre et qui n'entendent point ».

Mais en fait quelle vérité veut-on faire éclater ? Que Jean-Michel devenu Brigitte est le père de Manu et qu'il est devenu la femme de son fils ? Qu'avec la complicité de sa famille et de celle de Manu, à coups de sévices sexuels et de conditionnement mental il en a fait sa marionnette ? Oui, certes... mais ce n'est que la pointe émergée d'un Everest de merdes infâmes ! Brimichou n'a pas violé et torturé systématiquement ses gosses uniquement par perversion sexuelle ou pour décorer l'Elysée à son mauvais goût ! Le marionnettiste n'est lui-même qu'un instrument entièrement sous contrôle... Et que ce n'est pas seulement MacKinsey, Davos ou la banque Rothschild qui sont derrière tout ça... Ce qu'il y a est tellement sordide, effrayant que presque personne n'a envie d'y aller voir, de savoir, parce qu'après plus rien ne sera jamais plus comme avant.

LA VERITABLE ENQUETE EST LA : AU FOND DE CETTE FOSSE PUTRIDE, ET LA VERITE NE VA PAS INTERESSER GRAND MONDE PARCE QU'ELLE FERA VRAIMENT PEUR.



**LORSQUE VOUS AVEZ ELIMINE L'IMPOSSIBLE,
CE QUI RESTE,
SI IMPROBABLE SOIT-IL,
EST NECESSAIREMENT LA VERITE.**

SIR ARTHUR CONAN DOYLE

© NBI et l'Ermite ZeQeFan
Janvier / mars 2022